EDITION QUOTIDIENNE | QUEBEC, MARDI 19 DECEMBRE 1905 | VOL. 9, No 297

Pour le TEMPS DES FETES
FUMEZ LES CIGARES
DIXIE ET POLO

LE SOLEIL

ORGANE DU PARTI LIBERAL

Pour le TEMPS DES FETES
FUMEZ LES CIGARES
DIXIE ET POLO

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION "LE SOLEIL" —PROPRIÉTAIRE

FAIS CE QUE DOIS

BUREAUX : 90-92 Côte de la Montagne. 33-33½ rue Notre-Dame.

LES INSURGES EN RUSSIE

GAGNENT ENCORE DU TERRAIN

LE GOUVERNEMENT ALLEMAND S'ALARME

Il envole des navires aux ports russes pour repatrier les sujets allemands

Dorpot, province de Livonie, 19.—Toute la partie sud de la province de Livonie et une grande partie de Courlande sont aux mains des insurgés qui gagnent du terrain tous les jours.

Les autorités militaires sont absolument impuissantes à rétablir l'ordre.

La région entre Riga et Wenden est saccagée. Presque toutes les habitations ont été incendiées. Plusieurs riches propriétaires sont retenus prisonniers par les révolutionnaires.

Hambourg, 19.—Deux steamers de la ligne Hambourgeoise-Américaine ont reçu du gouvernement allemand, l'ordre de se rendre à Libau pour repatrier les sujets allemands à cet endroit. Ces deux navires peuvent accommoder 2,000 passagers.

Koenisgbery, Prusse, 19.—Un navire allemand est parti hier de Stellin pour Riga afin de ramener les sujets allemands dont la vie est en danger par suite des troubles révolutionnaires à cet endroit.

Berlin, 19.—La décision, approuvée par l'emocreur, du chancelier Von Buelow d'envoyer dans les ports russes de la Baltique des navires pour repatrier les sujets allemands qui ont beaucoup à souffrir de la révolution, est considérée comme un acte très significatif.

Il est avéré maintenant que les Allemands sont l'objet particulier de la haine des insurgés et il est bien évident que le gouvernement russe est impuissant à protéger les étrangers qui résident dans l'empire.

Le gouvernement a informé les autorités russes par son ambassadeur ordinaire à Saint-Pétersbourg du fait de l'envoi de navires dans les ports de la Baltique on dit, quoique cette rumeur ne circule qu'en dehors des cercles officiels, que le gouvernement entretiendrait l'idée d'envoyer au secours des victimes de la révolution, d'autres navires que des navires marchands.

Chez les Forestiers Canadiens

Magnifique banquet de la Cour St-Pierre No. 621

Eloquents discours — Chant et musique

Près de 200 personnes ont pris part, hier soir, au magnifique banquet de la Cour Saint-Pierre No 621 des Forestiers Canadiens, à la salle de l'Union Saint-Joseph.

La salle avait été joliment parée de drapeaux français, anglais, canadiens, du Sacré-Coeur et autres. La disposition de ces décorations était irréprochable et fait honneur à MM. Dr Alf. Drouin et Ls Beaubieu, qui avaient présidé à ce travail.

Le banquet et la soirée ont été fort bien réussis et a valu nombre de compliments au comité d'organisation composé de MM. F. Marcoux, J. Beauchamp, L. Godbout, A. Nadeau, J. E. Drouyn, D. Dumas, L. Dugal, J. E. Huot, R. Plamondon, A. Paquet, E. T. Maheux, L. Beaulieu.

Les tables, garnies des mets les plus succulents, avaient été disposées en fer à cheval.

A la table d'honneur, M. F. Marcoux, chef Ranger de la Cour Saint-Pierre, présidait, ayant à sa droite MM. E. R. Bouchard, organisateur du district des Forestiers Canadiens, J. E. Huot, ex-chef ranger, R. Plamondon, J. E. A. Pin, du "Soleil," et autres ; à sa gauche, MM. W. Alf. Emond, vice-chef ranger, Dr Alfred Drouin, médecin de la Cour, J. E. Drouyn, E. T. Maheux et autres.

Après que les heureux convives eurent fait honneur au menu, M. F. Marcoux proposa la santé d'Ordre des Forestiers Canadiens.

M. E. R. Bouchard répondit à cette santé par un bijou de discours qui fut vivement applaudi.

M. le Dr Alfred Drouin ajouta quelques paroles élogieuses à l'adresse de M. E. R. Bouchard, organisateur du district de Québec.

M. J. W. Dubé répondit à la santé des sociétés soeurs proposée par M. F. Marcoux. La santé de la Cour Saint-Pierre fut proposée par M. J. E. A. Pin.

MM. E. R. Bouchard, F. Marcoux, Dr Alf. Drouin, répondirent avec beaucoup de succès à cette santé qui fut bue, pas n'est besoin de le dire avec enthousiasme.

M. E. R. Bouchard, un mutualiste de marque, prononça un discours vibrant de patriotisme et il reçut une chaleuse ovation.

M. J. E. A. Pin répondit à la santé de la presse, ce qu'il fit avec succès.

Avant l'exécution du magnifique programme musical préparé pour la circonstance par l'orchestre composé de MM. N. Cloutier, E. Dion, A. Drolet, J. Pageau, M. P. Lafrance, M. E. R. Bouchard annonça, aux frénétiques applaudissements des convives, que la Cour Saint-Pierre avait recruté 90 nouveaux confrères pendant le cours des mois d'octobre et de novembre.

En termes les plus heureux, M. Bouchard félicita les membres de la Cour du zèle déployé pendant le concours et les engagea à continuer le travail d'un recrutement sérieux.

Il y eut ensuite chant par MM. J. Lachance, R. Isabel, A. Beaulieu, Art. Lachance, F. Noël, A. Drolet, M. Bourassa, E. Maheux, J. E. Drouyn, J. E. A. Pin et plusieurs autres.

M. le Dr A. Drouin, musicien émérite, accompagna au piano ainsi que MM. A. Drolet et E. Dion.

On vota des remerciements à MM. Amyot & Gauvin, A. Paquet, Boswell & Frères, T. Ratté, Geo. Richard, C. Beaulieu, W. Morissette, J. E. Lamothe, J. C. Delâge, L. J. E. Beaulieu, Jos. Beauchamp, A. Ferland, Dr A. Drouin, E. Fréchette, G. Hamel, E. Demeule, F. Marcoux, R. Plamondon, pour les dons envoyés à la Cour.

M. Cy. Robitaille avait généreusement prêté un piano pour la circonstance.

On vota des remerciements au "Soleil" et à son représentant M. J. E. A. Pin, pour avoir répondu à l'invitation. C'est à une heure avancée de la nuit que les convives se séparèrent.

Somme toute, soirée charmante sous tous les rapports.

Election partielle dans Compton

Nomination 28 décembre

VOTATION 4 JANVIER

Ottawa, 19 déc. — On a émis le bref pour l'élection d'un député à la Chambre des Communes pour le comté de Compton. La nomination est fixée au 28 décembre et la votation au 4 janvier.

Quoique il y ait plusieurs élections partielles à faire, ainsi dans Sherbrooke, comté voisin de Compton, on n'a émis que celui mentionné plus haut.

Le gouvernement est battu

Démission du cabinet Ralli

Athènes, 18 déc. — Le cabinet de M. Ralli a démissionné aujourd'hui à la suite de la défaite du gouvernement dans l'élection d'un président à la chambre des députés. Le roi Georges a demandé à l'ancien premier ministre Theotokis de former un nouveau cabinet.

Un débat de 24 heures

Le premier ministre d'Italie résigne

(Service de la Presse Associée)

Rome, 18 déc. — Le cabinet du premier ministre Fortis a résigné ce soir, à la suite d'un débat de vingt-quatre heures dans la chambre des députés au sujet d'un modus vivendi commercial avec l'Espagne. La séance a été des plus émotionnantes. Le gouvernement, dans un vote de confiance, a obtenu une majorité de 63, mais dans le vote sur le modus vivendi il a été battu par 163 voix de majorité. C'est alors que le cabinet a résigné.

LE CADEAU

A lord Strachona

Une dépêche de Londres annonce que le cadeau à Lord Strathcona qui lui sera offert par ses admirateurs d'Angleterre consistera en son portrait à l'huile par l'artiste canadien, J. Colin Forbes.

En dépit des rumeurs qui avaient couru, Lord Strathcona s'est embarqué, vendredi, sur le "Corona", pour revenir au Canada ; il souffre d'une entorse, ce qui avait fait craindre qu'il ne pût entreprendre le voyage.

Nous vous référons à l'annonce de
WILLIAM CARRIER & FILS,
au sujet des doubles avantages qu'ils accordent aux porteurs de 50 coupons pour le temps des fêtes.
WILLIAM CARRIER & FILS,
164 à 168 rue Dalhousie, B.-V.
11 2 sem.

Nouvelles d'Ottawa

Le pouvoir des chutes chaudières — De retour — M. C. R. Devlin au Canada—L'hon. M. M. Emmerson au banquet des voyageurs — Candidats pour la mairie.

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 19.—Le gouvernement fédéral doit intervenir dans le conflit qui s'est élevé entre les compagnies industrielles rivales au sujet du contrôle du pouvoir hydraulique des chutes Chaudière. Ce conflit a donné lieu à un procès lequel se déroule actuellement devant le maître en chancellerie.

—Le gouvernement a été informé du retour de M. Geo. Macleod, officier-rapporteur du comté de la rivière de la Paix (Peace River), dans la Saskatchewan, et de M. Dubuc. Il y a quelques jours, les dépêches de l'Ouest annonçaient que MM. Macleod et Dubuc devaient être morts de faim au cours d'une tournée périlleuse, dans le nord de leur comté.

—M. C. R. Devlin, député de Galway aux Communes anglaises, qui est arrivé ici il y a quelques jours, pour passer les fêtes de Noël et du Nouvel An avec son père et sa famille, à Aylmer, repartira pour l'Irlande aussitôt après ces fêtes, afin de préparer sa réélection. Les dépêches annoncent que sir Anthony Macdonell doit se présenter contre M. Devlin.

—L'hon. M. Emmerson, ministre des chemins de fer et canaux, adressera la parole au banquet de l'association des voyageurs de commerce du Canada, à Montréal, jeudi prochain. De Montréal, M. Emmerson ira passer la vacance de Noël au Nouveau-Brunswick.

—M. l'échevin Champagne annonce sa détermination de retirer sa candidature pour la mairie, ce qui laisse le champ libre à M. A. A. Taillon contre le maire Ellis, et à M. l'échevin Black. Ce dernier se retirera probablement, de sorte qu'il ne restera que deux candidats pour la mairie. La lutte promet d'être assez chaude, mais les partisans de M. Ellis concèdent la victoire à M. Taillon.

L'hon. M. J. Prendergast

L'hon. M. Prendergast, juge de la Cour Suprême du Manitoba, est arrivé à Montréal, hier, accompagné d'une de ses filles. Il est l'hôte de sa mère, Mme James Prendergast, 1777 rue Ontario. Sa fille aînée est au pensionnat d'Outremont, depuis le commencement de l'année.

Une blouse en mouton de Perse trouvée

Une blouse en mouton de Perse a été trouvé..... belle. Vous avez souvent entendu dire cela. Informez-vous où elle a été faite, et invariablement l'on vous répondra : chez Bédard & Papillon. N'est-ce pas là une preuve assez forte pour vous convaincre. Il en est de même pour les Blouses en Seal électrique, rat musqué et autres. n.

Prélart garanti de manufacture anglaise, valant 75 cts pour 49 cts.
chez ED. BELANGER & CIE,
86 Côte de la Montagne,
29 rue Notre-Dame, Basse-Ville.

Choses Ouvrières

CONCILIATION ET ARBITRAGE

Il a été fait au cours de l'exercice 1903-04 quatre demandes d'intervention amiable du département du Travail au sujet des difficultés ouvrières, chacune de ces demandes des différentes provinces du Canada. Dans un cas la demande d'intervention a été retirée après coup, et dans un autre la demande n'ayant été faite que trois semaines après le commencement de la grève, le département trouva qu'il lui était impossible d'intervenir, vu la position qu'avaient prise les grévistes dans l'intervalle. Les autres cas d'intervention avaient trait aux métiers du bâtiment dans les villes de Calgary, T.-N.-O., et Winnipeg, Man., les grèves en ces endroits étant les plus importantes de l'année. Mille personnes en tout environ se sont trouvées intéressées aux conflits dans lesquels on a demandé au département d'intervenir. Sur ce nombre 800 ont retiré un profit immédiat du règlement des grèves.

Comparativement aux années précédentes, les demandes d'intervention en vertu de l'Acte de Conciliation ont été de beaucoup moins nombreuses. Ceci est dû sans doute au fait que le nombre des différends importants entre les patrons et les employés a été beaucoup moins élevé durant l'année 1903-04 que durant les trois années précédentes, depuis que l'Acte de Conciliation a été mis en force. Le fait que l'année 1903-04 a été particulièrement exempte de nombre de difficultés ouvrières est dû en partie à la prospérité dont nous jouissons ; en partie à la constatation faite par plusieurs unions de métiers que les grèves étaient devenues trop fréquentes dans les années antérieures, et que si l'on continuait ainsi l'industrie et le commerce en souffriraient grandement ; et en partie à la conviction que la situation de quelques-uns des métiers était aussi favorable que possible dans les circonstances.

Dans la Colombie Britannique où le nombre et l'importance des différends dans les années précédentes avaient été tels qu'une Commission Royale dut être nommée pour s'enquérir des causes de leur fréquence, il y eut très peu de grèves ou chômages forcés, et pratiquement aucun d'une importance suffisante pour occasionner des troubles industriels sérieux. Les causes générales dont nous venons de parler s'appliquaient à la Colombie-Britannique et aux autres provinces du Canada, et le rapport de la Commission a été indubitablement un facteur d'une influence considérable dans la paix industrielle qui a été accordée à cette province.

Un autre fait significatif c'est qu'il n'y a pas eu de grèves ni de chômage important forcé sur aucun des chemins de fer du Canada au cours de l'exercice 1903-04. Entre autres causes qui ont amené cet état de choses il faut mentionner l'Acte des différends ouvriers des chemins de fer, présenté au cours de la session parlementaire de 1903 et sanctionné le 10 juillet de la même année. Cet acte donne au gouvernement le pouvoir d'ordonner que tout ce qui se rapportait à un différend entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés soit d'abord soumis à un comité de conciliation, puis à un bureau d'arbitrage, afin d'en faire une enquête assermentée et d'en préparer un rapport pour le public. L'acte en question a donc eu pour effet de rendre les deux parties intéressées prudentes avant d'adopter une ligne de conduite qui ne serait pas sanctionnée par l'opinion publique. La seule difficulté industrielle importante de l'année entre une compagnie de chemin de fer et ses employés a été celle de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc et ses télégraphistes. Sans l'acte auquel les parties intéressées ont eu recours à la fin de l'année, on se serait trouvé en présence d'une grève.

En tout, à la fin de l'exercice 1903-04, on avait demandé l'intervention amicale du département du Travail dans trente-six occasions, depuis l'adoption de l'Acte au mois de juillet 1900.

REGLEMENT DU CHOMAGE FORCE (lock-out) DES METIERS DU BATIMENT A CALGARY, T. T.-O.

La première difficulté ouvrière de l'année qui a nécessité l'intervention de l'Acte de Conciliation a été le chômage forcé des charpentiers à Calgary, T.-N.-O. Ce chômage forcé a été causé par l'anticipation d'une grève qui eût été déclarée le lendemain n'eût été la conduite des entrepreneurs qui renvoyèrent leurs employés. Ce chômage forcé fut déclaré le 3 juin et eut pour effet de suspendre complètement les travaux de métiers du bâtiment à Calgary durant plusieurs semaines, à l'époque même de l'année la plus favorable à ces sortes de travaux.

Au mois de mai, un certain nombre de camionneurs, membres de l'Union des Camionneurs de Calgary, voulurent obtenir des maîtres-camionneurs un prix uniforme de $50 par mois. Environ cinq patrons se rendirent à leurs demandes ; les dix autres refusèrent. Le 1er juin, les camionneurs se mirent en grève et demandèrent aux autres unions de les appuyer. Les charpentiers, en réponse à cet appel de grève sympathique, résolurent le 2 juin de donner avis aux entrepreneurs pour qui ils travaillaient qu'à partir du 4 juin ils ne toucheraient plus à un seul morceau de bois qui serait transporté par des camionneurs non-unionistes prenant la place des camionneurs en grève. Avant que cet avis eût été donné, cependant, quelques charpentiers à l'emploi d'un entrepreneur refusèrent de manier du bois qui avait été transporté par des camionneurs non-unionistes. Là-dessus les entrepreneurs se réunirent et résolurent de congédier tous les charpentiers à leur emploi qui faisaient partie d'une union. Cette résolution fut adoptée conjointement avec d'autres patrons dans les métiers du bâtiment et l'industrie du bois, qui ayant formé une sorte d'association de patrons décidèrent de se donner la main pour écraser cette union ouvrière. Tous, sauf les entrepreneurs charpentiers, revinrent sur leur décision dix jours après le chômage forcé général déclaré au mois de juillet. La cause en était que tous les patrons ne s'étaient pas joints à cette association et que quelques-uns avaient refusé de tenir cette ligne de conduite.

La grève des camionneurs se continua jusqu'à la fin de juin, alors, qu'elle prit fin, les camionneurs unionistes ayant été remplacés par d'autres, et l'union n'ayant pas de fonds suffisants pour lui permettre de supporter une grève prolongée.

—Les tailleurs de Cuir à la James Muir Co, qui étaient en grève depuis une semaine, sont retournés à l'ouvrage ce matin, ayant obtenu des patrons ce qu'ils exigeaient d'eux. A l'avenir les tailleurs travailleront à la pièce et aux prix de la nouvelle liste.

Grande démonstration à Québec

EN L'HONNEUR DE M. GOUIN

Assemblée à la salle Jacques-Cartier

LE PARCOURS DE LA PROCESSION

La date de la démonstration dont nous avons parlé en l'honneur de M. Gouin, premier ministre de la province est fixée à ce soir, le 19 courant.

Les détails du programme ne sont pas encore arrêtés, mais en voici les grandes lignes : L'honorable M. Gouin sera escorté du Château Frontenac, par les rues du Fort, Buade, de la Fabrique, St-Jean, du Palais, St-Joseph, de la Couronne, St-Valier, St-Joseph jusqu'à la salle Jacques-Cartier où aura lieu une grande assemblée à laquelle tous les ministres et autres orateurs adresseront la parole.

Comme on le sait cette démonstration a pour but de souhaiter à l'honorable M. Gouin la bienvenue à Québec dont il fait sa résidence à l'avenir.

Nul doute que les citoyens de Québec démontreront par leur présence en grand nombre qu'ils savent apprécier l'éminent personnage qui vient demeurer au milieu d'eux.

Il est important d'avoir à la main un remède fiable contre les rhumes les toux. Il faut en prendre dès le premier symptôme du rhume.
BAUME RHUMAL
Guerit sûrement et promptement sans déranger l'estomac. Renforcit les poumons. Prix 25 cents.

EPICERIE
ELZEAR TURCOTTE
71-73 rue GRANT. — 74-80 rue DESFOSSES
35 rue OTTAVE, ST-ROCH,
QUEBEC

Nos prix sont intéressants ; Valences, 4 couronnes le plus beau à Québec 2 lbs pour	15
Ecorces citrons et oranges anglaises. La livre	15
Currants nettoyés 2 paqs. pour	15
Brandy Brut spécial, notre importation, la grande bouteille	$ 1.00
Sirop de fruits assortis au sucre granulé pour la grande bouteille.	20
Bas de Noël importés, la plus grande variété depuis $2.00 à	05
Chocolat à la crême, brun et bon	10
Cosaques—Des nouveautés de Londres depuis $1.75 la boite à	05
Sirop de fruits, fantaisie Tour Eiffel, baigneuses, etc	70
Nos vieux vins O'Porto, et Sherry, la bouteille $1.50, $1.00 75c. et	50
12 grandes btls. Bordeaux dans une caisse	$ 2.25

Dindes, Poulets, Oies, Lièvres.
Demandez nos bons 5 %.

ETABLI EN 1885.
UN TRES BEL ASSORTIMENT
-DE-
MARCHANDISES POUR LES FETES
VIENT D'ETRE RECU A NOTRE MAGASIN.
La plus belle collection de diamants montés, encore offerte en vente. Montres, bagues, argenteries, bronzes, verre taillé, articles en cuir, cannes, parapluies et pipes.
Articles nouveaux en Cuivre des Indes reçus cette semaine.
Magasin ouvert tous les jours jusqu'à 9hrs.
EMILE JACOT
128, RUE ST-JOSEPH

Poele à Deux Ponts
"LE DUC"

Tous nos poêles sont fournis avec un set complet d'ornements nickelés "ALASKA" un rond par anneau et des trepieds en deux morceaux dans le fourneau.
Nos poêles sont les seuls sur le marché ayant des améliorations.
Nous n'employons seulement que de la fonte neuve dans la confection de nos poêles et le fini est parfait sous tous les rapports.
Nous remplissons toujours nos commandes le même jour, qu'elles sont reçues, ainsi vous êtes certain de n'éprouver aucun retard en nous envoyant votre commande.
A. Belanger
MONTMAGNY, QUE.

Une seule bouteille suffira pour vous convaincre des qualités réconfortantes du

Vin St-Michel

Boivin, Wilson & Cie, 820 Rue St-Paul, Montreal
Agents Généraux
Eastern Drug Co., 14 Fulton St., Boston
Représentants pour les Etats-Unis

CADEAUX SUPERBES CADEAUX

GRANDE REDUCTION!

Sur tous nos parfums, poudre, savons articles de toilette, en vue de réduire notre stock qui est considérable avant de prendre l'inventaire.

Parfums,.....Poudre,.....Savons,.....Roger & Galler
" " " Pivert
" " " Seely
" " " Taylor
" " " Calisher

Vaporisateur pour parfums, Boites à poudre et moppes.

Pour cadeau, nous avons une jolie boite, contenant brosse, peigne, miroir, nouveau genre qui est un joli ornement en même temps très utile.

Venez visiter notre assortiment et prendre nos prix. Toute commande en dehors de la ville, sera remplie avec soin. Demandez nos prix.

Dr ED. MORIN & Cie,
Pharmaciens en gros - - - - 113 Cote Lamontagne, Que.

LA BUANDERIE VICTORIA
VIENT DE COMMENCER SES OPERATIONS AU
No. 27 rue TESSIER

Où elle prendra tout travail concernant cette ligne, tel que

Repassage de chemises, Cols, Poignets, etc
Nettoyage et Teinturerie
TOUT OUVRAGE GARANTIE

Nous sollicitons le patronage du public et lui promettons satisfaction.

Geo. Madden, Prop., - - Nap. Michaud, Gérant
No. 27, RUE TESSIER Tél. 2570

A JACQUES-CARTIER

La réunion des Dames de la Sainte-Famille qui devait avoir lieu mercredi est remise au premier mercredi après Noël.

—On a commencé le grand ménage à l'église paroissiale. Une dizaine de laveuses sont à l'ouvrage.

—La Guignolée : La section Jacques-Cartier, à une assemblée tenue chez M. Jos. Gauthier, de la rue St-Joseph, a changé quelque peu la formation et l'itinéraire des sous-sections.

Sous-section No 1.—Chef, M. Georges Brown, comprenant les rues Caron au Boulevard Langelier, de la rue Saint Joseph à la rue Prince-Edouard inclusivement.

Sous-section No 2.—Chef, M. Ferd. Parent, comprenant les rues Caron à Dorchester, Saint Joseph à la rue Prince Edouard inclusivement.

Sous-section No 3.—Chef, M. J. E. Côté, comprenant les rues Saint Joseph à Saint Valier, Dorchester au Boulevard Langelier.

Sous-section No 4.—Chef, M. Alp. Fecteau, comprenant les rues Saint Valier à Arago ainsi que les ruelles Nelson, Alfred, Turgeon, Voltigeurs, Jérôme.

Vendredi prochain il y aura assemblée à 8 hrs, des voyageurs de cette section chez M. Joseph Gauthier, 292 rue Saint Joseph.

Des remerciements ont été votés à M. Gauthier pour l'offre d'une voiture et l'usage de sa salle.

Les voyageurs sont priés de se réunir samedi prochain, le matin à 8.30 hrs, et le soir à 6 hrs, à la salle Gauthier.

PIANOS HEITZMAN & CO.

Parce qu'un piano Heintzman & Cie, coûte un peu plus cher que n'importe quel autre piano, ce n'est pas une raison pour ne pas l'acheter. Les quelques piastres extra dépensées sur le piano Heintzman & Cie, seront quatre fois regagnées par sa durabilité et ses qualités artistiques, qui manquent absolument aux autres.

Nous venons de recevoir 25 de ces bijoux artistiques. Prix raisonnables et termes de paiement faciles.

Magasin ouvert tous les soirs.

LAVIGUEUR ET HUTCHISON,
81, 83 et 85 rue Saint-Jean.
Succursale 54 rue Saint-Joseph.
18d 3fs

Déraillement

(Service de la Presse Associée)

Elmira, N.-Y., 18 déc.—Deux convois de marchandises ont déraillé à Bath, N.-Y., dans la soirée d'hier, sur le chemin de fer "Delaware, Lackawanna & Western". Les communications étant interrompues, il a été impossible d'obtenir de détails sur l'accident.

Après une Promenade Au Froid buvez une tasse de thé de bœuf chaud fait avec de

L'Extrait de Bœuf d'Armour

Ca chasse le frisson, ça fortifie l'organisme digestif, et ça renforce.

Un véritable reconstituant dont les effets sont des plus réconfortants.

ARMOUR LIMITED, - Toronto.

SOUPES SAVOY
12 sortes. Tous les épiciers. (43)

Verdict

Le coroner Jolicoeur est de retour de Saint-Sylvestre, où il a tenu une enquête sur le corps de Richard Hogan.

Verdict : Suicide dans un moment d'aliénation mentale.

MORT SUBITE

Le Dr G. W. Jolicoeur a été averti hier que Basile Vermette, âgé de 60 ans, avait été trouvé mort à sa résidence à Saint-Jean Chrysostôme.

Une enquête sera tenue aujourd'hui.

La Tempérance

Jusqu'au 1er janvier tout acheteur à l'un de nos magasins, pour un montant d'au moins $2.50 aura droit (outre ses bons de 5 p.c.) au bargain de 4 lbs de thé naturel pour 50 cts les 4lbs.

NOTEZ BIEN que nous avons au-delà de 50 variétés de bonbons au sucre, depuis 5c. la lbs, au chocolat depuis 10 cts la lbs et au delà de cent variétés de biscuits dont de beaux et bons mêlés.

3 LBS POUR 25 CTS

Oranges belles et grosses, pour 10 cents.

Le plus beau choix de bonbonnières et marchandises pour les fêtes, au plus bas prix.

LA TEMPERANCE ayant recommandé le café pour les visites du jour de l'An, nous avons reçu un café spécial à cet effet.

Une visite à l'un de mes magasins vous sera profitable.

A.A.J. GINGRAS,
53 à 61 rue St-Dominique,
479 rue St-Jean.
3e rue à Limoilou.

LES BIJOUX NOUVEAUX, C'EST LA QUESTION!

Un bijou nouveau est toujours un attrait, et l'horloger qui saura toujours présenter au public les objets les plus originalement confectionnés et du plus pur métal, sera toujours certain d'une clientèle qui ne le désertera jamais. Nous croyons sincèrement que M. J. E. Gagnon du No 300 rue St-Joseph, est un de ces horlogers privilégiés. Il a aussi réussi à se créer une excellente renommée dans ce qui regarde l'optique. Ses lunettes sont des plus variées quant aux couleurs pour protéger contre la neige et le soleil et quant aux degrés de projection. N'oubliez pas l'adresse No 300, rue St-Joseph, chez

J. E. GAGNON,
Opticien,
Horloger, bijoutier et graveur.

Echos de la fête

Du 11 décembre

Au village Huron

Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir publier dans notre journal une vignette du magnifique diplôme de chef honoraire de la tribu huronne solennellement remis, lundi, 11 décembre, à monsieur Folke Cronholm, chargé du consulat général de Suède, à Québec.

Ce diplôme, artistement travaillé, en poil d'orignal, sur un large bouleau, est l'œuvre de Mlle Caroline Gros-Louis, sous la direction de M. P. A. Picard.

Au sommet, on voit les armes de la Suède, flanquées du tomahawk et de la flèche. Vis-à-vis, au bas du diplôme, se trouve le castor. A l'angle gauche, en haut, l'érable ; à l'angle correspondant, en bas, le chardon. A l'angle droit, en haut, la rose, et l'angle correspondant en bas, le trèfle.

Tous ces dessins sont brodés exactement dans leurs couleurs respectives.

Encore une fois ce diplôme est un travail aussi artistique qu'original et éloquent, et fait le plus grand honneur à celui qui en a conçu le plan et à la Huronne qui l'a exécuté.

On peut le voir exposé en ce moment dans l'une des vitrines du bureau de notre confrère, le "Morning Chronicle".

Une fois Employé
Toujours Employé
Parce que
La meilleure Teinture

Pour teindre les Cotons, Laines, Soies, Blouses, Corsages, Robes, Rideaux, Rubans, etc.

Maypole Soap

Fabriqué en Angleterre
Mais vendu partout.

Il LAVE et TEINT en toutes couleurs. Une fois employé—Toujours employé. Vendu par tous les principaux pharmaciens et commerçants.

Un livret à son sujet gratuitement en s'adressant à

CANADIAN DEPOT 8 PLACE ROYALE. MONTREAL

oo—6

N'OUBLIEZ PAS

Qu'à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, le meilleur poste pour vous procurer ce qu'il y a de plus nouveau en Montres, Jones, Bagues, Chaines, Horloges, Bijouteries, Lunettes, etc., etc., à des Prix Modérés est toujours le magasin de

JOS. BLONDEAU

329 rue St-Joseph Vis-à-vis l'église Jacques-Cartier

Nous prenons un soin particulier de la réparation des Montres, Horloges, Bijoux, etc.

Une visite vous convaincra de la modicité de nos prix de la bonne qualité de nos marchandises.

N.B.—Un calendrier sera donné gratis à tout acheteur.

Pour les Fêtes

Nous venons de recevoir un assortiment de Gants de Kid "Dent" et "Perrin" dans les couleurs les plus nouvelles.
Nous avons un beau Gant Français de couleur pâle pour 85c la paire.

Mouchoirs brodés à 15c, 20c, 25c.
" de toile avec ourlet pour $1.25 la doz.
" " " en boîte de fantaisie pour dames et messieurs
Nous avons un joli choix de Collets, Cravates, Fichus, etc.

Indienne Anglaise pour 10c, 12c, 15c.
Etoffe à Robes de fantaisie à 25c valant 45c.
Cachmire Noir à 30c, 40, 45c.
Alpaca Noir à 25c, 30c, 35c.

5 POUR CENT D'ESCOMPTE POUR ARGENT COMPTANT

GLOVER FRY & CIE

La plus grande vente à l'encan

De montres, horloges, bijouteries en or solide, diamants depuis $10.00 à $100.00 il faut que tout soit

VENDU D'ICI AU MOIS DE JANVIER

car il faut déménager. Profitez des bargains qui vont se faire

CHEZ GAGNON
Bijoutier-Opticien,
300 RueSt-Joseph.

La vente à l'encan aura lieu 2 soirs par semaine, samediet lundi soir pendant tout le mois de décembre.
Une grande réduction sur les ventes privées de jour et soir.
En foule samedi soir à 7.30hrs, précises.

SIROP D'ANIS GAUVIN

Dès le plus jeune âge vous devez voir à ce que vos enfants jouissent d'un bon sommeil si vous voulez qu'ils deviennent forts et vigoureux.

SIROP D'ANIS GAUVIN

augmentera régulièrement et procurera un sommeil doublement réparateur à tous ceux qui le prendront régulièrement.

En vente partout à 25 cents

Magasin à louer

Un des plus beaux postes de commerce de la ville de Québec, occupé pendant plus de vingt-cinq ans par F. Simard & Cie, marchands de nouveautés, situé au No 137, rue Saint-Joseph. Possession immédiate.
S'adresser à W. BRUNET & CIE,
Pharmaciens, 139-141 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

Cousineau, Raymond & Hall
68 RUE St-JACQUES,
Montréal.

Vente et achat de propriétés
Location de maisons,
Administrateurs de Successions
Argent à prêter sur hypothèques,
Transactions commerciales de tous genre, spécialement Hotels licenciés
Monsieur Hubert Raymond autrefois de Québec.
Correspondance sollicitée.

NOUVELLES ETUDES!
POUR LE PIANO
28 ETUDES
Mélodieuses et instructives pour le développement de la main gauche
redigées par
AUGUST W. HOFFMAN
Soignousement doigtées. Editées en deux parties.
Prix de chaque partie, $1.00
En vente chez l'éditeur-importateur.
Arthur Lavigne,
68 RUE ST-JEAN

SPECULATEURS

Sur les stocks de New-York, grains, provisions, etc., sauveront de l'argent sur la commission, les intérêts, etc., en plaçant leurs ordres sur marge de 3 p. c., ou plus avec la maison bien connue

The Municipal Trading Co.
Of New-Jersey, U. S.
Bureau : 84 rue St-Pierre, Quebec
PHONE - - - 1624

GRANDE VENTE
DE VIANDE
A BON MARCHE
Pour le temps des fêtes
20 LIVRES POUR $1.00
Une tranche de steak,
Un roast beef
Et du mouton.
—— AUSSI ——
Lard à 10 cents la livre.
Saucisse, 3 livres 25 cents.
Viande hachée 3 livres 25 cents.
Chez LOUIS MATTE
En haut du MARCHE ST-PIERRE
Pour vous guider voyez l'enseigne bleu, blanc, rouge illuminée.
Une visite vous convaincra.
Livraison à domicile.
15dec 1sem

FEUILLETON DU "SOLEIL"

PAR ALEXIS NOEL

Paulette se Marie

No 10

Nous rions encore en passant dans la salle à manger contiguë — la vaste salle, haute comme un hall, sombre et froide, où la table semble perdue, où les portraits d'ancêtres, en fraise, en col à la mousquetaire, en pourpoint, en justaucorps, fixent sur les hôtes leurs regards persistants et énigmatiques.

—C'est bien à vous, Gaëtan, dit la marquise, d'être venu ainsi au secours de cette petite !. Ma chère ajouta-t-elle en se tournant vers ma tante, le capitaine est le cœur le plus compatissant qui soit !

—Le pensez-vous ? s'exclama celui-ci en riant. Certes, je ne suis pas mauvais ; mais, il ne faut pas me faire meilleur que je ne vaux ! Je n'avais pas l'honneur de connaître encore mademoiselle de.. du ..

—Du Breuil, dit ma tante.

—Du Breuil. Je ne pouvais savoir que cette petite nonnette grise cachait tant de fraîche et pimpante jeunesse..

—Votre action n'en a que plus de mérite

—... Et puis, la joie de rendre un léger service à une si charmante inconnue se doublait du plaisir d'embêter le contrôleur.

Il devint un peu plus rouge qu'il ne l'est naturellement :

Parnon pour "s'embêter" fit-il.

Bah ! c'est passé dans la langue, répliqua l'indulgente marquise. Mais sans vouloir vous faire meilleur que vous n'êtes dites donc que vous n'êtes pas le père de vos soldats ?... Les sous-officiers de votre compagnie se plaignent, paraît-il, qu'à force de lever les punitions qu'ils distribuent, vous leur ôtiez toute autorité sur les hommes.

Durant le repas, il se montra d'une brusquerie amusante qui n'épargna personne de ceux que la conversation amenait sur le tapis. Cela ne l'empêchait pas de s'empresser, aimable et badin près de ma tante et de moi-même. C'était la première fois qu'un jeune homme, le capitaine est un jeune homme encore, malgré ses cheveux rares et sa moustache qui grisonne, me prêtait de l'attention ; et tant de galanterie papillonnante n'était pas sans me troubler.

Après le déjeuner, en sirotant le café et les liqueurs, tandis que le marquis et le capitaine fumaient sans façon auprès de nous, Mme de Rocroy me pria de faire un peu de musique.

Comme je n'accédais pas tout de suite à son désir :

Ah çà, Farfadet, insinua-t-elle vous ne prétendrez pas, devant moi, que vous ne savez rien par cœur ?

Je m'assis au piano, intimidée tes mains frémissantes.

Je jouai, comment cela me revint-il sous les doigts ? une Méditation de Massenet ; chant large et profond, sous des accords syncopés à contre-temps, qui semblent comme les sanglots sourds de cette plainte. Jamais, mon propre jeu ne me donna une émotion pareille à celle que je ressentis, hier, dans ce petit salon ancien, aux stores baissés, pendant que m'écoutaient ma tante, nos hôtes et... cet officier qui n'était cependant presque un étranger tout à l'heure !

Mais Farfadet, mais Paulette, s'écrièrent, d'une seule voix, la marquise et ma tante, quand j'eus plaqué le dernier accord, nous avons de l'âme !

Par contre ma tante qui l'autre jour, s'était laissée, si délicieusement aller dans cette romance mélancolique où je l'avais surprise ; ma tante chanta, du bout des lèvres, des airs légers et quelconques, qui ne parvinrent pas à me tirer de la langueur où la poignante petite œuvre de Massenet m'avait mise.

L'après-midi, pour moi s'écoula en rêverie, Quand le soleil se pencha derrière les arbres du mont Saint-Marc, nous avons quitté l'ombre du salon pour le jardin où la marquise, en cette saison, se plaît à recevoir.

L'exquise vue qui s'étendait devant nous !

D'abord, les allées bien peignées s'enroulant et se déroulant autour des gazons, et dévalant jusqu'à la rivière. Puis, la rivière fait des coudes, s'égaie et se renouvelle du glissement de lourdes péniches plates, que halent de la rive de gros percherons accouplés. La-bas, les plaines jaunes poudroient sous le soleil penché, retentissantes du sifflement des faux et des appels des moissonneurs. Enfin, la forêt ferme l'horizon, profonde, mamelonnée, presque noire, sur le ciel où de grands oiseaux passent d'un vol lent et triangulaire

Hélas ! trop tôt, les visites affluèrent. Ce fut, en premier, un jeune godelureau, d'une élégance affectée, singeant les modes de 1830, M. de Gasty, je crois, qui parada en mon honneur. Puis, Mme et Mlle de Voreblon ; puis des officiers ; un ingénieur des ponts et chaussées un sous-inspecteur des forêts, et je ne sais plus.

Enfin apparut, du fond d'une allée, une robe rouge, une énorme robe rouge qui semblait rouler en s'avançant, et que couronnait, sur des épaules rebondies, une immense capeline en paille, fleurie en coquelicots éclatants et de tapageuses fanfreluches...

—Oh ! fit narquoisement le capitaine entre ses dents quelle chance ! nous allons rire un brin. Voici venir Mme "bureau de Tabac" !

—Gaëtan ! reprocha la marquise.

Mais lui de continuer :

—Peut-on s'accoutrer de la sorte ! Non, mais, est-elle assez "bureau de tabacs", dites ?

Et s'adressant à moi :

—Vous ne trouvez pas, mademoiselle ?

—Il faudrait au moins que je sache, répondis-je, pourquoi vous appelez cette dame (Bureau de Tabac)? Je ne pense pas qu'elle soit buraliste...

—Pas précisemnt, répliqua-t-il en riant. C'est la veuve du général baron de l'Essrée.

—Je ne vois pas la similitude...

—Comment vous ne saisissez pas ?.. Une veuve de général.. (Bureau de Tabac).. Avouez qu'elle porte bien son surnom. Elle le décore comme une enseigne.

La grosse dame approchait.

—Taisez-vous, dit la marquise. Mme de l'Estrée pourrait vous entendre... C'est une excellente personne, bien qu'un peu fantasque

Elle est si vaniteuse qu'elle ne s'imaginerait pas qu'il est question d'elle... Mademoiselle Dubreuil, que penseriez-vous d'un petit tour dans le parc?... Vous permettez, mademoiselle, demanda-t-il à ma tante

Sur l'acquiescement de celle-ci, je suivis le capitaine. Mais :

J'en suis, déclara M. de Gasty.

Et moi, et moi, et moi, répéta en échos toute la bande des jeunes gens.

Vous voyez, fit M. des Montaignes, voici l'effet qu'elle produit, la générale... Il est vrai que, la générale à part, tous ces petits freluquets sont à se disputer un regard de si beaux yeux !

Quels beaux yeux, questionnai-je bêbêtement ?

Dame, dit-il, ce n'est sûrement pas des miens qu'il s'agit.

Je compris, et piquai mon fard Il a une façon de vous envoyer des compliments, le capitaine qui ressemble plutôt à un coup de pistolet !

Dans les détails du parc nous sommes passés auprès du chenil où une meute de petits bassets d'Allemagne nous accueillit de furieuse manière

Des chiens, des chiens, m'écriai-je ! Oh ! j'adore les chiens, savez-vous !

Si M. de Rocroy nous avait accompagnés, il vous aurait offert incontinent de choisir, parmi ses dachs, celui qui vous plaît le mieux.

Ce serait un triste pensionnaire, mademoiselle, se permit M. de Gasty. Ces sortes de chiens sont intenables si près de la forêt tentatrice. Mais, j'oserai...

XI

Même jour, au soir.

J'en étais là de ma rédaction, lorsque trois coups frappés à la porte de ma chambre vinrent couper net la phrase commencée.

Mademoiselle s'habille, dit Clara ; elle prie mademoiselle de descendre au salon où le capitaine des Montaignes attend...

Je sursautai de mon fauteuil :

Le capitaine !

Et plus posément :

Bon, c'est bien... je descends

Je ne puis pourtant pas me montrer ainsi !

Je me plante devant ma glace ma coiffure n'a plus de nom ; je suis congestionnée d'avoir écrit !

Tant bien que mal je rafistole ma chevelure vraiment par trop vagabonde ; je jette un nuage de poudre sur mes joues... Une épingle à ma ceinture... deux tapes sur ma jupe qui fait des plis.. Et je dégringole l'étage, quatre à quatre !

Sans doute, j'ai tort de courir ; cela va m'empourprer le visage encore... Je m'en rends compte ; mais mes jambes vont plus vite que ma raison...

Je pousse la porte du salon : mon sergent-major est là, debout sanglé, reluisant dans son uniforme :

Monsieur, commencai-je, tandis qu'il s'incline cérémonieusement...

Patatras !... Il porte entre ses bras un énorme petit chien, noir bouclé, maffiu, aux lourdes pattes qui s'agrippent, et qui pousse des appels désespérés et pointus d'orphelin en quête de sa mère-nourrice !

(A suivre)

D'ici au 6 janvier, nous allons mettre des coupons de Farine Préparée dans nos sacs de farine de 10 lbs, à patisseries, Fleur de Lis et Gold Drop.

WILLIAM CARRIER & FILS,
104 à 108 rue Dalhousie, B.-V.
11 2 sem.

DEMANDE A LA LEGISLATURE

Avis public est par les présentes donn que demande sera faite à la prochaine session de la Législature de Québec, pour l'adoption d'une loi amendant la charte de "The Royal Trust Company" et l'autorisant à agir comme tutrice aux mineurs, curatrice aux interdits, à la personne et aux biens et aux substitutions, à charger et recevoir des honoraires et rémunération quand elle remplira ces fonctions et celles d'exécutrice testamentaire, administratrice ou fideicommissaire, lui donnant le pouvoir d'autoriser un de ses officiers à exécuter des cautionnements en justice, l'autorisant à garantir l'exécution de contrats de toutes sortes, et pour autres fins.

Québec, 27 novembre 1905.

L. A. CANNON,
Procureur de la requérante.

30nov 1ms

AVIS

AVIS est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour un acte amendant l'acte relatif à la Quebec Central Railway Company, et pour étendre les privilèges de la dite Compagnie et l'autoriser.

1. A faire des changements et des constructions sur la ligne actuelle entre la gare de Beauce, sur le Québec Central jusqu'à Beauceville, sur la même ligne connue comme extension de la Chaudière.

2. De reconstruire depuis Beauceville jusqu'à la Rivière Famine, une distance de près de neuf milles.

3. De suivre la Rivière Famine jusqu'à sa limite près du village de Lanceville et de là en suivant le versant de la rivière St-Jean jusqu'à ou près d'un point sur le chemin de fer Témiscouata à ou près de la Station Cabano, avec pouvoir de faire des raccordements avec le dit chemin de fer de Témiscouata.

Tel embranchement devant être connu sous le nom de Québec Central Chaudière Extension.

4. D'émettre de temps en temps, des obligations, débentures ou actions constituant une première hypothèque sur tel embranchement et propriétés et par le fait prenant présséance sur les autres garanties de la Compagnie.

5. De donner droit aux directeurs, en autant qu'ils le jugeront à propos, de vendre ou autrement disposer des actions possédées sur le capital de la Compagnie, déclarées lui appartenir par le jugement de la Cour Supérieure à Québec, du 24e jour de mars 1903.

Et pour autres fins.

Québec, 1er novembre 1905.

W. et A. H. COOK,
Avocats des demandeurs.

8 dec—1ms

AVIS public est par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, par Thomas J. Samson, J. A. Lavigne, Henri Dechêne, J. M. Doré, E. A. Lambert, J. B. Gosselin, Jos. Marceau, Georges Couture, G. A. Michaud, Eugène Morisset, Philémon Gilbert et autres, pour obtenir un acte afin d'incorporer "l'Association des Hôteliers de la Province de Québec" pour protection et secours mutuels des hôteliers, avec droit d'acquérir des immeubles au nom de l'Association et autres fins.

St-Joseph, Beauce, 4 décembre 1905.

L. U. TALBOT,
Procureur des requérants.

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour obtenir un acte afin d'incorporer la Québec Northern Railway Company, avec pouvoirs de construire un chemin de fer à voie large ou étroite, partant d'un point sur la rivière Bell auprès ou près des rapides Woodchuck, près du lac Obaska, et se prolongeant de là dans une direction septentrionale vers le lac Mattagami et autorisant l'exploitation du dit chemin de fer par la vapeur ou l'électricité, et la construction de lignes d'embranchements, et toutes choses nécessaires ou en rapport avec les dites fins.

LACHANCE & AHERN,
Procureurs des requérants.

Québec, 14 décembre 1905.—1m

AVIS est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour un acte incorporant la North Eastern Railway Company, avec autorité de construire et d'opérer un chemin de fer, d'un endroit sur la rive Est du Lac Témiscamingue, à ou près de Ville-Marie, de là vers une direction à l'Est passant par les baies du côté Sud du Lac des Quinze, Victoria et Kakebonga, dans le comté de Pontiac, et continuant jusqu'à un endroit à ou près de la cité de Québec, avec le droit de construire des embranchements d'un endroit à ou près du Lac Témiscamingue ou nord jusqu'à un endroit sur le chemin de fer National Transcontinental, dans les environs du Lac Abitibi; d'un endroit sur la ligne principale à ou droit à ou près de Maniwaki; d'un endroit à ou près de Maniwaki; d'un endroit à ou près de la rivière Gatineau, traversant la ligne principale jusqu'à un endroit à ou près de Nominingue.

Pour acheter et acquérir des terres agricoles ou en bois, et exploiter, vendre ou disposer de ces dernières; d'acheter ou acquérir autrement des pouvoirs d'eau et des pouvoirs électriques avec pouvoir de vendre et disposer de tous les surplus des pouvoirs d'eau, et pouvoirs électriques non requis par la compagnie; d'acheter ou autrement acquérir tout chemin de fer, tramway et pouvoir et d'émaner des débentures et actions sur le capital de la compagnie et paiement de ces dernières. La compagnie pourra vendre, louer ou autrement disposer, ou d'amalgamer avec aucune autre compagnie ayant des pouvoirs semblables, en partie ou en entier.

Montréal, 29 novembre 1905.

AVIS

Avis est par les présent donné que les révérendes sœurs, dites: Les Sœurs de St-François d'Assise demeurant à St-François de Beauce, s'adresseront à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir une loi les constituant en corporation sous le nom de "Les Sœurs de St-François d'Assise" dont la mission est le soin des malades et l'enseignement des enfants pauvres, avec les pouvoirs ordinaires accordés aux corporations légales de cette province.

MERE MARIE VICTORINE,
Supérieure.

PIERRE BOUFFARD,
Procureur des réquérants.

AVIS

AVIS est par le présent donné que François Joseph Richer Lafleche de Warwick, dans le comté d'Arthabaska Docteur en Médecine de l'Etat du Maine, présentera un bill à la prochaine session de la Législature, aux fins de se faire admettre à la pratique de la Médecine dans la province de Québec, après passation des examens ordinaires devant le bureau des Médecins de la dite Province.

Québec, ce onzième jour de décembre 1905.

CHOQUETTE, GALIPEAULT & TASCHEREAU
Procureurs du dit François Joseph Richer Lafleche.

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE qu'à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, une demande sera faite pour l'adoption d'une loi détachant de la Municipalité de la paroisse de St-Léon de Standon, les lots 85 à 88 inclusivement du 2ème rang du Canton Buckland; les lots 35 à 40 inclusivement des 3, 4, 5ème rangs du même canton; et les lots 33 jusqu'à 38 inclusivement du 5ème rang du même canton, ainsi que les subdivisions de tous les lots plus haut mentionnés sur le plan et livre de renvoi du canton de Buckland et du Cadastre Officiel de St-Léon de Standon et de St-Malachie, et de la Municipalité de la Paroisse de St-Malachie les lots 29 jusqu'à 34 inclusivement de chacun des 2, 3, 4, 5ème rangs du canton de Buckland et leurs subdivisions sur les plan et livre de renvoi officiel du cadastre officiel pour la paroisse de St-Malachie et de St-Léon de Standon, les dits lots ainsi détachés devant former une nouvelle Municipalité sous le nom de la Municipalité de la Paroisse de St-Nazaire.

Québec, 15 décembre 1905.

ROMEO LANGLAIS,
Procureur des Requérants.

16 déc.—1 mois

Dessin enrégistré.

SPORT

ATTRAYANTES LUTTES A BRAS-LE-CORPS

Le jeu de hockey dans les Provinces Maritimes et à Québec

NOTES DIVERSES

HOCKEY

LES PROJETS DE JOUTES D'EXHIBITION DANS LA NOUVELLE-ECOSSE

Halifax, 18.—Les Wanderers, de Montréal, projettent d'entreprendre trois joutes d'essai avec des clubs senior de la Nouvelle-Ecosse. Ils visiteraient Halifax, Truro et Amherst.

Les Wanderers demandent que la somme de $600 leur soit garantie pour le voyage.

BONNE ACQUISITION

Westville, N. E., 18.—Dicky Boon, fameux joueur, de Montréal, vient d'arriver ici, après avoir passé quelques jours à Moncton. Il entre à l'emploi de l'Intercolonial Coal Co.

Boon déclare qu'il jouera au hockey dans la ligue de la Nouvelle-Ecosse, cet hiver. Les sportsmen des Provinces Maritimes ont fait une bonne acquisition dans la personne de ce joueur.

UNE DEMISSION

St-Jean, N. B., 18.— Faute d'un nombre suffisant d'athlètes qui se livrent à notre jeu national d'hiver, le Neptune s'est retiré de la ligue locale. Cette démission est regrettée par les amateurs.

Squash ball

UNE CORRECTION

Nous avons dit par inadvertance, hier, que les vainqueurs des premières parties du concours, au club de la Garnison, avaient gagné deux parties contre une.

Il fallait rapporter "trois contre deux," pour être exact. Au reste, nos lecteurs ont sans doute vu le rapport détaillé qui a paru dans la huitième page.

LUTTE

VENDREDI PROCHAIN

GOTCH ET MacLEOD

La rivalité entre ces deux hommes date de loin, et avec le temps, elle est devenue de plus en plus intense. La première fois qu'ils se firent face, dans un village obscur de l'Iowa, pour un pari de 50 dollars, mit un abîme entre ces deux athlètes.

Les deux hommes ne s'étaient jamais vus, jamais connus. Gotch était alors, suivant l'expression de Dan, "une véritable statue de marbre, d'un physique qui le frappa lui-même d'étonnement."

MacLeod s'était présenté comme un jeune fermier des alentours. Il était alors le roi d'Amérique, intombable. La lutte eut lieu au milieu de la route, parmi le sable et les cailloux du chemin municipal, et Dan MacLeod sortit vainqueur après une heure et demie d'une lutte effroyable.

Dan empocha ses 50 dollars et partit sans laisser son nom. Un an plus tard, le hasard mit Gotch en présence de l'Ecossais, à Worcester, Mass., et Gotch reconnut son rival, et apprit son nom. "Je suis moins surpris d'avoir été battu," avoua Gotch, quand il entendit prononcer le nom de MacLeod, et il raconta l'histoire de sa défaite par un adversaire anonyme, au beau milieu du chemin de son village.

Quand l'histoire fut racontée, tout le monde s'écriait en choeur: "Ce n'est pas surprenant, Dan MacLeod bat tout le monde en Amérique."

Gotch, cependant, n'eut pas la paix avant d'avoir demandé et obtenu sa revanche. La deuxième rencontre eut lieu à Buffalo, et le tigre de l'Iowa—ce surnom lui fut appliqué ce jour-là—sortit vainqueur.

Une troisième rencontre, cette fois sur les côtes du Pacifique, mit les deux rivaux en présence encore une fois, et Gotch à son tour dut baisser pavillon devant la science du merveilleux athlète écossais.

QUEL EST LE MEILLEUR HOMME?

Depuis ce temps, tous les clubs, tous les organisateurs américains, ont essayé de provoquer une rencontre entre Gotch et MacLeod. L'argent qui parle si fort aux Etats-Unis fut offert à deux mains; des bourses allant jusqu'à 10,000 dollars, brillèrent devant les yeux des deux champions; mais en vain.

Les deux hommes s'obstinèrent pendant deux ans, à rester éloignés le plus possible l'un de l'autre. Quand l'un était à Buffalo, l'autre était sur les côtes du Pacifique, et vice versa. Se craignaient-ils mutuellement?

Chose certaine, une rencontre devait fatalement effacer un des deux champions, et ni l'un ni l'autre n'était nullement pressé de tenter cette terrible aventure.

Il était réservé au club athlétique Canadien de réussir dans cette tâche extraordinaire, où les plus fins organisateurs américains avaient échoué, et le plus grand plaisir que ses directeurs aient jamais eu, à part de la visite d'Hackenschmidt, c'est son succès à mettre en présence vendredi, Dan MacLeod et Frank Gotch, dans une rencontre décisive, suprême....

. . . . . .

Frank Gotch a commencé une campagne depuis un mois, pour établir d'une façon claire et indiscutable, son titre de champion américain. Jenkins, provoqué par lui, s'est retiré de l'arène, et s'est engagé comme instructeur athlétique à l'Ecole Militaire de Westpoint. Les organisateurs américains offrirent à Jenkins, avant sa retraite, de lui garantir pour une rencontre avec Gotch, une somme égale à son salaire de deux ans!

Jenkins refusa.

Tous les journaux, tous les sportsmen américains conseillèrent alors à Gotch de s'emparer du titre de champion, laissé vacant. Mais Gotch trop fier, répondit avec orgueil: "Je ferai le tour de l'Amérique, et quand j'aurai vaincu le dernier lutteur qui me fera face, je prendrai le titre de champion."

Depuis ce jour, Gotch a commencé une campagne extraordinaire, en battant tous les lutteurs qui se présentaient, écrasant un faucheur abattant les épis de blé. A Buffalo, il écrasa tous les bons lutteurs de la place en une semaine. Jim Parr, Willoughby, Samuelson, Adamson ne tinrent pas debout un quart-d'heure.

A Cleveland, il eut le même succès.

A Ebnira, il désarticula Yankee Rogers dès la première ronde.

GOTCH A MONTREAL

Pour arriver à l'apogée de ses ambitions, Gotch doit vaincre le plus fameux de ses rivaux, Dan MacLeod. Cette rencontre va-t-elle l'arrêter dans sa carrière victorieuse, où MacLeod, vaincu, va-t-il tomber pour jamais dans l'obscurité dont on ne se relève jamais?

C'est vendredi que la destinée terrible apportera la fortune pour l'un et l'humiliation pour l'autre.

MATCH MERVEILLEUX

Mais quel que soit le résultat pour l'un et pour l'autre, ce match sera pour le public un événement extraordinaire, qui surpassera tout ce qui s'est vu de plus beau dans l'arène jusqu'ici.....

MacLeod est le plus roué, le plus rusé, le plus scientifique, le plus complet des lutteurs dans son style.

Gotch est le plus agressif, le plus brillant, le plus violent. Tous deux luttent idéalement, et tous deux sont dignes l'un de l'autre.

Dr J. P. GADBOIS.

CONCOURS AU CLUB ST-JEAN, DEMAIN SOIR

Six adversaires sont entrés dans le concours qui doit avoir lieu demain soir, au club St-Jean. La séance s'ouvrira exactement à 8.30 heures. Il y aura cinq épreuves.

Les rencontres éliminatoires mettront les antagonistes en présence, comme suit: A. Baillargeon vs A. Robitaille; R. Bernard vs J. Lizotte, et A. Laplante contre F. Gamache.

Les trois concurrents qui seront renversés devront être éliminés. On tirera au sort pour les luttes semi-finale et finale. La soirée ne pourra manquer d'être attrayante. Le prix d'admission est modique: 10 cts seulement. Quelques sièges à 25 cts seront disponibles.

CROTEAU vs PELLETIER

Une lutte au genre libre, entre ces deux jeunes gens vigoureux, sera indubitablement une attraction de valeur, vendredi prochain. La victoire sera vivement disputée de part et d'autre. Les salles du club St-Jean seront bondées, ce soir-là. Elles sont situées rue Racine, entre Latourelle et St-Olivier.

LE BILLARD

LA LIGUE CANADIENNE

Montréal, 18.—Les Québec, représentés par MM. Talbot et Labrecque, sont venus à Montréal samedi, jouer avec les Montréal une partie de ligue. En forme excellente, les amateurs de Québec n'ont nullement craint de faire face à leurs adversaires anglais et grâce à toute l'énergie, ainsi qu'à un jeu vraiment admirable qu'ils surent pratiquer, ils remportèrent une brillante victoire, vainquant les Montréal par 10 points sur un grand total de 1,000 points. Ce brillant succès des Québec leur fait d'autant plus honneur qu'il a été remporté dans des circonstances difficiles. Les M.A.A.A. avaient choisi leurs meilleurs hommes. Mais en dépit de toutes leurs forces réunies, nos excellents amis de Québec ont pu conserver leur avantage jusqu'à la fin de la joute. Nos félicitations.

Le lendemain, c'est-à-dire hier, les Québec se rendaient au Cercle St-Denis, où on les reçut à bras ouvert. Par malheur, contre Parent et Duchesneau, ils n'eurent pas autant de succès qu'au Montréal et furent écrasés sans pitié.

Cependant, contre MM. Talbot et Labrecque, on ne peut avoir de rancune. Aussi les choses se passèrent-elles d'une façon amicale, le tout se terminant bien fraternellement.

Les St-Denis obtinrent sur les quatre parties une majorité de 268 points.

LE POOL

NOUVEAU RECORD DU MONDE

Binghampton, N.Y., 18. — Grant Eby, de Buffalo, a fait avant-hier soir, un nouveau record du monde pour le jeu de pool, comptant 89 points consécutifs dans une partie avec W. H. Clearwater.

NOTES

La pratique du club de hockey Québec, hier soir, a été loin d'être satisfaisante. On ne remarquait que W. Amyot, L. Morency, Geo. McCarron, H. Bossé, P. Larue et Rivard. Il est temps que tous les joueurs du Québec se trémoussent s'ils veulent être en forme lors de l'ouverture officielle de la saison.

—Frank Tansey, l'ancien joueur de hockey de l'incomparable équipe des Shamrocks, possesseurs, deux années durant, du trophée Stanley, est à New-York. On lui prête l'intention de s'unir à Bob Wall, Dobby et Drysdale, ce qui renforcerait davantage la déjà formidable équipe du Crescent de Brooklyn.

—La semaine prochaine, le Crescent et le Montréal joueront à l'Arena.

—Delivuk vient de passer une semaine à Buffalo. Sur tous les adversaires qu'il a rencontrés (une dizaine environ), deux seulement ont pu lui tenir tête durant 15 minutes. Ce sont Frank Gotch et Jim Parr.

—New-York, 18. — En présence d'une foule considérable réunie sur les allées du Harlem Circle, samedi soir, Charles Starr, l'un des meilleurs joueurs de quilles d'Amérique, a obtenu le maximum des points jusqu'ici compté pour une partie. Il a fait 13 "strikes" consécutivement. Il a aussi établi un record mondial pour 3 parties, faisant une moyenne de 246 1-3. Les trois parties de Starr furent les suivantes: 200-224-215.

—"Pat" Powers a réalisé un profit de $60,000 avec la dernière course de six jours. Et l'on criera encore que les sportsmen ne sont pas des gens pratiques.

—La ligue de hockey senior du Manitoba admettra peut-être des professionnels dans ses rangs.

—M. P. D. Ross, le dépositaire de la coupe Stanley, refusera de considérer le défi d'un club champion qui aura des professionnels dans ses rangs.

—Pitre et Laviolette jouent encore pour le club du Soo américain.

—Le "Montreal Star" dit que le Montagnard a refusé de se fusionner avec le National. Les Canadiens-français persistent à rester divisés.

—Peter Latham, le meilleur joueur de tennis et de racquet du monde, est arrivé samedi à New-York, venant d'Angleterre. Il vient en Amérique pour jouer une série de parties.

—Curtis Boisvert, rapide coureur cycliste bien connu à Montréal et à Québec, est maintenant domicilié à St-Jean, N. B. Il s'occupe du commerce d'automobiles et d'autres machines à moteur.

—Le club de raquett[illegible] Cap est le plus ancien dans [illegible] ries athlétiques des Provinces Maritimes. Ses membres travaillent à l'organisation de parties de glissade.

—Le National-Indépendant, de Québec, s'est rendu, hier soir, à l'hôtel Poiré, chemin de Beauport.

—Demain soir, le club de hockey Mascotte s'exercera au patinoir St-Roch, de 10 à 11 heures.

—Avignon, France, 19.—M. J. W. Spalding, de la société Spalding & Bros, de New-York, a été gravement blessé dans un accident qui lui est arrivé au cours d'une promenade en automobile.

—San Francisco, 19.—Bob Fitzsimmons se dit en bonne condition de rencontrer Jack O'Brien, demain soir. Les deux hommes se sont entraînés soigneusement. La cote des paris est de 10 à 7 en faveur d'O'Brien.

Nouvelles de Partout

Une plainte pour conspiration a été déposée contre la "Central Agency", une compagnie qui contrôle le fil en fuseaux en Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada.

—M. Albert T. Wing, le grand entrepreneur d'Ontario, est mort subitement à Welland.

—Charles Armstrong, de Sainte-Catherine, Ont., s'est suicidé aux Chutes Niagara.

—W. F. Robertson, ex-trésorier de Toronto Est, a régié son décès avec le conseil municipal.

—Le sergent J. Hughes, de la police du gouvernement d'Ottawa, est mort subitement en quittant son quart dimanche au parlement.

—Une explosion de 2,000 livres de dynamite a dévasté les bâtisses du "Centre Star" à Rossland. M. John S. Ingram, frère de M. Andrew Ingram, M. P., a été tué.

—La vente des effets de feu sir Henry Irving a rapporté près de $100,000.

—Une bombe de dynamite dont la mèche s'était éteinte, a été trouvée sur le train qui portait le président Loubet et sa suite.

—Le président Castro ayant retiré sa note à M. Taigny, chargé d'affaires français à Caracas, qui avait été jugée offensante pour la France, l'incident diplomatique est clos.

—Le mariage de l'infante Maria Teresa, deuxième sœur du roi Alphonse, avec le prince Ferdinand de Bavière, a été officiellement fixé au 12 janvier.

—On annonce que le prince Albert, régent du duché de Brunswick, Allemagne, a l'intention d'abdiquer et que son successeur probable sera le prince Eitel, second fils de l'empereur.

—M. Francesco Galli Cidolli est mort vendredi, à Bergame, Italie, laissant une fortune d'un million de dollars à des institutions charitables.

—Le sénat des Etats-Unis, dans sa séance d'aujourd'hui, a adopté le projet de loi, déjà voté par la chambre, à l'effet d'ouvrir d'urgence un crédit de onze millions de dollars pour les dépenses du canal de Panama.

—Une grève s'est déclarée samedi dernier à Portsmouth, parmi les ouvriers employés à la construction du cuirassé "Dreadnaught", dont l'achèvement, pour des raisons que l'on ne connaît pas, est poussé avec la plus grande hâte. On avait demandé aux ouvriers de travailler pendant des heures supplémentaires et, vendredi soir, ceux qui étaient employés à placer les rivets décidèrent que leur salaire était insuffisant et ils refusèrent de reprendre le travail jusqu'à ce qu'il soit fait droit à leurs demandes. Ce matin, leur chef leur ayant promis de soumettre leurs griefs à qui de droit, ils ont consenti à reprendre le travail. C'est la première fois, paraît-il qu'une grève se déclare dans les chantiers royaux.

—M. Jusserand, ambassadeur de France à Washington, vient d'arriver à Chicago où il restera jusqu'à mardi, pour assister à la "convocation" de l'université de cette ville. Il prononcera un discours à cette occasion. Il assistera à un banquet donné en son honneur par quelques personnalités en vue de Chicago.

—Le travail récompensé. Il y a dix ans, mourait à Springfield (New Jersey), une dame Rice, laissant à son petit-fils Frank T Rice une somme de $3,000 dont le placement était laissé aux soins des exécuteurs testamentaires; car F. T. Rice, aux termes du testament de sa grand'-mère ne devait toucher cette somme et les intérêts qu'au bout de dix ans, s'il était reconnu que, pendant ce temps, il était resté sobre et travailleur. Les $3,000 ont fructifié et Rice a été pendant les dix ans prévus un modèle de sobriété et d'application au travail. Il vient de toucher $10,000.

—Un septuagénaire d'Oswego, (New-York), nommé Salvatore Carmella, vient d'être condamné à l'emprisonnement à vie dans la prison d'Auburn. Il a été reconnu coupable de meurtre au second degré, pour avoir tué son gendre, Peter Serene, au cours d'une dispute. La prison à vie, quand on a 70 ans passés, est une condamnation bien dure, mais on ne risque guère de la purger longtemps.

—Une dépêche de Toledo (Ohio), dit que trois enfants patinant sur la Maumee River ont péri victimes de leur imprudence. Ils s'étaient aventurés trop loin, jusqu'à un endroit où la glace était trop mince. Ils ont disparu sous la glace et les secours sont arrivés trop tard.

—Une dépêche de Vancouver (Colombie Anglaise) annonce qu'une violente explosion s'est produite dans une mine à Rossland, près Vancouver. On croit qu'un grand nombre de mineurs y ont trouvé la mort.

—La production totale d'or dans l'Etat de Washington, pendant l'année 1904, s'est montée à $814,463, soit une diminution de $143,422 sur la production de l'année 1903. La production d'or dans l'Etat d'Orégon a été, pendant l'année 1904, de $1,412,186.

—On estime que dans 10 ans la population de Shanghai sera de 1,500,000. Elle est actuellement de 900,000.

—Le secrétaire Taft dit que l'armée américaine se compose de 59,814 hommes et la milice 121,908. Le rôle des pensions porte 998,441 noms.

—La plus grande quantité de fourrure vient de Russie. Les chasseurs de Russie et de Sibérie capturent annuellement 3,000,000 d'hermines, 16,000,000 de marmottes et 35,000,000 d'écureuils.

Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement L'INTEMPERANCE et déracine tout désir des liqueurs alcooliques.

Jamais plus de trois bouteilles ne sont nécessaires pour accomplir un soulagement radical et pour donner un bon appétit pour les aliments solides.

L'estomac digère facilement et par suite les malaises et les insomnies disparaissent. Après une moyenne de trois semaines de l'emploi consciencieux de l'Antidote, l'estomac peut se passer de stimulants artificiels et la soif a disparu. LE MALADE EST GUERI. Il était l'esclave d'une mauvaise et dangereuse habitude et il est redevenu maître de lui-même et se porte bien.

M. S. Lachance. Portsmouth, N. H., 5 Janvier 1889.

C'est un bonheur pour moi de pouvoir vous dire que votre "Remède du Père Mathieu" m'a définitivement guéri de la funeste habitude des liqueurs alcooliques. J'étais depuis près de huit ans un véritable esclave du whiskey, qui ruinait ma santé et ma bourse, car la moyenne de mes dépenses était de quatre piastres par semaine. Aujourd'hui, je sens que ma santé est aussi bonne que jamais, grâce sans doute à votre précieux "Remède du Père Mathieu."

Votre reconnaissant LOUIS SHAW.

Chez tous les Pharmaciens - - - $1.00

DEPOSITAIRE

La Cie des Laboratoires S. Lachance
(LIMITEE)
87 rue St-Christophe, Montreal

En gros à Québec: W. BRUNET & CIE, Dr ED. MORIN & CIE

AVIS

Le magasin P. J. Côté sera ouvert jusqu'à 8 heures tous les soirs d'ici au 1er janvier.

AVIS

Je ne serai responsable d'aucune dette contractée sans un ordre signé de moi.

LEOPOLD PELLETIER,

18d—3ts

AVIS

Avis est par le présent donné que Joseph Ernest Bourjoin, docteur en médecine de St-Charles de Caplan, dans le comté de Bonaventure, dans la province de Québec, gradué de l'Université Laval de Québec, présentera un bill à la prochaine session de la Législature aux fins de se faire admettre membre du Collège des Médecins et Chirurgiens dans la province de Québec, après la présentation de ses diplômes de docteur en médecine pour la province de Québec, et après passation des examens ordinaires devant le bureau des médecins de la dite province.

Québec, ce dix-huitième jour de décembre 190

CHOQUETTE, GALIPEAULT & TASCHEREAU
Procureurs du dit Joseph Ernest Bourjoin

"STANDARD"
WHISKY BLANC
DE
E. W. PARKER Distillateur
MONTREAL
Un esprit des plus pur et incolore

GILLESPIES & Co. - Seuls Agents
12 Rue St-Sacrement
MONTREAL

Album pour Cartes Postales

A partir de 5c. pièce à $1.00 pièce. Les collectionneurs trouveront une très jolie collection de ces albums chez

I. P. DERY & FILS,
59—RUE DALHOUSIE—59

Nous recevrons tous les jours des nouveautés qui ne manqueront de vous intéresser.

Le SODA MAGIQUE
MAGIC SODA
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

Ca va peut-être vous Surprendre

De savoir que nous avons, dans nos livres, les noms de plusieurs personnes à l'aise et vraiment riches, qui, tous profitent des avantages extraordinaires qu'offre notre système de crédit et de paiements par versements, si utile et si avantageux.

Ce système a été établi pour venir en aide aux salariés, qui le trouvent tout à fait indispensable pour meubler leur maison ou entier ou en partie. Ce système, à mesure qu'il devient plus connu, est adopté par toutes les classes de la société, preuve de son efficacité, de son excellence et de son utilité. Aujourd'hui le système de vente à crédit et de paiements par versement, est un des meilleur qui existent, et nous vendons plus de meubles et d'articles de ménage qu'il serait possible de le faire d'après les anciennes méthodes. Toutes marchandises livrées promptement

AMEUBLEMENTS A CREDIT

J. A. CANTIN,
No 251, RUE ST-JOSEPH, près du marché

LE "SOLEIL"

QUEBEC

43-52 COTE LAMONTAGNE
31-33 NOTRE-DAME

Edition Quotidienne	$3.00 par année $1.50 pour 6 mois
Edition Hebdomadaire	$1.00 par année 50c pour 6 mois

Payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne Agate	$0.10
Deux fois par semaine	0.12
Trois fois par semaine	0.15

Avis de naissance mariage ou décès 35 cts pour 7 lignes et 5 centins par ligne additionnelle

NOS TELEPHONES

Afin d'éviter toute confusion et tout retard à ceux qui ont quelques affaires à transiger par le téléphone avec nos bureaux, nous avons installé un instrument spécial dans chacun de nos départements. Ils portent les numéros suivants :

	Nos
Directeur	1600
Rédaction	1799
Administration	1314
Chef du service des nouvelles (résidence)	1046

Nous attirons l'attention du public sur cela. Le moyen d'avoir une réponse prompte et efficace est de s'adresser directement à chacun de nos départements en appelant le numéro qui lui est spécialement affecté.

NOTES

M. BORDEN a flétri, avec les termes du plus profond mépris, la partisannerie dans la distribution des emplois et deniers publics. M. Whitney était là, et n'a pas bronché.

LES conservateurs de l'Alberta et de la Saskatchewan, qui parlent avec tant de mépris des étrangers du "back country", sont assez heureux cependant, d'avoir pour unique député un Monnonite russe, non naturalisé, dans l'Alberta, et un nègre, élu député conservateur dans la Saskatchewan.

EN France, où l'exploitation des chemins de fer par l'Etat, est une question à l'ordre du jour—car on se propose de faire acheter par l'Etat les chemins de fer qui appartiennent à des compagnies privées—la "Liberté" dit "qu'il serait beaucoup plus "sage et plus pratique de songer "qu'un jour, on sera bien content de "les vendre," car de plus en plus, l'administration des œuvres publiques par l'Etat devient une charge. Ouvriers des arsenaux, des manufactures d'allumettes ou des tabacs, de la Monnaie, agents des postes, téléphones et télégraphes s'ingénient à "embêter" l'Etat.

LE lait dans le monde. Un rapport consulaire américain calcule, au point de vue du poids, la quantité de lait de vache produite par jour dans le monde entier. Les Etats-Unis détiennent un record écrasant avec 305,000 tonnes de lait. La Russie et l'Allemagne les suivent de fort loin avec 170,000 et 160,000 tonnes respectivement. Viennent ensuite l'Autriche-Hongrie (85,000), l'Italie (77,500), le Canada (65,000), les Pays-Bas (60,000), la Suède et la Norvège (40,000), la France (10,000), et l'Angleterre (10,000). Les autres pays civilisés entrent dans cette production quotidienne pour 172,500 tonnes.

Il est impossible de décrire la rage des journaux tories d'Ontario et du Manitoba, provoquée par la victoire de l'hon. M. Scott et des écoles séparées. Il est des articles que nous ne pourrions reproduire sans soulever l'indignation de nos lecteurs. Voilà les alliés de nos conservateurs de Québec, plus catholique que le Pape et son délégué. Ayez donc au moins la décence de protester ! Dégagez votre responsabilité. M. Borden, votre chef, en plein banquet, à Toronto, s'est constitué le défenseur de son lieutenant, M. Haultain, "assailli de la plus injuste manière, dans le Saskatchewan." Quelle disgrâce.

ON commence à comprendre, en Angleterre, que le tarif préférentiel que nous accordons à la "mère patrie" ne peut pas, tout seul, faire prospérer le commerce anglais chez nous, et que si ces messieurs veulent faire des affaires en Canada, ils ont besoin d'employer les moyens ordinaires, de la réclame, des annonces, des agents, etc. C'est ainsi qu'à une récente réunion de la "Victoria league" on a résolu de demander la diminution des tarifs postaux, de manière à augmenter, en Canada, la circulation des revues, journaux et magazines anglais. Car on voit que les journaux américains qui nous inondent, et qui sont remplis d'annonces et de réclames américaines, coupent l'herbe sous le pied de John Bull. Il resterait encore à comprendre la nécessité d'annoncer dans les journaux canadiens, comme font les Américains. Mais on ne peut pas demander à l'Angleterre, si loin, de comprendre ses intérêts en Canada, comme nos voisins les Américains.

Le LINIMENT MINARD guérit la mélancolie.

LE 'SOLEIL'

QUEBEC 19 DECEMBRE 1905

Le discours de M. Borden

Les conservateurs de la province d'Ontario, pendant que ceux de la province de Québec se réunissaient à Montréal, en convention devenue fameuse, se sont réunis à Toronto, et ont donné un grand banquet à M. Borden, chef du parti.

Il n'y a eu, à Toronto, ni projets de résolution, ni discussion, ni déclaration de principes, comme à Montréal.

Les conservateurs de Toronto ne se sont pas rendus ridicules.

Tout le monde n'a pas parlé ensemble,—comme à Montréal. Il n'y a eu ni démission de chef, ni discours larmoyant.

Enfin, on s'est contenté d'un chef.

La convention de Montréal a été un fiasco. Le banquet de Borden, en comparaison, pourrait être appelé un succès.

La force réelle du parti conservateur est à Ontario, à Toronto.

Les conservateurs de la province de Québec ne comptent pas dans le parti.

Et si l'on veut en avoir la preuve, on n'a qu'à lire le discours de M. Borden.

M. Borden a parlé sans détours, sans ambages ; et la présence d'un catholique et d'un Canadien-français, M. Bergeron, ne l'a pas empêché de dire, en y appuyant : "A la seconde lecture du bill d'autonomie, j'ai pris une "position que je crois être légitime, constitutionnelle et juste à tous les "points de vue."

M. Borden, le chef du parti conservateur, se vante donc d'avoir introduit dans le programme de son parti une clause à l'effet que, dans la pensée des conservateurs, la constitution canadienne ne donne aucun droit aux minorités, et que celles-ci sont faites pour être écrasées par la majorité.

C'est la déclaration brutale de la force.

M. Borden parlait à Toronto, et il a été applaudi. On lui a fait une ovation.

M. Borden s'est moqué de la nationalité et de la religion de ses partisans de la province de Québec, représentés là par M. Bergeron.

Ses moqueries et ses insultes ont été couvertes par les applaudissements de toute la salle.

Tout le vieux torysme s'est manifesté avec grande complaisance.

Et M. Borden a rendu impossible pour bien longtemps l'espoir que, dans le parti conservateur, les catholiques et les Franco-canadiens seront mis sur un pied d'égalité avec les Anglo-protestants.

"Je suis pour le respect des garanties, a dit M. Borden, mais je n'en vois pas dans la constitution."

M. Borden ne voit pas de garanties aux minorités dans la constitution du Canada, pas de protection aux faibles.

Et celui qui parle ainsi, peut, avec le concours de circonstances de hasard, devenir le premier ministre du Canada.

Où en serions-nous si, en 1904, au lieu de sir Wilfrid Laurier, M. Borden eût été élu pour présider aux destinées de notre pays ?

"Je suis pour le respect des garanties, mais je n'en vois pas dans la constitution."

Et ce chef, et cette faction de haineux, d'intransigeants qui le mènent, nos bons catholiques de Québec, nos ultra montés de Québec, nos conservateurs de Québec, scandalisés de ce que nous libéraux, nous conservions, dans une estime réciproque, l'alliance des libéraux anglais, n'ont pas le courage, la dignité de les répudier, de les condamner par un vote public.

Pourquoi M. Borden modifierait-il son attitude à leur égard ?

Ils pilent, comme des esclaves, leur échine souple.

Ah ! si nous voulions nous servir de leurs termes blessants : lâches, veules, avachis, couards, vendus, traîtres, etc., etc. Mais non. Ils sont plus dignes de compassion que de mépris, malgré leur hypocrisie fieffée

Ce sont des impuissants.

LE CONSEIL DE FAMILLE

Quand on annonça publiquement la venue de la convention conservatrice, nous fûmes saisis d'un vague effroi. Qu'allait-il sortir de cette réunion de tous les talents, du choc de toutes ces lumières ? Nous pouvons avouer maintenant que nous avons eu une venette terrible mais dont nous sommes revenus, heureusement.

Ceux qui nous font l'honneur de nous lire se rappellent que dans le temps, nous avons émis l'opinion qu'auparavant de chercher un programme et d'oindre un chef, les organisateurs de la fête devraient s'appliquer à retrouver le parti conservateur. Cet avis donné à nos adversaires, en toute sincérité, ne fut pas suivi. C'était pourtant l'a b c de l'art. Rechercher le parti, contraindre par la persuasion, l'éloquence ou même la force tous ceux qui en possédaient un atome, de faire rapport à la masse, de manière à former un noyau, voilà ce qu'il fallait : Le programme après cela venait tout seul. Mais on a perdu de vue l'idée mère ; du congrès, on a fait une parlotte où chacun est venu réciter son boniment, en ayant l'air de craindre de se laisser devancer par son voisin. En un mot, la grande convention conservatrice a été à la surface une société d'admiration mutuelle, au fond une chicane hargneuse et aigre de tous les éléments rassemblées et de toutes les personnes qui les composaient. Dans ce programme, qui est une imitation de celui de la convention d'Ottawa, en 1893, chacun est venu apporter son idée, comme dans les soirées de Madame Bezuchet la mère, chacun venait chanter la "sienne". Si les discours avaient pu réveiller le parti, il serait à l'heure qu'il est plein de santé, car on a parlé à faire sortir les morts du tombeau.

Bref, si on n'a pas retrouvé le parti, ou tout au moins ce qui en reste, on a retrouvé les chefs et on les a décapités.

M. Borden était la tête du parti dans le Dominion ; sans doute, il n'était pas "persona grata" avec tout le monde, mais il retirait le salaire que notre doux pays accorde au leader de l'opposition et c'est le principal. M. Borden n'existe plus pour les bleus de Québec. Une résolution bien visée a mis fin à ses jours, mais non à son salaire.

Les derniers moments de M. Flynn furent solennels. Il partit de la vie politique entouré des regrets apparents de toute la tribu et la résolution qui l'envoie "in pace" l'invite à la résignation dans des termes qu rappellent l'exhortation célèbre : "Fils de saint Louis,montez au ciel."

M. Chapais a pris la même route, nonobstant toutes les belles espérances qu'il fondait sur son discours au club Lafontaine. Après l'éjaculation de ce chef-d'oeuvre, il semblait appelé au plumet de chef ; on lui a décerné la palme du martyre. Sa gloire n'aura tenu qu'à un fil.

Et ce pauvre M. Leblanc, qui semblait parler en maître à tous ces enfants jeunes et vieux, cet autre foudre d'éloquence qu'on apelle M. Cornellier, qui fit trembler les Laurentides sur leur base et le St-Laurent dans ses abîmes ! On n'a même pas parlé d'eux. Ils sont relégués avec les neiges d'antan, sans l'aumône d'un accessit ou d'un souvenir.

Et M. Taillon, M. Angers, M. Beaubien, toutes les vieilles barbes et les vieilles moustaches du parti, que sont-elles devenues ? Leurs ombres errent quelque part dans les oubliettes du club Jacques-Cartier. On s'en sert pour épouvanter les jeunes turbulents et les faire tenir sages. Et le même sort attendait M. L. P. Pelletier s'il n'avait eu la présence d'esprit de rester à la porte, montrant là cette prévoyance qui caractérise tous les actes de sa vie publique.

Cette notice nécrologique pourrait s'étendre à l'infini. Tous ceux qui avaient du talent ou qui croyaient en avoir, tous ceux qui avaient des états de service ou qui n'en avaient pas ont été immolés. Telle fut l'oeuvre de la convention. Seulement, comme on ne pouvait pas finir cette séance avec des résolutions de condoléances, quelqu'un qui a de l'humour a suggéré la formation d'un conseil de famille composé de tous les décapités, quelque chose dans le genre de la marche des morts.

Et c'est ainsi que se termina l'affaire. De même qu'on amène en cour les parents et les amis d'un défunt, de même on amena au Monument National, plus vaste que le greffe, les parents et les alliés du "parti" pour donner leur avis sur l'administration de ses affaires. Seulement, on n'a pu s'entendre sur la nomination du curateur : il faudra probablement une autre convention pour en décider.

Nous avons vu un parti qui n'avait pas de programme ; dans ce siècle de merveilles, nous contemplons un programme qui n'a pas de parti. Nous avons vu des partisans qui n'avaient pas de chef et nous voyons maintenant un chef qui n'a pas de partisans.

Le parti conservateur est entré à la convention sans avoir de corps, il en est sorti après avoir perdu la tête.

Incident Sarah Bernhardt

Paris, 8 décembre.

Mon cher directeur.

Je lis dans l'édition parisienne du "New-York Herald" cette information :

QUEBEC

"Une manifestation s'est produite, hier, contre Mme Sarah Bernhardt après la représentation de l'Auditotium Théâtre. Cette hostilité s'explique par une interview de Mme Sarah Bernhardt, conçue en des termes peu favorables aux Canadiens, publiée dans un journal local.

Après la représentation, environ deux cents personnes, hommes et jeunes gens, prirent position à la sortie des artistes. M. de Max sortit le premier et reçut un œuf en pleine figure. Mme Sarah Bernhardt fut acclamée quand elle prit place dans son traineau, mais de nombreux œufs lui furent jetés pendant le trajet du théâtre à la gare. Elle ne fut pas atteinte, mais les artistes de sa troupe furent moins heureux."

Voulez-vous me permettre de vous faire part des réflexions que j'ai entendu exprimer à ce sujet par un grand nombre de mes confrères parisiens, réflexions que j'avais faites moi-même à la lecture de cette dépêche ?

Mme Sarah Bernhardt a eu tort de s'exprimer en termes défavorables sur un pays dont elle acceptait l'hospitalité. Là-dessus tout le monde est unanime. Un pareil manque de tact est d'ailleurs surprenant, je dirai même incompréhensible, de la part de la grande artiste. D'autant plus incompréhensible que Mme Sarah Bernhardt passait jusqu'ici pour une admiratrice fervente et une âme dévouée de Votre beau pays. Si je puis le retrouver, je vous enverrai l'interview publiée par un journal d'ici, et dans laquelle Mme Sarah Bernhardt, sur le point de partir pour l'Amérique, disait sa joie d'aller faire applaudir l'art français par les fils de la "Nouvelle-France".

Ceci dit, nous avons tous été étonnés d'apprendre de quelle façon cavalière les habitants de Québec avaient manifesté leur mauvaise humeur. Que M. de Max ait reçu des œufs à la figure, cela n'a aucune espèce d'importance. Il n'était pourtant pour rien dans la rédaction de l'article, mais enfin, passons.

Mais que des jeunes gens et des hommes mûrs aient été assez peu maîtres d'eux mêmes pour insulter une femme, voilà ce qui nous dépasse. Comment concilier ces insultes avec cette vieille galanterie française et ce respect de la femme, riche ou pauvre, jeune ou vieille, belle ou laide, de la Femme, en un mot, respect inné dans l'âme française, et qui faisait se découvrir nos rois de France quand ils croisaient dans les escaliers du Louvre ou de Versailles, la plus modeste chambrière ou la plus humble servante ?

La dépêche ajoute, il est vrai, que Mme Sarah Bernhardt a été acclamée, et ceci me donne un espoir.

Pour l'honneur du Canada, pour la bonne renommée des habitants de Québec, dites-moi, mon cher Directeur, que la dépêche du "New-York" est exagérée, que les insulteurs n'étaient pas deux cents mais quelques uns seulement, et qu'il n'y avait parmi eux ni hommes mûrs, ni jeunes gens, mais seulement des gamins mal-appris, frais échappés des jupons de leur mère.

JACQUES PERICARD.

A titre d'informations, nous devons dire à notre correspondant que l'incident Sarah Berhnardt a été exagéré de toutes manières ; qu'il n'y avait pas deux cents "insulteurs", hommes mûrs et jeunes gens, mais qu'il y avait une couple de cents "spectateurs", au nombre desquels nombre de patriotiques qui manifestèrent un peu bruyamment, il est vrai, mais convenablement ; malheureusement dans leurs rangs se faufilèrent quelques individus de bas étage —comme il arrive toujours dans ces sortes d'événement — qui saisirent l'occasion de lancer des œufs, des glaçons, etc. Leur jeu, va sans dire, a échappé à l'attention des autorités. Au reste, M. de Max lui-même, qui paraît avoir été le plus maltraité (?) riait et disait, en mettant le pied sur la plateforme du wagon : "cette ssène est bien française". M. Mayer, l'impressario de madame Sarah Berhnardt, répondait en descendant du train, à Ottawa, aux journalistes qui l'interrogeaient que "cette petite "démonstration hostile a été sans "signification aucune, et le fait de "quelques jeunes gens qui ne représentent qu'eux-mêmes". Tous les journaux, y compris la "Semaine Religieuse de Québec" blâment et regrettent cet incident. Il est, d'ailleurs, déjà oublié, excepté par ceux qui ont un intérêt quelconque à le rappeler, et personne n'a songé à en amoindrir la réputation de courtoisie et de chevalerie qui distingue la ville française de Québec.

La Surdité ne peut être guérie

par des applications locales, car elles ne peuvent atteindre la partie malade de l'oreille. Il n'y a qu'un seul moyen de guérir la surdité, et c'est par des remèdes pour la constitution. La surdité est due à l'inflammation de la membrane muqueuse du Tube d'Eustache. Quand ce tube est enflammé, il y a un bruit sourd ou ouïe imparfaite, et quand il est complètement bouché la surdité existe et, à moins d'enlever l'inflammation et de ramener le tube à son état normal, l'ouïe sera détruite pour toujours ; neuf cas sur dix sont dus au catarrhe, qui n'est que l'inflammation des surfaces muqueuses.

Nous donnerons cent piastre pour tout cas de surdité (due au catarrhe) qui ne peut être guéri par le remède de Hall contre le catarrhe. Demandez des circulaires gratis.

F. J. CHENEY & Co.,
Toledo, O.

Vendu par les pharmaciens, 75 c. les meilleures.

Le LINIMENT MINARD guérit la maladie des vaches.

La Séparation et le Vatican

Le correspondant de la "Liberté" transmet la note suivante à son journal :

Rome, décembre.—On se tromperait fort si l'on croyait que la nouvelle du vote définitif de la Séparation a causé un vif émoi au Vatican, maints prélats, à Rome, se déclarent plutôt prêts à se féliciter de cet événement qui rend enfin la liberté à l'Eglise.

Une réunion de cardinaux, à laquelle assistaient Mgrs Ferrata, Vannutelli, Bisletti et Gasparri, a eu lieu ce matin pour décider de la convocation très prochaine d'un Consistoire. Le pape lira, devant cette assemblée, une déclaration ; elle est, dit-on, conçue en termes plutôt mesurés et ne conseille nullement aux catholiques français de se mettre en révolte contre la loi, mais, au contraire, de se servir de la loi dans le sens le plus favorable aux intérêts de l'Eglise. On m'assure que le pape s'abstient de donner son avis sur le principe des associations cultuelles, qui est diversement interprété au Vatican. On attend, pour se prononcer sur ce point, la publication du règlement administratif qui doit suivre la loi.

Pie X va procéder immédiatement à la nomination des évêques dans les douze sièges vacants; la liste en est toute prête. On m'apprend qu'il n'y figre pas un seul membre des congrégations, mais qu'elle contient les noms des prêtres français les plus intelligents, les plus estimés dans le clergé. Les choix faits par le pape n'indiquent nullement une intention de rébellion contre la loi ou contre la République ; certains des nouveaux évêques sont même connus pour leurs idées assez avancées.—N.

UN BON MOYEN
— ET UN —
MAUVAIS MOYEN

Plusieurs personnes ont divers moyens d'amener une chose au même résultat. Bon nombre d'entre elles se trompent, mais la chose n'est pas connue en temps pour reconnaître pleinement l'erreur. Pratiquement, il y a toujours deux moyens d'accomplir quelque chose ; un bon moyen et un mauvais moyen. Prenez, par exemple, un homme qui a mal aux reins et il s'en trouve beaucoup et de divers genres, il y en a qui ont des douleurs aiguës et lancinantes, d'autres qui ont le torticolis ; il y a ceux qui endurent toute la journée et qui ne peuvent pas dormir de la nuit. Ils sont tous assez mal, ils ont tous assez de souffrances pour vouloir s'en débarrasser. Quelques-uns se frottent le dos avec des liniments, d'autres se couvrent d'emplâtres, les une ou les autres cherchent le moyen de s'affranchir de leurs troubles, mais la douleur revient—c'est le mauvais moyen de guérir le mal.

DOAN'S KIDNEY PILLS

ont un moyen pour guérir les maux de reins, un moyen qui est le leur propre—le vrai moyen. Elles sont faites pour les reins seulement. Quand les rognons faiblissent dans leur tâche de filtrer le sang, les maux de reins commencent à se faire sentir parce que ces derniers sont situés dans le bas du dos ; les maux de reins sont le signe avant-coureur du trouble des rognons et chaque jour que vous laissez le trouble s'accentuer vous êtes plus exposés aux troubles urinaires tels que la diabète, la maladie de Bright, etc.

Les Doan's Kidney Pills guérissent toutes les formes de maladie des rognons et c'est pourquoi elles apportent un aussi prompt soulagement aux maux de tête. M. Fred Gray, Good Corner, N. B., écrit : "J'étais souffrant de douleurs dans les reins. Je me procurai une boîte de Pilules de Doan pour les Reins et j'en obtins un si prompt soulagement, que je les considère le meilleur remède pour les troubles des reins qu'il y ait encore. Je ne voudrais pas m'en passer dans la maison."

Prix, 50 centins par boîte ou trois boîtes pour $1.25, chez tous les détailleurs ou de la The Doan Kidney Pill Co., Toronto, Ont.

Le plus vieux pays du Nouveau Monde

Tout le monde parle de l'excursion spéciale de haute classe qui est à s'organiser par le Grand Trunk Railway System pour le Mexique, et qui partira de Montréal à 9 heures a.m., le 29 janvier 1906, avec Pullamn spéciaux, sur l'Intercolonial Limited. Ces convois seront attachés au train spécial qui sera occupé le lendemain matin, à Chicago, pour le voyage entier. Toutes les dépenses sont comprises dans le prix de passage. Le voyage durera quarante jours et fera visiter les plus intéressantes parties du "plus vieux pays dans le Nouveau-Monde". Adressez-vous à tout agent du Grand-Tronc ou à J. Quinlan, gare Bonaventure, Montréal, pour toute information, matière descriptive, taux, etc.

13, 15, 17, 19, 21

PREMIERE EXCURSION DE 1906

La date de la première excursion de l'année 1906, l'excursion favorite entre toutes, l'excursion annuelle de la société des commis-marchands, a été définitivement fixée et ce voyage d'agrément aura lieu le samedi 13 janvier prochain, par train spécial quittant la gare du Palais, Pacifique Canadien, une demi-heure après le train régulier. Personne ne voudra manquer l'excursion annuelle de 1906, à Montréal. Qu'on se le dise !

Grand choix d'étoffes à Pardessus et à habillements faits sur commande. Coupe et fini garantis. Tailleur au magasin.

chez ED. BELANGER & CIE,
86 Côte de la Montagne,
29 rue Notre-Dame, Basse-Ville.

F. SIMARD & Cie

DEMENAGES AU No. 142 RUE ST-JOSEPH

BEAUX CHOIX DE

Cadeaux Utiles pour Noel

Plus qu'une semaine pour faire votre choix de cadeaux pour Noël. Chaque jour verra une nouvelle réduction dans nos marchandises pour les fêtes. Dans chaque département de nouvelles lignes nous arrivent tous les jours, mais les premiers arrivés comme toujours auront le premier choix parmi certains articles rares et désirables mais qui ne peuvent se répeter.

POUR DAMES

Boas en plume depuis	$7.50 à $15.00
Jupons de Soie depuis	$2.95 à $12.00
Matinées en Soie ou tissus de laine depuis	$1.75 à $15.00
Blouses en Drap ou Tweed depuis	$4.50 à $35.00
Jupes de Robes en Drap ou Cheviot depuis	$2.75 à $11.50
Chapeaux garnis de fourrure depuis	$8.00 à 19.00
Echarpes en Crêpes de Chine et Chiffon depuis	$1.50 à $9.00
Cravates en Dentelles depuis	65c à $4.00
Collets en Dentelles nouveau patrons depuis	75c à $6.00
Collets Jabots en Soie, Chiffon et Dentelle depuis	50c à $2.50
Ceintures en Soie ou Cuir depuis	50c à $3.00
Mouchoirs en Lawn, par boîte de 6	75c à $2.50
Mouchoirs en toile avec ou sans initiales avec boîte depuis	50c à $2.50
Bourse en cuir ou soie avec monture en métal depuis	75 à 3.50
Bas en soie ou fil et soie, depuis	1.00 à 2.75
Gants en kid ou en laine depuis	49 à 3.50
Flanelle, longueur pour matinée 3 1/2 vgs, dans une jolie boîte.	1.65 à 2.75
Etoffes à robes, par longueur de robes ou jupes dans des jolies boîtes, depuis	2.00 à 9.00
Soie par longueur de matinée, depuis	1.50 à 5.00
Indienne par longueur de robes, avec boîte de fantaisie	$1.00

Pour Messieurs

Cravates en Soies, dans toutes les formes, depuis	$ 25 à $2.00
Foulards en soie, couleurs nouvelles, depuis	1.00 à 3.50
Gants en laine ou en kid Suède, depuis	1.00 à 3.00
Bretelles de toutes sortes, depuis	50 à 1.50
Blouses de fumeurs, depuis	4.00 à 6.00
Robes d'intérieur pour messieurs, depuis	7.00 à 10.00
Vestes de laine de fantaisie, depuis	2.00 à 6.00
Chemises blanches ou de couleurs, depuis	75 à 1.50
Mouchoirs en soie, avec ou sans initiales, depuis	50 à 1.00
Mouchoirs de toile avec boîte, depuis, la douzaine	1.20 à 3.50
Bas en laine, en fil ou en soie, depuis	25 à 1.50

F. Simard & Cie

DEMENAGES AU No 142 Rue ST-JOSEPH.

St-Roch - - Québec

CADEAUX POUR LES FETES

ARGENT STERLING

Brosses à dents, Brosses à ongles, Crochets pour boutons, Crochets pour lacets, Boules pour raccommodages des bas, Boîtes à poudre, Rouleau pour humecter les timbres, Pots à vaseline, Couteaux à papiers, Fers à friser, etc. Tout à 50c, chacun. Pot à poudre, Bouteilles pour poudre à dents, Bouteilles pour mucilage. Boîtes pour plumes, Boîtes pour timbres. Bouteille à encre, Porte-plumes, depuis $1.00 à $4.00

	De	à
Sets à Barbe	$3.00	$15.00
Set pour enfants, cuillères	80	5.00
Flasks	6.00	40.00
Bouteilles à parfum	1.00	15.00

ARTICLES DE FANTAISIE

	De	à
Lunettes d'Opéra	$3.00	$30.00
Brosses en ébène	50	3.00
Miroirs en ébène	1.50	6.00
Plumes-fontaines	2.50	13.50
Livres de Prières	1.25	2.50
Bourses	1.00	12.00
Portes-cartes	1.00	6.00
Livres de comptes	1.35	6.00
Boîtes à écriture	2.25	15.00
Buvards	3.00	5.00
Boîtes à toilette	4.00	20.00
Sacs de fantaisie	3.00	15.00
Chapelets	3.00	60.00
Parapluies	3.00	20.00
Set de Bridge	5.00	35.00

Montres et Bijouteries

	De	à
Montres de Dames en argent	$5.00	$10.00
Montres de Dames en métal à fusil	4.50	15.00
Montres de Dame en or fin	20.00	150.00
Montres de Messieurs en argent	6.00	60.00
Montres de Messieurs en métal à fusil	5.00	20.00
Montres de Messieurs en or fin	50.00	200.00
Chaînes en argent pour dames	1.50	3.00
Chaînes en métal à fusil pour dames	1.00	7.00
Chaînes en or fin pour dames	11.25	90.00
Chaînes en argent pour hommes	1.50	5.00
Chaînes en or fin pour hommes	10.00	45.00
Broches argent solide	25c	2.00
Epingles à cravate arg. sol.	15c	1.00
Chaînettes argent solide	40c	1.00
Canifs " "	50c	4.00
Crayons " "	35c	8.00
Porte-plumes " "	55c	4.00
Bobines " "	1.50	2.50
Croix " "	25c	1.50
Cadres pour photog. arg. sol.	90c	10.00
Boîtes à ouvrage " "	1.50	11.25
Ecritoire " "	2.50	35.00
Set pour manicure " "	1.50	21.00
Set à toilette " "	7.00	60.00
Belles bagues avec perles	2.00	20.00
" " diamants	25.00	500.00
" " émeraudes	50.00	1000.00
Beaux Pendants avec améthyste	10.00	100.00
Beaux Pendants avec perles	5.00	150.00
Belles Broches avec perles	5.00	150.00
" Epingles à cravate en or	1.00	25.00
Belles Epingles à cravate avec diamants	5.00	300.00

G. SEIFERT & SONS,

BIJOUTIERS

16 rue de la Fabrique

De Bonnes Dents !

Une Haleine Pure!

Si vous voulez posséder ces deux qualités, observez deux conditions 1o Faites usage du meilleur dentifrice connu dans le monde entier, qui est LE PHILODONTE DU Dr POURTIER. 2o Ne l'abandonnez jamais. De cette façon vous aurez des dents saines et blanches, faisant plaisir à voir et vous exhalerez une haleine toute parfumée qui fera désirer aux gens de vous rencontrer de près.

EN VENTE PARTOUT

Dépot général à la Pharmacie

W. BRUNET & CIE,

1301a1 RUE ST-JOSEPH, St-Roch, Québec

EPHEMERIDES

CHOSES D'IL Y A UN QUART DE SIECLE

De " L'Electeur " du 19 décembre 1880 :

" Le " Club National " de Montréal a tenu, vendredi, une séance très importante. Plusieurs hommes distingués dans la phalange réformiste honoraient la réunion de leur présence. Il suffit de nommer l'hon. M. Laurier, l'hon. M. Laflamme, l'hon. M. Mercier, l'hon. sénateur Paquet, M. Jos. Duhamel, M. R. Préfontaine, M. P. P., le Dr Mousseau, M. Ed. O'Heir, M. A. Favreau, président du Club Letellier.

On procède à l'élection des officiers et plusieurs discours furent prononcés.

M. Laurier annonce que l'été prochain l'hon. M. Blake visiterait la province de Québec. Sous la conduite de ce chef, a dit, M. Laurier, la victoire ne tardera pas à se ranger sous nos drapeaux ".

Comme aujourd'hui encore ces réunions se composaient des principaux chefs du parti libéral. Signalons au nombre de ceux présents en cette occasion, entr'autres Sir Wilfrid Laurier ; l'ex-premier Mercier ; l'hon. Raymond Préfontaine, ministre de la marine, et autres.

On voit que la prédiction faite alors par M. Laurier s'est pleinement réalisée.

* * *

" L'hon. M. Fabre doit, dit-on, se fixer définitivement à Paris. Il y ouvrirait une agence, qui servirait d'intermédiaire entre les Français et les Canadiens, en relations d'affaires ".

En effet, l'hon. sénateur Fabre, fondateur de " L'Evénement ", le plus spirituel écrivain et causeur, occupe aujourd'hui à Paris, la charge de Commissaire Canadien. Il participe aussi à la rédaction du "Paris-Canada", journal qui s'occupe activement de faire connaître le Canada à Paris.

Notes et notules

Les animaux sauvages. La " Revue d'Edimbourg " jette un cri d'alarme au sujet de la disparition des animaux sauvages.

Il paraît que le continent africain se dépeuple de jour en jour de lions, de léopards, d'hyènes et d'hippopotames. Les girafes et les zèbres, dont la reproduction à l'état domestique est si difficile, deviennent rares et les antilopes ont disparu presque complètement.

Le rhinocéros, dont on trouvait d'innombrables troupeaux sur le Zambèze et l'Orange, n'ont plus que peu de représentants, et le gouvernement du Natal vient de décréter que quiconque tuerait un seul des vingt-cinq rhinocéros qui existent encore dans le Zoululand serait puni de 7,000 francs d'amende.

Le Sud africain, qui, au temps jadis, pouvait être considéré comme une vaste ménagerie en plein air, est presque complètement dépourvu, actuellement, de la faune qui y pullulait il y a peu de temps encore.

Les chasseurs impitoyables se dirigent maintenant vers l'Est africain, où les bêtes fauves abondent encore.

Le club des priseurs : On lit dans la "Gazette de Lorraine " cet aimable et touchant récit :

" A Duchtlingen, petite ville de la Forêt-Noire, il existe une société peu banale : c'est celle des priseurs de tabac. Mais il y a mieux : les priseurs de Duchtlingen ont éprouvé le besoin d'avoir un drapeau, et c'est dernièrement qu'a eu lieu la remise solennelle de l'emblème.

" Dans la matinée, le drapeau des priseurs a d'abord été bénit. A cette occasion, le maire, M. Graff, a prononcé un discours de bienvenue aux priseurs de la cité. L'un des conseillers municipaux, M. Beschle, a remis le drapeau au président de la société, et enfin l'instituteur, M. Mail, a parlé de " l'importance du tabac à priser dans la vie de l'homme " (sic). Pour cette "fête", les habitants de Duchtlingen avaient pavoisé leurs maisons. De nombreux étrangers étaient venus assister aux différentes cérémonies."

Presque cuit. Les habitants de l'Inde n'ont pas la tolérance de certains Français pour les excès de quelques automobilistes affolés de vitesse. Un touriste anglais connu, M. Ernest Esdail, en a fait l'expérience, et les fanatiques bouddhistes de l'Inde, entre Delhi et Bombay, lui ont donné récemment une rude leçon.

M. Esdail voyageait avec deux amis en automobile dans la région hindoue, lorsqu'à l'approche d'un temple bouddhiste, un des pneus de la machine creva. La voiture dérapa et, trop violemment lancée, se précipita jusque dans la porte du temple qu'elle démolit. C'était, aux yeux des fanatiques, un affreux sacrilège, et vous vous imaginez l'émoi de tous les servants du temple.

M. Ernest Esdail et ses amis se mirent en devoir de réparer leur machine, ils s'aperçurent tout à coup que leur chauffeur avait disparu, et, tandis qu'ils s'informaient, ils entendirent un cri déchirant qui partait de l'intérieur du temple. Ils se précipitèrent dans le lieu saint. Des prêtres en robe blanche cherchaient à leur barrer le passage ; ils les renversèrent et, écartant le rideau qui voilait l'autel, ils aperçurent un large trépied au-dessus duquel commençait à flamber un grand feu, véritable bûcher destiné—ironie du destin !—à ce trop vif " chauffeur", que les prêtres avaient brusquement entouré, enlevé, et attaché sur la braise, pour le rôtir vivant et à petit feu, en expiation du sacrilège.

Les voyageurs réussirent à délivrer leur compagnon, à l'emporter évanoui vers la voiture, et à s'enfuir, au milieu d'une grêle de projectiles lancés par les furieux servants de Bouddha. Le chauffeur avait été chauffé sérieusement ; un instant de plus, il était cuit.

Chez nos compatriotes des Etats-Unis

Fitchburg, Mass.

Fitchburg, 18. — M. Napoléon M. Deschênes a été élu échevin dernièrement dans la bonne ville de Fitchburg. Hier soir, ses amis se sont comptés et se sont réunis à la salle St-Joseph, après quoi ils ont sommé le monsieur de se rendre pour affaires importantes. M. Deschênes s'y est rendu. M. le docteur Camille Gariépy demanda à M. Deschênes ce qu'il venait faire en cette salle et en même temps lui déclara que ses amis se réjouissaient de le voir échevin et pour lui prouver qu'ils s'intéressaient à son sort, il lui présenta un paquet quelconque qui, à première vue, aurait aussi bien pu être une carotte qu'un chou.

M. Deschênes développa le paquet, qui contenait une superbe montre en or dûment inscrite et portant ces mots : " Présentée par ses amis canadiens à M. Napoléon M. Deschênes, le 11 décembre 1905."

M. les docteurs Yvon, Carrière, Gariépy, M. Beauchamp, le conseiller Larivière et le conseil L'Ecuyer prirent la parole tour à tour, répondirent à la place de M. Deschênes, qui, contrairement à ses habitudes, avait perdu la parole.

Les formalités étant passées, on arrêta l'échevin élu pour une faute commise dernièrement, à savoir : de ne pas être marié et d'être un célibataire endurci.

L'échevin fut mis en accusation séance tenante.

La plainte a été portée par M. Joseph L'Espérance. M. Louis L'Espérance était président du tribunal. L'échevin Joseph A. Larivière et M. Arcade Normandin étaient les juges consultants. Avocats pour le défendeur et coupable, MM. le Dr. Camille Gariépy, Hilaire Hébert, Cléo Forest, le conseiller J. B. Larivière.

Le côté de l'Etat était soutenu par des lumières légales, telles que MM. J. H. Brousseau, Elphège Léger, Dr Yvon, Dr Z. Beauchamp.

Après que toutes les preuves accusatrices eussent été données, les juges ont pensé devoir acquitter le prisonnier, malgré qu'il fût coupable.

Ce qui a milité le plus en faveur de l'accusé, qui a fait lui-même son plaidoyer, a été qu'un échevin de Fitchburg n'a pas le temps nécessaire pour avoir une famille, et que conséquemment il lui est permis de demeurer célibataire pendant quelque temps.

Le succès de cette fête est attribuable en grande partie et surtout à l'échevin J. A. Larivière, qui agissait en qualité de gérant général.

Willimantic, paroisse Ste-Marie

Willimantic, 18 déc.—Une des caractéristiques de la paroisse Ste-Marie c'est sa modestie ; chaque année elle accomplit des choses intéressantes pour ne pas dire merveilleuses, mais elle le fait sans bruit et sans ostentation.

Une des plus belles pages des annales de la paroisse sera certainement celle qui racontera la mission qui a été donnée cette année-ci et prêchée par les Révds Pères Lalande et De Victor, de l'Ordre de Saint-Ignace.

La mission des dames, d'abord s'est ouverte solennellement par une grand'messe chantée par M. le curé de la paroisse, assisté de deux ministres sacrés, le Rév. Père De Victor et le Rév. Père Bond, vicaire de la paroisse. Le Rév. Père Lalande, bien connu et toujours bien accueilli dans cette paroisse, donna le premier sermon d'ouverture. L'auditoire était tout heureux de voir cet homme apostolique et d'entendre cette voix qui remue profondément les cœurs. Le soir, c'était le Rév. Père De Victor qui donnait le deuxième sermon. Grâce à son expérience de missionnaire, lui aussi gagna vite les cœurs.

Dire toutes les consolations que la retraite des dames a procurées, soit aux prêtres de la paroisse, soit aux Révérends Pères missionnaires, la plume est incapable de les retracer.

Le même soir, à sept heures et demie, s'ouvrait la mission des hommes. Chaque soir, les onze cents voix d'hommes faisaient retentir les voûtes sonores de la belle église de Ste-Marie.

Leurs promesses solennelles et faites avec un cœur sincère de renoncer au blasphème, à l'intempérance et au vice déshonorant, était une chose très édifiante. Le dimanche au soir de la clôture, les Révérends Pères voulaient revoir encore une fois les paroissiens de Sainte-Marie qui leur donnèrent rendez-vous à sept heures pour les féliciter de leur foi vive et de leur esprit si profondément catholique. Ils leur conseillèrent avant de partir d'unir à leur sentiment de religion les sentiments d'un inaltérable patriotisme, sauvegarde de leur foi et de leurs mœurs.

—Le conseil Florimond, de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, a tenu son assemblée régulière dans sa salle rue Main. A cette assemblée les membres de ce florissant conseil ont aussi fait l'élection de leurs officiers pour l'année courante. Ont été élus : président, H. Dion ; vice-président, Ephrem Monast ; secrétaire, Pierre Laramée ; sec.-adjoint, Joseph Paulhus ; trésorier, Pierre Moreau ; auditeurs, Alphonse Chagnon, H. A. Trudeau, Dr J. A. Girouard ; gardes, Arthur Macotte, Joseph Larivière ; chapelain, Rév. A. DeBruycker ; maîtres de cérémonies, J. B. Paulhus.

M. H. Dion, le président actuel, est réélu pour un autre terme, par acclamation. Il a fait quelques remarques très appropriées dans l'intérêt du conseil. Il a aussi appuyé fortement sur l'importance de faire du recrutement pour de nouveaux membres.

LAWRENCE, Mass.

Lawrence, Mass., 18. — Dimanche, le 10, avait lieu, à la salle St-Jean-Baptiste, l'élection d'un nouveau conseil de dames, de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, portant le No 145 de la société. Le nom du nouveau conseil est Ste-Clothilde. L'assemblée était présidée par M. L. A. W. Proulx, l'organisateur, et Mme A. J. Venner agissait comme secrétaire "pro tem ". Les officiers élus sont : chapelain, rév. Père Denis ; présidente, Mme B. Desruisseaux ; vice-présidente, Mlle Emma Labelle ; secrétaire, Mme A. J. Venner ; trésorier, P. Cadorette ; percepteur, E. Coulombe ; médecin, Dr J. B. Masse ; inspecteurs des comptes, Mmes A. Dagenais et P. Moreau ; maîtresse de cérémonies, Mme Léda Gagné.

Worcester, Mass.

Worcester, Mass., 18.—La plupart de nos sociétés de bienfaisance ont choisi le mois de décembre pour le renouvellement de leurs bureaux de direction.

Le club de naturalisation du quartier 3 a élu ses officiers, hier soir, et a profité des élections municipales pour avoir un " smoke-talk ".

M. Oliva Blais succède à M. Auguste Lemay comme président ; vice-président, Théodore Dupuis ; secrétaire, Louis Provençal ; sec.-financier, Joseph Lajoie ; trésorier, Auguste Lemay ; trésorier-adjoint, Henri Rousseau ; directeurs, Napoléon Bourassa, Emile Chabot et George Fournier.

Le club avait un service spécial de rapports électoraux.

Les charpentiers menuisiers de l'Union 408 ont élu, mardi soir, les officiers suivants : Président, J. Arthur Beaudry ; vice-président, Albert Gagnon ; secrétaire, Odias Emond ; sec.-correspondant, François Gaudette ; sec.-financier, Arthur Germain ; trésorier, Hercule Germain ; administrateur, Joseph Mignault.

Deux charpentiers ont été initiés dans l'Union.

Spencer, Mass.

Spencer, Mass., 18. — Le club de whist R. O. B. s'est réuni samedi dernier à la résidence de Mlle Rose Grégoire. Les premiers prix ont été remportés par Mlle Marie Leblanc et Amédée Benoit ; prix de consolation à Mlle Maude Ledoux et Arthur Hevey.

—Les employés du chemin de fer N. Y. C., sont ici depuis quelques jours. Ils sont à peinturer les bâtisses de la compagnie. Ces employés ont à leur service un char spécial.

—Les funérailles de Mlle Célina Girouard, décédée jeudi dernier, ont eu lieu samedi à 9 heures à l'église Ste-Marie. Un grand nombre de parents et d'amis de la défunte assistaient au service funèbre qui fut chanté par M. l'abbé A. A. Lamy. Les offrandes de fleurs étaient nombreuses et d'une grande beauté. Les porteurs étaient : Alfred Beaulac, Joseph Girouard, de East Brookfield ; Joseph Beaulac, J. Baptiste Quérie, Henri Lapierre et Joseph St-Louis. L'inhumation eut lieu au cimetière Ste-Marie.

—L'élection de la société des Aigles a donné le résultat suivant :

Président—E. D. Marchessault.
Vice-président—James P. Lannigan.
Chapelain—James Quinn, de Leicester.
Conducteur—Adélard Thibault.
Secrétaire—Etienne Dufault.
Trésorier—Adélard Dufault.
Gardes—Walter Thibault et Pierre Pelletier.
Médecin—Dr W. A. Baribeault.
Directeurs—Thomas A. Casey, Irving C. Howe, Alfred Joly.

—Victor Grégoire, assistant-surintendant du département des talons à la manufacture Prouty et Cie, a résigné da position pour aller demeurer à Milford, Mass.

—Au jeu de whist à la salle Ste-Marie, les premiers prix ont été accordés à Mme Charles Boulé et M. Euclide Forest ; les prix de consolation à Mlle Emma Lapointe et M. Joseph Rochefort.

—Mlle Marianne Pagé, fille de feu Jean-Baptiste Pagé, qui, depuis quelques mois demeurait à Lowell, Mass, a uni ses jours, la semaine dernière, à M. William P. Hamel, de Lawrence, Mass.

Manchester, N. H.

Manchester, N.H., 18. — M. Nico-Carrier, du No 358 rue Concord, qui a été trouvé étendu dans la neige, à l'angle des rues Dutton et Concord lundi soir, est décédé à l'hôpital du Sacré-Cœur, où l'ambulance de la police l'avait transporté.

Sans le policeman Mullen, il est probable que M. Carrier eût été gelé à mort.

A l'hôpital, on a constaté que M. Carrier avait les mains gelées. Il respirait à peine, et malgré les soins les plus empressés des religieuses et des médecins, le malade a rendu le dernier soupir à sept heures ce matin.

Il était âgé de 44 ans.

Sa femme lui survit avec trois enfants.

New-York

Une Canadienne se suicide

New-York, 18. — Mme Christine Péloquin, épouse d'Otto Péloquin, mécanicien à l'emploi d'une compagnie de manufacturiers d'automobiles, s'est suicidée au Grand Union Hôtel.

Mme Péloquin trouvait que la vie qu'elle menait n'était pas digne d'elle et de ses aspirations intellectuelles.

Si intense était la volonté de mourir de la malheureuse, que le revolver dont le canon était encore appuyé sur la tempe droite de la morte, était à ce point serré dans la main crispée que le médecin légiste eut toutes les peines à l'enlever.

La mort a dû être instantanée. M. Roméo Péloquin, le fils de la victime, a déclaré que sa mère avait dû se suicider parce qu'elle trouvait sa situation trop précaire.

M. Péloquin, père, et son fils, après avoir établi l'identité du cadavre, ont pris un paquet de lettres dont ils n'ont pas communiqué la teneur.

Une note en anglais avait été laissée bien en évidence par la malheureuse, et contenait ces mots :

"Veuillez avertir mon fils Roméo " Péloquin au bureau des agents " d'immeubles F.R. Wood et Com- " pany, Broadway et Eighteenth " Street."

Le jeune Péloquin était sur le point de se marier. La famille était venue de Montréal à New-York il y a cinq ans.

Les claques Maple Leaf fabriquées avec le meilleur caoutchouc Para sont à l'épreuve de l'humidité, élégantes, s'ajustent bien et très durables.

Chaque paire porte la marque Maple Leaf sur la semelle et cette marque est une garantie que les claques sont parfaites sur tous rapports.

Exigez de votre fournisseur

Les Claques Maple Leaf

Faôriquées pour s'ajuster sur toutes les formes de chaussures pour hommes, femmes et enfants.

VISITES DU JOUR DE L'AN

Elles sont de rigueur cette année

Que voulez-vous, la mode le veut ainsi. En conséquence il faudra figurer avec honneur. Aussi,

M. G. E. BRETON,
Marchand-Tailleur

Donne avis à ses clients et au public en général, qu'il a un assortiment complet des dernières nouveautés, comprenant chemises, collets, cravates, mouchoirs, bas, gants, camisoles, etc., etc., en un mot, tout ce qu'il faut pour vêtir élégamment les Messieurs.

Prenez en note, c'est le magasin populaire.

G. E. BRETON, Marchand Tailleur
198, rue St-Jean

SAUCISSE EXTRA Coudillar

Quand vous aurez goûté à cette saucisse, vous trouverez qu'aucune autre saucisse, n'est plus exquise et ne donne autant de satisfaction que la

SAUCISSE EXTRA COUILLARD

faite de la meilleure qualité de porc frais et assaisonnée des épices les plus pures, elle est toujours la bienvenue à la table à déjeuner, en vente chez tout les bons épiciers dans toutes les parties de la ville. Exiger que le nom soit sur chaque livres pour éviter les contrefaçons. GEORGE COUILLARD.

LES GUERISONS SE SUCCEDENT

LE VIGORA

Produits ses heureux effets dans tous les coins de la province.

UN ELOQUENT TEMOIGNAGE

M. J. B. MORIN.—Deux de mes chevaux étaient malades, l'un du "souffle" le l'autre souffrait d'une toux âpre et incessante. Leur état me causait beaucoup d'inquiétude et je craignais fort de les perdre. Dans tous les cas leur valeur était peu de chose, tant ils étaient faibles. Après avoir essayé plusieurs remèdes sans résultat, je fis usage de votre VIGORA et c'est à lui, je le proclame bien haut, que je dois le retour à la santé de mes deux chevaux.

Votre préparation est bonne et je la recommande à tous.

Votre tout dévoué
ELZEAR ROBITAILLE,
Ancienne Lorette.

Pour Renseignements, s'adresser à J B MORIN 318 St. Joseph.

MESSIEURS, LISEZ BIEN

Sous-vêtement, 50c. en montant
Robes de bain, $3.50
Robes de chambre, $6.00
Habits pour la maison, $2.00 en montant.
Gilets en tricot (vestes) $2.00 en montant.
Gants doublés, 75c en montant.
Chemise 50c. " "
Chaussettes, 20c " "
Cravates, 25c " "
Sweaters de tous les prix.
Chapeaux et casquettes pour la saison. Les commandes par la malle reçoivent une attention particulière.

GASPARD HUOT, 106, RUE ST-JEAN TEL. 1664

Grande Liquidation

Ayant décidé d'abandonner le commerce de Tapis. Nous offrons

4,700 VERGES

Tapis de Bruxelles, Tapis de Velours, Tapis Axminster, Tapis de laine, Tapis Union, Tapis de Corde . . . . . .

A 35 p. c. DE REDUCTION

PORTIERES, RIDEAUX, STORES, TAPIS de TABLE, COUSSINS, ETC., ETC., ETC.

40 RUGS

Rugs carrés, en laine, Velours, Axminster ou Tapisserie, différentes grandeurs.

Rappelez-vous que nous liquidons ce département, c'est une occasion unique. Ce n'est pas une réclame banale. Venez et vous serez convaincus.

ED. BELANGER & CIE
86, Côte de la Montagne,
29, rue Notre-Dame,
BASSE-VILLE - - - - - - QUEBEC

Chez LIVERNOIS

Vous trouverez les meilleurs Parfums. Vaporisateurs (au-delà de 100 Patrons différents). Brosses Militaires 98 cts la paire. Miroirs à mains de toutes descriptions, et mille petits articles achetés spécialement pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

J. E. LIVERNOIS
RUE SAINT-JEAN, QUEBEC.

Il n'y a qu'un seul VERITABLE Piano

GERHARD HEINTZMAN

Voyons un instant. Le fait du choix du piano Gerhard Heintzman de préférence à tout autre, par les experts du gouvernement pour représenter l'art de la fabrication du piano au Canada à toutes les plus grandes Expositions du monde, doit être une preuve au delà de tout doute, qui établit la supériorité du piano Gerhard Heintzman sur tout autre. L'Empereur du Japon possède un piano Gerhard Heintzman. Leoan Nordica, la célèbre cantatrice, se sert d'un piano Gerhard Heintzman. Lady Laurier a chez elle un piano Gerhard Heintzman,—ainsi que toute personne qui a établi la comparaison entre Gerhard Heintaman et tout autre avant de faire son choix—Car c'est ce moyen qui rend sa supériorité éclatante.

Oui, le piano Gerhard Heintzman est le véritable piano parfait.

En vente strictement, que par la maison

C. W. Lindsay & Cie.
204, rue St-Jean.

Les GRANDS MAGASINS Z. PAQUET

JUSQU'A NOUVEL ORDRE NOS MAGASINS SERONT OUVERTS JUSQU'A 8 HEURES TOUS LES SOIRS

SUGGESTIONS DE CADEAUX

AGREABLES ET UTILES POUR LES FETES

VISITEZ notre rayon de MEUBLES, vous y trouverez toute espèce de meubles de fantaisie, de luxe et d'allure artistique dont nous avons fait spécialement l'acquisition pour Noël et le Jour de l'An.

D'un autre côté, comme les meubles sont en général d'utiles et agréables cadeaux à faire, nous avons pensé de les mettre à la portée de tous nos clients, et de les engager davantage à en acheter en faisant pour la circonstance, des réductions spéciales de 20, 25 et même 33⅓ pour cent.

Ces réductions spéciales ne dureront cependant que jusqu'au 25 courant.

Nos meubles reprendront après cela leur prix régulier.

EMPRESSEZ-VOUS D'EN PROFITER

10 pour cent d'escompte

Ameublements de salon de toute espèce, valant depuis $35.00 jusqu'à $100.00, en vente à l'occasion des fêtes avec escompte de 10 p. c.

Escompte de 25 pour cent

Nous accordons à l'occasion des fêtes une escompte de 25 p. c. sur le prix de tout ameublement de salon de $100.00 et plus.

$25.00 pour $20.00

Buffet en chêne fini chêne doré, richement sculpté, tiroirs serpentins, plaqués en chêne algérien, grande glace biseautée, marqué $25.00

En vente à l'occasion des fêtes à 20 p. c. de réduction c'est-à-dire

pour $20.00

$35.00 pour $28.00

Buffet en chêne choisi, poli, tiroirs bombés et doublés en velours, grande glace anglaise biseautée, marqué $35.00, en vente à l'occasion des fêtes à 20 p. c. de réduction c'est-à-dire

pour $28.00

33⅓ p. c. de réduction

Buffet en chêne choisi poli, richement sculpté à la main, glace ovale biseautée, tiroirs bombés, prix régulier $65.00 en vente pour Noël et le jour de l'An à 33⅓ p. c. de réduction.

25 p. c. de réduction

Buffet combinaison en chêne choisi poli, avec vitrine pour argenteries et cabinet à liqueur, orné de verre plombé, nouveau modèle fabriqué à Grand Rapids, valant $75.00, en vente à 25 p. c. de réduction.

Réduction de 20 p. c.

Buffet combinaison avec vitrine pour argenteries, verre bombé, grande glace anglaise biseautée, marqué $47.00, en vente à une réduction de 20 p. c.

Réduction de 20 p. c.

Buffet combinaison, en chêne choisi pour coin de salle, avec double cabinet vitré pour agenteries, glace anglaise biseauté de 26 x 26, dernière nouveauté, valant $100.00 en vente à 20 p. c. de réduction.

33⅓ p. c. de réduction

Buffet en chêne blanc doré admirablement sculpté à la main, grande glace biseautée, style Louis XVI, marqué $15.00, en vente pour Noël et le Jour de l'An à 33⅓ p. c. de réduction.

33⅓ p. c. de réduction

Autre Buffet, même fini, et même style, richement sculpté à la main, avec double cabinet vitré pour argenteries marqué, $135.00 en vente à 33⅓ p. c. de réduction.

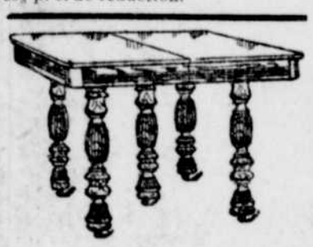

20 p. c. de réduction

Tables rondes extensives, en frêne fini chêne doré, 8, 10 et 12 pieds, marquées suivant la grandeur $11.50, $13.75 et $14.50, en vente à 20 p. c. de réduction.

20 p. c. de reduction

Tables rondes extensives, en orme fini chêne doré, 8 pieds et 10 pieds, prix régulier, $9.50 et $11.00, en vente à 20 p. c. de réduction.

25 p. c. de réduction

Tables carrées extensives, en orme fini chêne doré, pattes tournées de 6 pouces de diamètre, 8 pds. marquées $12.00 en vente à 20 p. c. de réduction.

25 p. c. de réduction

Table ronde extensive, en chêne choisi, poli, 8 pieds, marquée $37.00 en vente à 25 p. c. de réduction.

33⅓ p. c. de réduction

Garde-robe et commode, meuble combinaison richement sculpté à la main, et avec glace anglaise biseautée, valant $65.00, en vente pour les fêtes à 33⅓ p. c. de réduction.

20 p. c. de réduction

Garde-robe en chêne poli avec glace anglaise biseautée, marquée $27.00, en vente à 20 p. c. de réduction.

Réduction de 20 p. c.

Ameublements de chambre à coucher en orme fini chêne doré, sculpté à la main, comprenant 3 morceaux, couchette, lavabo et bureau avec glace anglaise biseautée, marqués suivant la qualité, $27.40, $32.00 et $35.00 en vente à 30 p. c. de réduction.

Réduction de 25 p. c.

Ameublements de chambre à coucher de luxe, en acajou solide, comprenant bureau, commode, lavabo, ainsi qu'une couchette en cuivre, richement ornementée, avec piliers de 2 pouces de diamètre, les quatre morçeaux marqués, $281.00, en vente à 25 p. c. de réduction.

25 p. c. de réduction

Porte-Journeaux (Magazine stand) avec lampe en cuivre, abat-jour en verre de couleur, nouveauté, marqué $25.00, en vente à 25 p. c. de réduction.

33⅓ p. c. de réduction

Table à toilette et chaise en bois brulé, ou avec dessins pyrographiés, glace biseautée, valant les deux $40.00, en vente à 33⅓ p. c. de réduction.

Escompte de 25 p. c.

Horloges, genre antique (Grand Father's clock) en chêne solide fini "Weathered Antwerp", aiguilles et chiffres en cuivre rouge, valant $25.00 en vente à 20 p. c. de réduction.

NOS RAYONS

PAR EXCELLENCE

Pour Cadeaux de Noël

CE SONT NOS RAYONS

De Parfumerie, Bijouterie et Bimbeloterie

Boîtes à toilette, couvertes en peluche et en celluloïd, dessins élégants et artistiques, articles en albâtre ou en ébène avec ornements en argent.

Prix variant de $1.00 à $2.50

Z. PAQUET

161-171 RUE ST-JOSEPH

Boites pour collets ou manchettes, couvertes en cuir ou en celluloïd, et doublées en soie ou satin.

Prix variant de 75 cents à $5.00

Boîtes pour manicure, doublées en satin ou en soie, articles en albâtre, ébène, ou cocobola. Prix variant de $1.50 à $15.00

Boîtes de fantaisie en paille, pour gants et cravates, 75c pour les deux.

Boîtes à ouvrage, en celluloïd, doublées en satin ou en soie, divers dessins.

Prix variant de 10 cents à $5.00

Boîtes pour gants et mouchoirs; Boîtes pour cravates, doublées en soie ou satin, dans tous les prix, depuis $1.00 $5.00

Nécessaires de voyage en cuir, noir brun, rouge, etc., pour dames et messieurs, prix variant de $1.00 à $25.00

Porte-bijoux, valant de 35c à $10.00
Vases de fantaisie, valant depuis $1.00 à $10.00
Carafes en verre de couleur, avec verres à liqueur, etc., valant depuis $3.50 jusqu'à $8.00

Albums couverts en celluloïd, en cuir ou en peluche, avec d'admirables et artistiques dessins de fleurs et autres, pour grandes et petites photographies.

Prix variant de 25 cents à $1.00

Bouteilles de parfums dans de très jolies boîtes doublées en soie ou satin

Prix variant de 75 cents à $5.00

Bouteille de parfum dans une boîte de fantaisie

Prix variant de 25 à 75 cents pièce

Elégants porte-musique en cuir de diverses couleurs au choix, pour porter la musique roulée ou en feuilles sans la plier.

Prix variant de $1.00 à $5.00

Porte-monnaie et porte-cartes en cuir de diverses couleurs au choix, et avec fermoir, pour dames et messieurs.

Divers prix: 50 cents à $5.00

Sacoches en cuir de diverses couleurs, avec petit porte-monnaie en dedans, poignées unies ou en cuir tressé, doublées en cuir ou satin.

Prix divers de 25 cents à $8.00

Papiers à lettres et enveloppes de de diverses couleurs dans d'élégantes boîtes de fantaisie,

Prix variant de 10 cents à $1.50 la boite

Ceintures de fantaisie en soie, dans toutes les couleurs et nuances, avec ou sans ornements, dernières nouveautés à l'occasion des fêtes, pour dames,

Prix divers, depuis 25 cts jusqu'à $5.00

Notre assortiment de bijouterie est immense et varié. Nous avons fait à l'occasion des fêtes une importation spéciale d'épinglettes, joncs, bagues, pendants d'oreilles, chaines de montres, pour dames, et messieurs, boutons de collet et manchettes, colliers de fantaisie, etc.

En un mot nous avons des bijoux de toute espèce et dans tous les prix.

Grand choix de Lunettes d'opéra.

Prix variant de $3.00 à $25.00

Horloges de fantaisie, dorées, etc. assortiment de divers sujets.

Prix variant de $2.00 à $25.00

Chandeliers dorés, en argent ou en vieil argent oxydé,

Rrix divers: 35 cents à $5.00 pièce

Nous avons toute espèce de Parfums en vente à l'once, parfums de Roger Gallet, Colgate & Cie., Pinaud, Dufort, Pivert, etc., etc.

Prix variant depuis 20c à $2.00

AVIS

Nous prenons les coupons du fameux SAVON "Sweet Heart", mais il faut qu'on nous les apporte au magasin même. Nous ne les prenons pas par la maile.

ENGINS
A Gazeline

Pour tous les ouvrages et de toutes les grandeurs. Stationnaires pour fabriques, cultivateurs, etc., pour bateaux, etc., automobiles, etc., de première et de seconde mains.

On peut se servir pour activer le pouvoir de charbon Coke, ou bran de scie, etc.

S. Gillespie,
Chambre 3, 39, rue St-Jean
QUEBEC

AUX CHASSEURS!

S. J. SHAW & Co

QUINCAILLIERS
13 Rue ST-JEAN, Haute-Ville,
TELEPHONE 373
Angle Notre-Dame et Cote Lamontagne

TELEPHONE - - - - 44

Toujours en mains le meilleur assortment de
CARABINES
FUSILS
MUNITIONS

— AUSSI —

Tout ce qu'il faut pour aller campe eue couvertes, poêles, toiles, capotar, etc.

S. J. Shaw & Cie

GRANDE
— ET —
BELLE
EXHIBITION
DE
JOUETS
POUPEES
Articles de fantaisie
POUR
Cadeaux du Nouvel An
Calendriers, Cartes de l'An
Decoration de tous genres
Ornements pour arbre de Noel.
CHEZ
PRUNEAU & KIROUAC

NOUVEAUX
CADEAUX

J'ai le plaisir d'annoncer au public qu'à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, j'ai reçu une grande consignation de diamants, montres, bijouteries, etc., ainsi qu'un stock complet d'argenteries.

L'assortiment de diamants est un des plus considérables que vous puissiez trouver à Québec et je puis le vendre à des prix défiant toute compétition. Ce sera un plaisir pour moi de les laisser voir à toute personne m'honorant de sa visite. Encore une fois le stock est considérable et devra satisfaire tous les goûts.

Un magnifique calendrier sera offert à tous mes nombreux clients dont j'ai eu et aurai certainement dans l'avenir le précieux encouragement.

Merci d'avance à tous mes nombreux clients et je les invite à venir me voir pour constater le stock qui leur procurera l'avantage de faire un excellent cadeau de Noël et du Jour de l'An.

DAVID RACINE
HORLOGER-BIJOUTIER
183½ RUE ST-JOSEPH
Vis-à-vis l'église St-Roch

MAISONS A VENDRE

Nos 101-103-107 et 109 rue Desfossés.
Nos 65-67-69 et 71 rue St.Augustin.
Nos 3 et 5 rue Burtan.
Nos 68-68½ et 70 rue Latourelle.
Nos 204-206½ et 206¾ rue St-Olivier.
No 54 avenue des Erables.
No 39 rue Tessier à St-Sauveur et plusieurs autres.

G. A. PARADIS, Notaire
402 rue St-Jean, Québec.

JOIES DE LA MATERNITE

Les plus pures espérances d'une femme réalisées.

Mde. Potts raconte comment une femme devrait se préparer à la maternité.

Les jours les plus sombres pour un époux et une épouse sont ceux de la vieillesse abandonnée et sans enfants.

Plus d'une épouse s'est trouvée incapable de devenir mère par suite d'un déplacement de la matrice ou faiblesse des organes générateurs.

Mrs. Anna Potts

De fréquents maux de reins et cruelles douleurs, accompagnés d'écoulements et généralement de menstruation irrégulière abondante, indiquent un déplacement ou dégénération nerveuse de la matrice ou de quelques-uns des organes qui l'environnent.

La question qui inquiète les femmes est de savoir comment une femme qui souffre de maladie féminine quelconque peut donner naissance à des enfants sains?

Mde. Anna Potts, 510 avenue du Parc, Hot Springs, Ark., écrit :

Ma chère Mde. Pinkham :—

"Dans les premières années de mon mariage j'avais une santé très délicate ; mon mari et moi nous étions très anxieux d'avoir un enfant pour bénir notre foyer, mais j'avortai deux fois. Une voisine qui avait été guérie par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham me conseilla de l'essayer. C'est ce que je fis et je me sentis redevenir plus forte ; mes migraines et maux de reins disparurent, je n'eus plus de douleurs de matrice et je me sentis une toute autre femme. En moins d'un an je devins mère d'un enfant robuste et sain qui est la joie de notre foyer. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est certainement un splendide remède, et je désire que toutes les femmes qui veulent devenir mères l'essayent."

La stérilité chez les femmes est maintenant très rare. Si une femme croit qu'elle est stérile, qu'elle essaye le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et qu'elle écrive à Mde. Pinkham, Lynn, Mass. Ses conseils à celles qui veulent devenir mères sont gratuits.

DANS LA COUR D'ECHIQUIER DU CANADA

Le district de l'Amirauté de Québec. No 162.

Jonathan Taylor, Demandeur,

contre

Le steamer "Orion"

En vertu d'une commission d'évaluation et de vente émanée en cette cause SERA VENDU PAR ENCAN PUBLIC Mercredi le 20e jour de décembre courant, au bureau du soussigné No 185, rue St-Pierre, Québec, le steamer "ORION" (ex Isaac May) de Kingston, 846 tonneaux, net 497, longueur 178'8, largeur 29'5. Construit en 1872 par S. Andrews & Son, Welland ; reconstruit en 1891. Engin double. Une bouilloire avec deux demi feux et des tubes de retour, faite pour contenir 120 lbs de vapeur. Un condensateur indépendant renouvelé au printemps de 1904 ; ensemble avec les appareils et autres fournitures, tel qu'il est actuellement dans le bassin Louise, dans le Havre de Québec.

La vente à 11 heures A. M.

E. J. MAXHAM & CIE.
E et O.

Québec, 6 décembre 1905.

Une maison bien notee

Nos lecteurs sont priés de lire attentivement en ce temps d'achats pour cadeaux, l'annonce de la maison F. Simard & Cie., dans une autre colonne. Cette maison offre tous les avantages possibles aux clients ; les dames, surtout, y trouveront en tout temps des bons marchés sans précédent. On ne saurait mieux faire que d'aller visiter le magnifique assortiment de beaux cadeaux joignant l'utile à l'agréable, et convenables, on ne peut plus, pour cadeaux à l'occasion des fêtes. Nouveau poste, 142 rue St-Joseph. Ne l'oublions pas.

ENQUETE

Une enquête a été tenue hier à Saint-Jean Chrysostôme sur le corps de Basile Vermette, trouvé mort dans sa résidence.

Le jury du coroner Jolicoeur a rendu un verdict de "Mort d'une syncope."

"Ce N'est qu'un Rhume, Une Toux Benigne"

Voilà ce que des milliers de gens, ayant contracté le rhume, disent. Des milliers ont négligé de guérir ce rhume. Des milliers sont morts de consomption par suite de négligence. Ne manquez jamais de soigner une toux ou un rhume. Cette négligence ne peut produire qu'un résultat. Elle laisse la gorge ou les poumons, ou les deux, affectés. Le

est le remède qu'il vous faut. Il frappe à la racine de toutes les maladies de la gorge et des poumons, soulageant ou guérissant la toux, le rhume, la bronchite, l'asthme, le croup, le mal de gorge, et la pneumonie et la consomption.

Il a fait ses preuves depuis nombre d'années, et il est maintenant plus employé que jamais. Il renferme, pour les poumons, toutes les propriétés curatives du pin combiné à l'Ecorce de Cerisier Sauvage et autres remèdes pectoraux. Il stimule les organes des bronches affaiblis, soulage l'irritation et fait disparaître l'inflammation, calme et cicatrise les parties irritées, enlève le phlegme et les glaires, et aide la nature à chasser facilement l'accumulation morbide. N'acceptez pas une imitation du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood.

Il est placé dans une enveloppe jaune, portant, comme marque de fabrique, trois pins, et marqué au prix de 25 cents.

M. Julien J. Leblanc, Belle Côte, N.E., écrit : "Je souffrais d'un rhume grave et d'une mauvaise toux qui m'obligeaient de garder la maison. J'essayai plusieurs remèdes annoncés, mais tout fut inutile. En dernier ressort j'essayai le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, et une bouteille suffit à me guérir complètement."

Nouvelles du District

Cap St. Ignace

(Du correspondant du "Soleil")

Cap St-Ignace, 18 déc.

Samedi dernier ont eu lieu les funérailles de feu Joseph Gagné, cultivateur. C'était un ardent ami de la cause libéral et un citoyen intègre. Il était âgé de 72 ans.

—Vendredi avaient lieu les funérailles de feue Mlle Euphemie Bernier. Elle était âgée de 68 ans et était la cousine de M. l'abbé B. Bernier, ancien aumonier du Bon Pasteur de Québec.

—Les travaux de l'aqueduc faits cette année, dans la partie ouest du village, et dans le rang du moulin Price, Bros. & Co., donnent beaucoup de satisfaction, tant sous le rapport de l'abondance de l'eau que sur sa qualité, qui ne peut certainement pas être surpassée.

—Dame rumeur dit que la société Côte & Bernier, organisée pour la fabrication du sucre et sirop d'érable, sur une grande échelle est déjà dissoute. Les sociétaires n'ayant pu trouver un marché assez rémunérateur, ni assez étendu, pour l'écoulement de leurs produits.

—Il se fait une grande quantité de bois de pulpe ici cet hiver. On compte plus de 13,000 cordes qui seront expédiées par chars dans le cours de l'hiver. Il se coupe aussi une bonne quantité de plançons en mérisier, cela donne beaucoup d'ouvrage à notre population.

—M. Victor Bernier, fils de M. Philéas Bernier, marchand, vient d'être nommé maître de poste de Cap St-Ignace, sur la recommandation de vos principaux amis. C'est une excellente nomination et nous en félicitons le titulaire.

L'Islet

L'Islet, 18 déc. — Une école du soir est ouverte cette semaine au collège des Frères ici, une trentaine d'élèves se sont de suite inscrits, une cinquantaine croyons-nous suivrons les cours, c'est une bénédiction pour les gens des environs désireux de s'instruire, aussi félicitons nous cordialement l'honorable Secrétaire Provincial de l'aubaine.

—Le capitaine Alphonse Boucher, de Liverpool, était de passage ici cette semaine, en visite chez son père, le capitaine Achille Boucher. Le capitaine tient un magasin sur une des rues principales de Liverpool, Angleterre, et fait, paraît-il, un commerce très considérable.

—On annonce le mariage prochain de M. Philéas Gaudreau, entrepreneur, à une brunette de Saint-Jean, Port-Joli.

—Les quatre beurreries de l'Islet ont distribuées un montant énorme cette saison, vu les prix élevés payé pour le bon beurre, le lard, les peaux se vendent aussi très cher ; les habitant font florès, les dettes se payent, en un mot tout le monde est content, matériellement, aussi quel gouvernement splendide avons nous, et combien lui sommes-nous redevables de l'état actuel de prospérité, qui sévit, comme disait naguère, Sir A. P., de l'Atlantic au Pacific.

Combien nous devons lui dire du fond du chœur "Ad multos annos".

St-Laurent, I. O.

(Du correspondant du "Soleil")

St-Laurent, I. O., 16. — Touchante cérémonie en la chapelle des Révérendes Sœurs du Bon Pasteur au couvent de St.Laurent, I.O.

—Vendredi, le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, une foule nombreuse assistait à une réception d'"Enfants de Marie" au couvent de St-Laurent, I.O. La chapelle avait été pour la circonstance, revêtue de ses plus riches parures par les bonnes sœurs qui ne sont pas surpassées dans l'ornementation de leur sanctuaire.

Après une touchante allocution de M. le curé démontrant la grandeur du titre d'"Enfants de Marie", et les devoirs dûs à cette bonne mère par celles qui sont revêtues de sa livrée sept des jeunes filles confiées aux soins des bonnes sœurs faisaient en termes émus leur consécration à la Vierge Immaculée.

Là, au pied de son autel, elles lui promettaient de lui être fidèles et devenaient pour toujours ses enfants.

Après la cérémonie eurent lieu les élections, les demoiselles suivantes ont été élues : présidente, Mlle Evangeline Pouliot, de St-Jean, I. O. ; vice-présidente, Mlle Héléna Pouliot aussi de Saint-Jean, I. O. ; secrétaire, Mlle Marie-Anna Labbé de Québec; trésorière, Mlle Lucienne Gobeil de St-Laurent, I.O. Première et deuxième conseillère, Mlles Henriette Gosselin et Fedora Pouliot aussi de St-Laurent, I.O.; sacristine, Mlle Noema Pouliot, de Saint-Jean, I. O.

Roberval

(Du correspondant du "Soleil")

Roberval, 16.—Notre député au féral, M. Jos. Girard, était à Roberval ces jours derniers et a eu plusieurs conférences avec ses amis, les chefs conservateurs de la ville et de la paroisse. Dame rumeur, toujours indiscrète, prétend qu'il s'est agi surtout dans ces longs conciliabules, des prochaines élections municipales.

—A propos d'élections municipales, il est assez regrettable de constater l'apathie de nos hommes d'affaires de Roberval, pour la chose publique, nos meilleurs et nos plus capables s'obstinant l'un après l'autre à refuser la charge de maire qui deviendra vacante en janvier 1906. Notre ami, M. L. P. Bilodeau achève son troisième terme et refuse péremptoirement d'en commencer un quatrième. On s'est alors adressés à MM. du Tremblay, J. B. Carbonneau, Jules Constantin, une requête signée par la presque totalité des contribuables de la ville a été présentée hier, à M. Joseph Brassard, marchand, le priant aussi d'accepter cette charge importante, mais sans succès.

Des démarches seront faites, paraît-il, dans le même but, auprès de notre vieil ami, M. le notaire Israël Dumais, espérons qu'elles réussiront. M. Dumais pratique sa profession au Lac St-Jean depuis une quarantaine d'années ; possède une solide expérience des affaires municipales et ferait un maire superbe.

Les hommes d'affaires du Lac St-Jean se plaignent beaucoup de la rareté de l'argent et nous ne savons trop à quoi attribuer cette pénurie ; et pourtant si nous voulions être franc, si nous n'avions pas honte de dire la vérité, le maudit whisky absorbe au moins la moitié de l'argent provenant de nos beurreries et de nos fromageries. Tout passe pour le whisky et le luxe. Si on se contentait d'acheter les choses nécessaires à la vie, à la culture, parfait ; mais la toilette pour madame et mademoiselle n'a plus de borne et ne faut-il pas de belles voitures pour sortir et promener, pour montrer plutôt ces extravagantes qui font lever les épaules. Où allons-nous ! !

—Notre populaire marchand de chaussures, M. Philéas Hamel, est à se construire un joli magasin pour son commerce qui va toujours en augmentant.

—Les produits de la ferme se vendent à des prix inconnus judqu'à ce jour. C'est ainsi que le foin vaut $10 le cent bottes, l'avoine un centin et quart, le lard 9 et 10 cts, la dinde 15 cts, le beurre 25 cts, les œufs 25 cts, etc.

—M.F. Bélanger, horloger-bijoutier, après avoir passé une douzaine d'années au service de M. Elie Bédard, rue St-Paul, Québec, est venu s'installer à Roberval.

Cedar Hall

(Du correspondant du "Soleil")

Cedar Hall, 16.—La neige est tombée en abondance ces derniers jours, au grand plaisir des contracteurs de billots, qui sont en grand nombre.

Au-delà de 100,000 billots seront faits cet hiver pour le compte de la St-Lawrence Terminal Co, à part plusieurs mille dormants.

—Plusieurs citoyens de Cedar Hall ont entrepris la construction de moulins dans les bois pour le sciage du bardeau. Nous leur souhaitons succès et beaucoup d'argent.

—Le Rév. N. B. Briand, notre curé, est revenu mercredi d'un voyage aux Etats-Unis, où il était allé dans l'intérêt de sa santé. Il nous est revenu beaucoup mieux, nous espérons que la Providence le laissera encore longtemps parmi nous.

—Le chien d'un nommé Jos. Parent a mordu affreusement le jeune garçon de M. W. Bouliane, âgé de 15 ans. Le médecin a fait plusieurs points de suture.

—M. Jos. Pelletier, un jeune scieur de bardeau s'est fait prendre une main dans une scie à bardeau, il s'est fait couper trois doigts. Il est en voie de guérison.

—M. Castonguay, I. C., de Québec, était ici aujourd'hui.

—Le notaire Dionne, d'Amqui, était ici mercredi, pour affaires professionnelles. Plusieurs de ses clients sont allés le rencontrer.

Rivière-à-Pierre

Couvent de la Rivière-à-Pierre

(Du correspondant du "Soleil")

Rivière à Pierre, 16 déc. — Sa Grandeur Mgr Bégin fera, mardi, le 19 décembre courant, la bénédiction du couvent, ainsi que la bénédiction d'une cloche pour ce couvent qui donne l'intruction aux enfants de toutes les missions disséminées sur les chemins de fer Québec et Lac St-Jean et La Tuque.

Saint-Valier, Bellechasse

(Du correspondant du "Soleil")

St-Valier, 18.—M. le surintendant de l'Instruction Publique a envoyé à Mlles Aldina et Alma Bélanger, institutrices, par l'entremise de MM, les inspecteurs Bouchard et Curot, des primes de $30 et $20 pour leurs services et leur travail dans l'enseignement.

Nos félicitations à Mlles Bélanger.

—M. H. Corriveau qui a été retenu à sa chambre depuis quelques jours, est maintenant en pleine convalescence.

—M. Phydime Morrison et sa famille sont partis pour les Etats-Unis la semaine dernière, pour deux ans.

—Mardi matin, avait lieu en notre église l'ouverture des Quarante-Heures. Notre nouveau temple avait, pour cette circonstance, revêtu de brillants décors. Le soir surtout on pouvait admirer un grand nombre de lampes qui, à la demande de M. le curé ont été installées dans la nef par M. Gosselin, entrepreneur.

Une foule pieuse et recueillie se pressait sous ses voûtes bénies, rehaussant encore la solennité de cette fête. M. Arsenault, notre digne curé avait invité plusieurs prêtres des alentours à lui prêter leur concours. Remarqué entre autres, MM. G. Pelletier, St-François ; R. Lagueux, Berthier ; M. Pagé, St-Charles, ainsi que MM. les vicaires de St-Michel et St-Raphaël, M. Bureau aussi curé de St-Michel.

—Madame Chs. L. Morin, de Chicoutimi était en visite ici la semaine dernière l'hôte de son père, M. U. Vérina.

—Mlle Gosselin, de Lévis, est en visite chez sa sœur, Mde Bernier.

—M. Joseph Roy part demain pour Québec, pour affaire personnelle.

—Madame Cy. Catellier qui était en promenade depuis quelques mois chez sa sœur, madame A. d'Amour, est partie hier pour St-Anselme où elle demeure habituellement.

—Nous jouissons d'une température superbe quoique froide, et les chemins à la campagne sont beaux comme en été.

Guérit
RHUMES
l'Asthme, Bronchites, Enrouements.
SIROP MATHIEU
de Goudron et d'Huile de Foie de Morue
Tonique ... la force et la santé tout en guérissant le rhume. 35c. le gros flacon, en vente partout.
CIE J. L. MATHIEU, Prop. - SHERBROOKE, P.Q.

Prévient les Maladies de la Peau.

Savon Baby's Own

ALBERT TOILET SOAP CO., MONTREAL.

Vente à l'Encan

Dans l'affaire de
WILLIAM-ALLAN ROSS,
de Hopetown, comté de Bonaventure, marchand,
Insolvable.

Avis est par le présent donné que
JEUDI, LE 28 DECEMBRE 1905
A 2 hrs P.M.

Sera vendu par encan public, au bureau des soussignés, No 111 Côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit :

(a) Fonds de commerce général et ameublement de magasin - - - - $1,794.21

(b) Dettes de livres d'après liste - - - - 810.14

La vente se fera pour chaque item séparément, à tant dans la piastre, au plus haut enchérisseur.

L'inventaire du fonds de commerce et la liste des dettes de livres sont visibles à notre bureau.

Le fonds de commerce peut être examiné en aucun temps en s'adressant sur les lieux ou aux soussignés.

Conditions de paiement : Argent comptant.

LEFAIVRE & TASCHEREAU,
Curateurs conjoints.

Bureau : 111 Côte de la Montagne, Québec. 18-20-22-23-26d

Vente à l'Encan

Dans l'affaire de
BOUCHARD & MICHAUD,
Marchands, Chicoutimi,
Insolvables.

Avis est par le présent donné que
MERCREDI, LE 20 DECEMBRE 1905
A 11 heures a. m.

Sera vendu à mon bureau : 44, rue Dalhousie, basse ville, Québec, l'actif de cette succession comme suit :

A.—Fonds de Commerce. . . . $1,537.31
Ameublement du magasin . . . 16.45
$1,553.76

B.—Crédits, suivant liste. . . 599.66

La vente se fera pour chaque item séparément.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à mon bureau.

Le magasin sera ouvert lundi, le 18 décembre courant pour inspection du stock et liste des crédits.

Conditions de paiement : Argent comptant.

V. E. PARADIS,
Curateur.

Bureau : 44, rue Dalhousie, Bâtisse de la Cie Richelieu.
Québec, 13 décembre 1905.

Vente à l'Encan

Dans l'affaire de
J. E. BRASSARD,
Marchand, St-Fulgence,
Insolvable.

Avis est par le présent donné que
MERCREDI, LE 20 DECEMBRE 1905
A 11 heures a. m.

Sera vendu à mon bureau : 44, rue Dalhousie, basse-ville, Québec, l'actif de cette succession comme suit :

A.—Fonds de Commerce. . . . $1,406.71
Ameublement du magasin. . . 16.83
$1,423.54

B.—Crédits suivant liste. . . 849.59

C.—Un emplacement situé en la paroisse de St-Fulgence, étant le No 3-19 du cadastre, du 5ième rang du Canton Tremblay, avec bâtisses.

La vente se fera pour chaque item séparément.

L'inventaire et la liste des crédits visibles à mon bureau.

Le magasin sera ouvert lundi, le 18 décembre courant pour inspection du stock et liste des crédits.

Conditions de vente : argent comptant.

V. E. PARADIS,
Curateur.

Bureau : 44, rue Dalhousie, Bâtisse de la Cie Richelieu.
Québec, 13 décembre 1905.

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
JAMES CAMPBELL,
Marchand de chaussures,
239, rue St-Jean, Québec,
Insolvable.

AVIS est par le présent donné que JEUDI, le 21 DECEMBRE 1905, à 11 heures a. m., sera vendu à mon bureau, 44, rue Dalhousie, Québec, l'actif de cette succession comme suit :

A.—Fonds de commerce . . $1,894.79
Ameublement du magasin 182.05
$2,026.84

B.—Crédits suivant liste 1 . 432.55

C.—Balance du loyer jusqu'au 1er mai 1906

La vente se fera pour chaque item séparément.

L'inventaire de la liste des crédits sont visibles à mon bureau.

Le magasin sera ouvert mercredi, le 20 décembre courant pour inspection du stock et liste des crédits.

Conditions de paiement : argent comptant.

V. E. PARADIS,
Curateur.

Bureau : 44, rue Dalhousie, Bâtisse de la Cie Richelieu.
Québec, le 14 décembre 1905.

BIJOUTERIES

Nous avons été très heureux cette année dans le choix de nos marchandises. Nous pouvons maintenant vous offrir les articles les plus à la mode à Paris et New York.

Ayant importé directement, nos prix sont bas. Nous sollicitons votre visite.

A. C. Routier
BIJOUTIER
50, Côte de la Montagne

INTERCOLONIAL RAILWAY

CONGES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN 1905-6

Pour le public en général

Des billets de retour seront émis à toutes les stations sur l'Intercolonial, à un simple taux de première classe bons pour partir du 22 décembre au 1er janvier inclusivement, limité de retour le 3 janvier 1906.

Pour toutes informations concernant les chars à coucher et chars dortoirs, s'adresser à l'agent de la Cité No 7 rue DuFort, et 38 rue Dalhousie, Téléphone 580 et 99.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC ST JEAN

La Nouvelle Route du célèbre Saguenay

Fêtes de Noel et du Jour de l'An.

Des billets d'aller et retour entre toutes les stations sur ce chemin de fer et aussi aux stations sur le chemin de fer le Grand Nord du Canada, par les trains réguliers seront vendus comme suit :

Au prix d'un simple parcours de première classe,

bons pour partir les 23, 24 et 25, et pour retourner jusqu'au 26 Décembre 1905, aussi bons pour partir les 30 et 31 Décembre 1905, et le 1er Janvier 1906, et pour retourner jusqu'au 2 Janvier 1906.

Et aussi au prix d'un simple parcours plus un tiers de première classe

bons pour partir, les 22, 23, 24 et 25, aussi les 29, 30 et 31 Décembre 1905, et le 1er Janvier 1906 avec limite de retour jusqu'au 3 Janvier 1906.

Les Trains partent de Québec comme suit :

8.10 a. m. — Pour Roberval et Chicoutimi, tous les jours excepté le Samedi et le dimanche.
8.10 a. m. — Rivière-à-Pierre ...ct le Samedi seulement.
1.45 p. m. — Pour le Lac St-Joseph, le Samedi seulement.
1.45 p. m. — Pour St-Raymond, le Dimanche seulement.
5.20 p. m. — Pour St-Raymond, tous les jours excepté le Dimanche.
7.10 p. m. — Pour Roberval et Chicoutimi, le Samedi seulement, (avec char dortoir pour Chicoutimi.)

Billets de passage en vente à la gare, rue St-André, chez M. F. S. Stocking, rue St-Louis ; au Château Frontenac, au bureau du Pacifique 30 rue St-Jean, coin de la rue du Palais, au bureau du Grand Tronc, coin des rues Ste-Anne et Du Fort, au bureau de l'Intercolonial 7 rue du Fort.

Les sièges et lits dans les chars parloirs et dortoirs se réservent au bureau de F. S. Stocking.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5.30 p. m.

ALEX. HARDY,
Agt. Gen.-Passagers.
J. G. SCOTT,
Gérant-Général.

9 décembre 1905.

Suivez la Foule

Elle vous conduira directement au bon endroit chez

H. DEROME

Le Poste Populaire
Marche Finlay

Constamment en mains, Huitres de première qualité pour approvisionnements d'hiver, pour les familles et les marchands de la campagne autre ...

POISSON! POISSON!

Voici le temps des Avents voulez-vous du bon poisson, frais, salé, de première qualité. Nos poissons sont reçus tous les jours et leur fraicheur ne peut-être mise en doute.

Vous êtes toujours les bienvenus.

H. DEROME,
TEL. 1252

UNE BELLE CHANCE DE S'ETABLIR

Vente pour cause de santé

Un moulin à scie situé dans les environs de Québec et près de la ligne du chemin de fer projeté par le Grand Nord, un grand terrain, bâtisse, écurie, remise ; une Bouilloire emmuraillée, engin Leonard, scies pour billots et croûtes, avec un planer, shaffes, poulies, strappes.

Le tous est neuf et en parfait ordre, seulement que 3 ans d'existance. L'acheteur aura l'avantage de faire un grand commerce de bois. Clientèle garantie, les recettes sont de $5400.00 par année.

Voila une bonne chance de s'établir, conditions faciles. S'adresser par lettre ou personnellement à

HECTOR DERY,
Bâtisse Banque des Marchands
141 Bld Langelier, Québec

Pour NOEL Et le Jour de l'An

Des Billets Aller et Retour Seront Emis Au Prix d'un Billet Simple De 1ère Classe

Décembre 23, 24 et 25-05 valide pour retour jusqu'au 26 Décembre 05 et Décembre 30, 31-05 et Janv. 1er-06 valide pour retour jusqu'au 2 Janvier-06.

Au Prix d'un Billet Simple de 1ère Classe et un Tiers.

Décembre 22, 23, 24, 25, 29, 30 et 31, 1905 et Janvier le 1er-06, valide pour retour jusqu'au 3 Janvier.

$4.50 Aller et retour a Montreal $4.50

Bons les 22 dec. et 1er janvier ... retour jusqu'au 3 janv.

On pourra se renseigner généralement en s'adressant aux bureaux de la gare du Palais, au Chateau Frontenac et au Bureaux des billets, 30 rue St-Jean, coin Côte du Palais.

ENVOYEZ - NOUS VOS LAVAGES DE FAMILLE

Notre liste spéciale pour les familles vous surprendra.

Notre travail vous plaira

ESSAYEZ-NOUS

— LA —

Buanderie Imperiale

70, 72, 74 rue St-Valier
TELEPHONE 95

NI GLACE! NI NEIGE!

FAITES UN VOYAGE A LA MEDITERRANNEE et visitez les endroits enchanteurs du Sud de la France, d'Espagne et d'Italie.

Tous Les Conforts Durant La Traversée

Prix, direction et taux de toutes les lignes en mains.

La Tournée Cook POUR LES VOYAGEURS INDEPENDANTS sera trouvée des plus convenables et complète.

EMPORTEZ VOTRE ARGENT A LA COOK et vous toucherez le plein montant et le meilleur intérêt. Adressez-vous à

F. S. STOCKING, 32 ST-LOUIS ST. QUEBEC.

ALMANACH HACHETTE

Pour 1906

Editions, brochée, cartonnée et en cuir

EN VENTE A

LA CIE J. A. LANGLAIS & FILS
177 rue St-Joseph, Québec

DECHETS DE SALAISON

Panne,
Filets,
Viande hachée
Têtes,
Pattes,
Rognons,
Etc., etc., etc.

A BON MARCHE

F. B. RENAUD & CIE,
138 RUE ST-PAUL
15dec

ARGENT A PRETER
Sur hypothèque
S'ADRESSER A
L. C. Jacques,
NOTAIRE
264 RUE ST-JOSEPH
8oct—n-e.

Nous donnons toujours des bons d'escompte pour cadeaux, chez ED. BELANGER & CIE, 86 Côte de la Montagne, 29 rue Notre-Dame, Basse-Ville.

The John McDougall

Caledonia Iron Works Co., Ltd

MONTREAL.

Machines d'Usines, Chaudières, Pompes, Grosses pièces forgées

Fonte tous les ours.

Province de Québec
Municipalité de Bonaventure
Comté de Bonaventure.

Aux Habitants de la municipalité susdite

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité susdite ;

Qu'à une assemblée spéciale du conseil municipal de la susdite municipalité tenue à la salle publique du conseil de la dite municipalité, mardi le 12 décembre, à 5 heures du soir, un règlement fut ordonné comme suit :

Attendu que la dite corporation de Bonaventure a décidé, par une résolution de son conseil passée le 18ème jour de septembre dernier, 1905, de prélever une somme de quinze cents piastres afin de bâtir un pont sur la rivière Bonaventure, lequel pont sera construit sur le bras voisin de la Grande Rivière. C'est pourquoi par le présent règlement, il est ordonné et décrété : que le dit règlement ne prendra force et effet qu'après avoir été approuvé par les électeurs de cette municipalité dans les trente jours après la passation d'icelui par ce conseil de la manière indiquée par le Code Municipal ;

Que, afin de bâtir le dit pont plus haut décrit le conseil municipal de Bonaventure doit et par le présent, est autorisé d'emprunter au nom de la municipalité de Bonaventure la somme de quinze cents piastres ;

Que la dite somme de quinze cents piastres ne devra pas porter un intérêt plus élevé que cinq par cent par année ;

Que chaque année durant les dix années à venir, une taxe annuelle sera imposée sur tous les francs-tenanciers de cette municipalité de Bonaventure, pour la somme de $150.00, étant la dixième partie de la dite somme de quinze cents piastres, et les intérêts à cinq par cent par année, tel que décidé plus haut ;

Que ce règlement sera connu sous le Règlement No 18.

Le tout fait et passé dans l'année et à la date et l'heure plus haut mentionnées.

A. B. GAUTHIER,
S. POIRIER, Maire.
Sec.-Trésorier.

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité susdite :

Qu'une assemblée des électeurs de la municipalité de Bonaventure susdite sera tenue à la salle publique du conseil de la susdite municipalité, MARDI, le DEUXIEME jour de JANVIER prochain, 1906, à DIX heures du matin pour voter l'approbation du Règlement No 18 du Conseil tel que publié plus haut.

Donné à Bonaventure ce 13ème jour de décembre mil neuf cent cinq.

S. POIRIER,
16-18 Secrétaire-trésorier.

Diamant appréciable

L'importation que j'ai faite de bagues avec diamant : c'est ce qui ne s'est jamais vu de mieux à Québec. Que ceux qui sont amateurs d'une bague distinguée viennent les examiner, afin de pouvoir apprécier leur beauté et la richesse de leur couleur.

ROSARIO LACHANCE,
252, rue St-Joseph,
St-Roch, Qué.

Remarquez que j'ai au-delà de 1000 bagues à votre choix.
19, 21, 23, 26, 28, 30.

LES ENCANS SONT FINIS

CHEZ GAGNON

La vente se continuera à grande réduction, tout le stock devant être écoulé durant janvier chez

GAGNON,
300 rue St-Joseph.

Sur le Pacifique Canadien

C'est le 13 janvier prochain que le Pacifique Canadien fera sa première excursion à Montréal pour l'année 1906. Tous les arrangements à cet effet ont été pris et l'excursion sera sous les auspices de la société des commis marchands de Québec. Voitures de première classe et confort assuré à tous.

SALLE LOYOLA

LE CERCLE DE LAVAL

— DANS —

" LES PETITES MAINS "

Comédie en 3 actes.

Au profit de la St-Vincent de Paul Conférence St-Jean Berchmans

ADMISSION : 25 et 35 cents

Lever du Rideau 8.15

Billets en vente et plans de la Salle, chez MM. Lavigueur & Hutchison, 81 et rue St-Jean

Les cultivateurs de l'Ouest

Sont en faveur d'un tarif de revenu

LA COMMISSION DE REGINA

Régina, 18.—La commission du tarif a terminé samedi ses séances au point de vue de l'ouest du Canada. L'auditoire était très nombreux.

Le sentiment général de cette réunion est à peu près le même que celui de Brandon, s'il n'est pas plus intense sous plusieurs rapports.

On a généralement fait voir que la protection était hostile aux meilleurs intérêts des producteurs de grain dans l'ouest. Vu que les intérêts agricoles représentent une si grande proportion de la population, leurs représentations seront d'un poids considérable lorsqu'on légiférera en cette matière. On a condensé le sentiment de l'assemblée en six résolutions adoptées par l'association des cultivateurs de la province. Ces résolutions sont basées sur les réponses reçues des diverses sections de la société à une série de questions qui leur fut soumise par l'organisation centrale. Tous les sociétaires y ont répondu.

Voici ces résolutions :

1. Que nous sommes fortement opposés à toute augmentation du tarif sur les bases données par l'association des manufacturiers.

2. Que nous sommes absolument en faveur du tarif exclusivement adopté pour créer des revenus en réduisant les droits sur les instruments aratoires, spécialement les moulins à battre, marchandises en laine et en coton, certains meubles et autres articles de première nécessité pour le peuple, et si c'est nécessaire nous sommes prêts à accepter l'imposition de droits modérés sur certains articles actuellement non imposables afin d'augmenter le revenu sans être d'un lourd fardeau pour la masse des consommateurs.

3. L'imposition d'un droit sur le bois brut serait très lourd pour les nouveaux et pauvres colons, et cela sans que ce soit d'un avantage appréciable au point de vue du revenu.

4. Que dans le but de fortifier davantage l'unité de l'empire, nous suggérons qu'on donne le plus d'étendue possible à la préférence aux marchandises importées de la Grande Bretagne.

5. Qu'il n'y a pas plus de raison de donner une prime sur le fer à des manufacturiers que d'en donner aux cultivateurs, et nous sommes fortement opposés à tout système de prime qui est généralement en faveur de puissantes compagnies.

6. Qu'un droit d'importation sur les produits agricoles n'est d'aucun bénéfice pour les cultivateurs de l'ouest du Canada, et nous préférerions qu'il soit supprimé plutôt que de servir à un argument en faveur de l'association des manufacturiers pour augmenter les droits en leur faveur.

L'hon. W. R. Motherwell, président de l'association, en présentant la délégation, a dit que les cultivateurs de la province de Saskatchewan étaient unanimes à déclarer qu'un tarif plus bas sur les marchandises dont ils font usage serait d'un grand avantage pour le pays.

C'est avec beaucoup de modération qu'on a fait les représentations, mais avec beaucoup de détermination.

" LES PETITES MAINS "

C'est le titre de la désopillante comédie de Labiche et Martin qui a été donnée avec tant de succès, hier soir, devant un bel auditoire, à la salle Loyala par le Cercle Laval.

Nos jeunes amateurs ont véritablement remporté, hier soir, un succès considérable dans l'interprétation de leur comédie.

Un excellent orchestre avait été retenu pour la circonstance.

Aux premières places on remarquait Mgr Têtu et un grand nombre de membres du clergé.

La comédie a été enlevée par tous ceux qui ont pris part à la représentation. Citons toujours l'infatigable Henri Chassé qui sait à ravir personnifier les caractères créés par Labiche. Supporté d'une manière excellente par MM. L. A. Plante, un artiste dans son genre, qui rend ses rôles avec un naturel digne d'éloges ; il a eu les sympathies de l'auditoire pour avoir épousé la fille du plus crétin beau-père possible ; L. H. Courchesne a fait un Chavarot de première classe ; H. Beaudry a bien fait rire son auditoire par ses grandes connaissances en fait d'affaires de Bourse. Oh ! le pauvre lui !

G. Bernier a bien failli se ruiner dans les savons et les cotons, mais heureusement que Courtin, le beau-père avare, avait encore une fille avec dot à lui offrir en compensation, puisqu'il avait—rara avis—des petites mains et...... qu'il travaillait. Lauréat Picard, P. C. Côté, le juif, ont aussi contribué puissamment au succès de la comédie.

M. Henri Chassé s'est aussi fait applaudir dans un "monologue".

Rendez-vous ce soir, à la salle Loyala, si vous voulez rire. "Castigat ridendo mores !"

Ce soir dernière des " Petites Mains " à la Salle Loyola.

Le " Montcalm "

Le "Montcalm", capitaine Bélanger, est monté hier à Saint-Basile, pour sauver une bouée à gaz qu'on n'avait pas pu ramasser cet automne.

VENTE DE JOURNAUX

La vente annuelle des journaux au Club de la Garnison se fera mercredi le 20 décembre, à 8.30 p. m. 18-19

S'IL VOUS PLAIT

De ma nombreuse et si distinguée clientèle, je sollicite humblement la faveur d'avoir l'obligeance de bien vouloir me faire parvenir leurs commandes pour Noël, aussi de bonne heure que possible, afin que je puisse y apporter toute l'attention désirable et en assurer une prompte livraison à domicile.

J. SAVARD,
Epicier,
18 3 fs No 35 rue St-Jean.
Tél. 1288.

La beauté de la peau est la joie pour toujours.

Crême Orientale ou embellisseur Magique du Dr. T. Félix Gouraud.

PURIFIE en même temps qu'il embellit la peau. Aucun cosmétique ne le fera.

Enlève les pustules, les boutons, les rougeurs les taches, et rous seurs. Il remédie a toutes les maladies de la peau ; il a subi l'épreuve de 57 ans et il est sans danger parce qu'il est bien composé. N'acceptez pas de substitution sous le même nom. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame du haut ton (une malade) : "Comme à toutes ces dames, je vous recommande de faire usage les 'CRÊME GOURAUD' comme étant la moins dangereuses pour la peau". En vente par toutes pharmaciens et marchands d'articles de fantaisie aux Etats-Unis au Canada et en Europe

FRED T. HOPKINS, Prop.
37 Great Jones St., N. Y.

Pour vente en gros et en detail par

W. BRUNET & Cie.,
QUEBEC, CANADA.

ECHOS DE ST-ROCH

Deux écoliers se sont pris de querelle, hier après-midi, sur la rue Grant. Le jeune Plante a reçu un coup de pied au côté gauche et a perdu connaissance.

—M. J. O. Lachance est gravement malade d'une affection cardiaque.

—Hier vers 5 heures p. m., M. Z. E. Caron s'est infligé des blessures douloureuses en tombant du grenier d'un hangar.

—Le cheval de M. W. E. Bédard, effrayé par un bambin, a pris le mors aux dents sur la rue Dorchester. La voiture ayant frappé un poteau a été fort avariée.

—Jules Langlais, 6 ans, a eu un pied horriblement ébouillanté à la demeure de ses parents l'autre jour. L'accident se produisit au moment où le bambin descendait d'une chaise. Il mit le pied dans un chaudron rempli de soupe.

Ce soir dernière des " Petites Mains " à la Salle Loyola.

NOTES PERSONNELLES

—M. Thomas Hethrington, l'un des plus vieux citoyens de Québec, est dangereusement malade.

—MM. E. W. Primeau, Chas. S. A. Mackay, M. Ryan, L. L. Kent, de Montréal, sont au Victoria.

—MM. A. Bourret, La Patrie, M. et Mme Robert J. Patts, Frédéricton, N. B., et Jos. Roy, de St-Cyrien, sont au Clarendon.

—M. Jos. Ed. Caron, M. PP., de l'Islet, est de passage à Québec.

—MM. H. V. Bernier, G. Vorstcher, A. H. Clapp, P. H. Burns, de Montréal, sont au St-Louis.

—M. A. M. Caldwell, de New-Carlisle, est de passage au Clarendon. M. Caldwell, qui arrive de Montréal partira ce soir par l'Intercolonial pour retourner chez lui.

—MM. Geo. Burnham, Portland, Me., G. R. Wilkinson, Owen Sound, J. A. Beaudry, P. Henderson, V. Bellavana, J. E. Vanier, de Montréal, sont au Victoria.

—Notre ami M. Pitre Gaudreau, marchand du lac St-Jean, est à Québec pour assister à la démonstration de ce soir en l'honneur de l'hon. M. Gouin.

—M. Alex. Robitaille, proposé au bagage de la Compagnie Ontario et Richelieu, à Montréal, est de retour à Québec et est descendu chez son frère M. Léonce Robitaille, rue Desjardins.

—MM. Jos. C. Desautels, Saint-Hyacinthe ; N. N. Couture et Geo. V. Couture, de New-York ; F. M. Kirkpatrick, St-Jean, N.-B., et G. K. Levy, de Grandby, sont au St-Louis.

—Aug. Painchaud, O. Seguin, Montréal ; Z. Cloutier, St-Pierre ; Alph. Empleau, Trois-Rivières ; Alphide Tremblay, Héberville ; F. A. Lumard, St-Valier ; S. E. D'Anjou, Rimouski ; A. A. Galipeau, Québec, sont au Mountain Hill.

Sont à l'hôtel King Edward : — M. C. Murphy, Montréal ; J. Miller, New-York ; P. McLaren, Toronto ; C. P. Latouche, St-Hyacinthe ; H. Prowse, Ottawa ; J. Lefevre, Montréal ; M. et Mme A. N. Cahuzes, J. A. Tougas, Chs Gauthier, Montréal ; F. Morris et sœur, Kingston ; A. Lemay, Ottawa.

HOTEL-DIEU

Ce matin, à l'Hôtel-Dieu, sœur St-Louis de Gonzague célébrait le cinquantième anniversaire de son entrée dans la vie religieuse.

A la grand'messe, Mgr l'Archevêque Bégin assistait et le sermon a été prononcé par M. le curé Faguy.

Les jolies petites boîtes pour bagues et bijouteries, chez Seifert, sont beaucoup de mode.

Pour les Fêtes

La bonne maison pour se procurer les épiceries pour les fêtes, est sans contredit l'épicerie J. A. Moisan, fondée en 1871, No 341, rue St-Jean. M. Moisan a reçu tout récemment un assortiment complet de tout ce qui est nécessaire pour les familles durant la saison des fêtes de Noël et du Jour de l'An. En jetant un coup d'œil sur l'annonce de cette maison, publiée dans une autre colonne, on se convaincra facilement qu'une visite s'impose à cet établissement de première classe.

Jouets et articles de fantaisies

Pour Noel et le Jour de l'An, en vente à vil prix ou presque donnés

Des jouets et articles de fantaisie de toute espèce pour cadeaux de Noël et du jour de l'An, provenant de deux fonds de banqueroute, sont actuellement en vente à l'ancien magasin de S. C. Lacroix, 123 rue St-Joseph, à un prix qui équivaut jusqu'à un pur don.

19d—3fs A. FORTIN.

BANQUET MONK

Montréal, 19 déc.—Trois mots du banquet Monk, donné au club Lafontaine. M. Monk prêche l'union de tous les éléments du parti ; il dénonce la province de Québec à la rancune tory ; et il s'oppose au principe des subsides aux provinces. On se rappelle qu'à la convention conservatrice, il avait plaidé la cause des provinces.

Lunch au Club de la Garnison

L'honorable Alfred Thibaudeau, sénateur, un ancien québecois, est en ville.

L'honorable E. B. Garneau, C. L., l'a invité avec quelques amis à un lunch intime ce midi au club de la Garnison.

La campagne électorale

En Angleterre

Politique fiscale et Home Rule

(Service de la Presse Associée)

Londres, 18.—La grande campagne électorale dans le Royaume Uni est commencée. M. Alfred Lyttleton, secrétaire pour les colonies dans le cabinet Balfour, a parlé à Leamington samedi soir. Il a dit que les unionistes allaient discuter devant l'électorat leur politique fiscale et qu'ils allaient aussi baser leur lutte contre les libéraux sur les inclinations très prononcées de Sir H. Campbell-Bannerman, au sujet du "home rule". Au point de vue de la politique fiscale, les unionistes rechercheront d'empêcher la compétition déloyale et la préférence coloniale.

M. Balfour, l'ex-premier ministre a tenu une assemblée à Leeds, hier soir. Il y avait 5,000 personnes. Il a discuté presque exclusivement la politique fiscale qui sera le cheval de bataille des unionistes. "La protection peut être bonne, a dit M. Balfour, ou elle peut être mauvaise, mais j'appartiens à cette section de votre parti qui est pour le libre-échange et qui n'est pas pour la protection."

Sir H. Campbell-Bannerman parlera à Albert Hall à Londres cette semaine. Ce sera le premier coup de canon du côté des libéraux.

Le pèlerinage des Zouaves

Le prix du pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, dimanche soir, le 24 du courant, sous la direction du club de raquette des Zouaves, sera de 50 cts pour les adultes et de 25 cts pour les enfants.

Le voyage se fera directement de Québec à Ste-Anne et de Ste-Anne à Québec.

Le départ de Ste-Anne aura lieu immédiatement après la messe, et les pèlerins seront de retour à Québec à deux heures, parce que le trajet se fera en trente-cinq minutes.

L'ordre le plus parfait règnera pendant tout le pèlerinage. Outre le train du pèlerinage qui partira à 10 h. 45, des tramways quitteront la gare de Québec à dix heures du soir, pour permettre aux pèlerins d'aller à confesse à Ste-Anne.

Les billets seront en vente demain ou jeudi le plus tard.

Si vous voulez une boîte à ouvrage ou à manicure, c'est le temps de faire votre choix au magasin populaire de Seifert.

Tout est bien arrangé au magasin Seifert. Dans un endroit se trouvent les nombreux et variés articles de 50 cts ; dans un autre sont les articles de 60 cts et ailleurs encore ceux de 75 cts.

RAFLE DE DINDES

Mercredi soir le 20 à 8 heures, au Club des Marchands, on râflera 150 dindes et 100 oies.
18 3 fs

Tout nouveau

Un joli bijou de magasin d'ouvrage de fantaisie est ouvert à l'ancien poste de Victor Desplats, tenu par Mme E. M. Lavallée, au No 247, rue St-Jean.

Une visite s'il vous plait.
19-22d.

Nouvelles de Trois-Rivières

Trois-Rivières, 18.—Les parents des malheureuses victimes de l'accident arrivé, jeudi dernier, sur la rue St-Maurice, doivent poursuivre en dommages, la Cie du C. P. R. Mtre J. A. Tessier, M. PP., est l'avocat de la famille Boisclair.

—Ce matin avait lieu l'ouverture du terme de la Cour Supérieure, présidée par les honorables juges Cooke et Cannon. Un grand nombre d'intéressés encombre les corridors du palais de justice, et beaucoup de curieux attendent l'instruction de procès devant le magistrat Désilets. Son Honneur a condamné deux individus du nom de Dupont et Menard à $5.00 d'amende et les frais pour vol de bois sur les terres des habitants de Ste-Marguerite et de la banlieue de Trois-Rivières.

—On désespère de voir se former le pont de glace vis-à-vis notre ville. A moins qu'un fort vent ne brise celui qui se forme à la Pointe du Lac et qu'il viendrait s'échouer sur la batture.

LE BRILLANT INSURPASSABLE LUSTRE QUI DURERA

ELECTRO *Silver Polish* **SILICON**

Employé exclusivement ; l'argent retient sa couleur primitive et son brillant original indéfinitivement et les articles divers paraissent comme neufs. Chez les épiciers.

Davis & Lawrence Co. Ltd. Agents, Montréal.

Au Palais de Justice

La Cour d'Enquêtes et Mérite est sous la présidence de l'honorable juge en chef Routhier ; la seconde division de la même Cour est présidée par l'honorable juge Andrews, qui a aussi présidé la Cour de Pratique ; l'honorable juge Langelier siège à la Cour de Circuit.

Jugements prononcés par l'hon. juge en chef Routhier :

Julien vs Gignac et al ; motion des intimés pour rayer l'inscription est rejetée sans frais.

Dans la même cause, la motion du requérant pour amender ré-inscription, est accordée, frais suivant l'issue du procès.

Jugements par l'hon. juge sir C. A. P. Pelletier :

Tremblay vs Fortin ; la motion du défendeur pour péremption est accordée ; les procédures en la dite cause sont déclarées périmées, et l'action du demandeur est renvoyée avec dépens, sauf recours.

Ritchie vs The Quebec and Levis Ferry Company ; action pour pénalités et dommages, pour un montant de $3,160.00, renvoyée avec dépens.

Rioux et al vs Boulliane ; la motion des demandeurs pour détails, est accordée par l'hon. juge Andrews ; frais à suivre l'issue du procès. Délai de huit jours.

Dissolution de Société. — Arthur Buller Ware, et J. Wolferston Thomas, faisant affaires ensemble comme annonceurs, sous les noms et raison sociale de "The Quebec and Levis Advertising Coy."

Bilan du débiteur, Edouard Fleury, de Québec, marchand :

Actif, $3,000.—1o Fonds de commerce, $2,000 ; 2o Ameublement de magasin, $500 ; 3o Crédits, "dettes actives," $500.

Passif, $2,897.13 — Principaux créanciers : Tooke Brothers, Limited, Montréal, $1,063.33 ; A. McDougall & Co, Montréal, $188.20 ; Waldron, Drouin & Co, Montréal, $39.75 ; Perrin, Frères & Cie, Montréal, $36.39 ; Meikleborough, Muldrew & Co, Toronto, $438.57 ; A. A. Allan & Co, Toronto, $184.42 ; W. H. Lailey & Co, Toronto, $131.75 ; P. Etienne Roy, Québec, $450.00 ; J. Arthur Paquet, Québec, $153,53 ; Lessard & L'Heureux, Québec, $30 ; la Cité de Québec, taxes, $17.88 ; Adolphe Dombrowski, -365.09.

L'honorable juge en chef Routhier, dans cette affaire, a accordé, avec dépens, la requête du requérant cession, A. N. Côté, et l'assemblée des créanciers du débiteur Fleury est fixée au 27 décembre courant, à 10 hrs, pour la nomination d'un curateur et des inspecteurs à la dite cession de biens.

Les tribunaux siègeront demain pour la dernière fois cette année, la vacance d'hiver devant se terminer le 10 janvier prochain, exclusivement. Plusieurs jugements dans les causes contestées seront prononcés le 30 décembre courant.

Québec, 19 décembre 19..

Matinées de soie blanche, valant $3.50 pour $1.[illegible] $4.50 pour $2.85 et de $6.00 pour [illegible].45

chez ED. BELANGER & CIE.

86 Côte de la Montagne,
29 rue Notre-Dame, Basse-Ville.

ELECTIONS D'OFFICIERS

Les élections de la Cour Ste-Agnès No 854, de l'Ordre des Forestiers Indépendants, ont eu lieu hier soir, à la salle de réunion des membres. Ont été élues :

Député de Cour—Mlle Hanley.
Chef—Mlle Blanche Genest, réélue.
Ex-Chef—Mme Giroux, réélue.
Vice-Chef—Mme Fournier, réélue.
Sec.-archiviste—Mlle Maria Guay, réélue.
Sec.-financière—Mlle Anna Marie Guay, réélue.
Trésorière—Mlle Mathieu, réélue.
Orateur—Mme Lachance, réélue.
Organiste—Mlle M. T. Genest.
1ère garde—Mme Anctil, réélue.
2ème garde—Mme Laflamme, réélue.
1ère sentinelle—Mme Myrand, réélue.
2ème sentinelle—Mme Grenier.
Syndics—Mme Drouin, Mlle O'Regan, réélue.
Comité des finances—Mme Myrand, Mme Filteau.

C'est le temps de donner vos commandes pour grands portraits avec cadres. Comme par le passé vous aurez toujours satisfaction

30, Côte du Passage, Lévis.
chez A. R. ROY, 201 rue St-Joseph.

Ce n'est pas une economie

D'attendre janvier pour acheter un pardessus pesant, nous vous les livrerons aujourd'hui aux mêmes conditions et ils s'ajustent à la perfection.

MARCEAU & CIE,
155 rue St-Joseph.
19 23 30

Les thés Ascot, ses feuilles sont naturelles, sa qualité est toujours supérieure et pure. Son goût et ses cadeaux sont toujours aimés.

Pardessus pour Hommes

Le temps est froid, laissez-vous montrer un pardessus confortable dans les gris foncés, bruns ou noirs à $7.50, $9.00, $10.00 et plus.

MARCEAU & CIE,
155 rue St-Joseph.
19-21-26-28

A SAINT-SAUVEUR

Mlle Alphonsine Prévost perdait, hier midi, rue St-Valier, une enveloppe contenant $65. Malgré les recherches les plus actives l'enveloppe ne put être retrouvée. Hier soir, à 6 heures, le jeune Gaudiose Béland remettait à Mlle Prévost l'enveloppe et son contenu.

—M. Samuel Gosselin, 58 ans, s'est fracturé un bras en faisant une chute sur un trottoir de la rue Arago.

—Les Chasseurs Salaberry sont à préparer un grand drame qui fera sensation.

Les représentations auront lieu dans les premiers jours de janvier.

Commerce et finances

CAPITAUX ANGLAIS AU JAPON

Pendant ces derniers douze mois, l'Angleterre a fait de très gros placements de capitaux au Japon, soit directement, soit indirectement par des opérations en Chine, aux Etats-Unis, en Allemagne et aux Indes. Elle a fait, en outre, d'autres placements au Canada et dans l'Amerique du Sud. En retour, elle escompte, pour l'avenir, un accroissement de revenu, sous forme d'augmentation dans son chiffre d'importation, ce qui lui permettra de subvenir à l'accroissement de sa population.

NOTES

Si l'on en croit la nouvelle, il serait question aux Etats-Unis d'organiser un trust du café qui aurait, pour première conséquence, une hausse de 30 p. c. sur les prix actuels.

—L'on mande de Washington que si l'année fiscale se solde par un déficit, ce déficit sera léger, le revenu du trésor ayant augmenté considérablement durant les trois ou quatre derniers mois.

—Durant le mois d'octobre dernier, le montant de produits domestiques expédiés du Canada, n'a pas été de moins de $30,092,699, ce qui représente un gain de $10,585,544 sur le mois d'octobre de l'année dernière.

—Les producteurs de coton de l'Amérique du Sud, d'après certaines nouvelles, ont une réserve de trois millions de ballots de coton, qu'ils ne veulent pas vendre avant que les prix de ce produit n'atteignent 15c. la livre.

—Au Transvaal, la production de l'or, pendant le mois d'octobre de cette année, a donné 415,527 onces, ce qui donne une production totale, depuis le commencement de l'année, de 4,040,870 onces. En 1899, la production totale de toute l'année atteignait 4,065,180 onces.

La plus élégante photographie-Cabinet de Son Excellence

Le Très Honorable Sir Albert Henry George, comte Grey, Gouverneur-Général du Canada

Pour toutes les personnes qui font usage des

Teintures Diamond

Nous avons reçu tant de lettres des dames du Canada nous demandant de continuer à leur adresser des magnifiques photographies-cabinet que nous adressons depuis les derniers deux mois, que nous avons décidé d'en continuer l'envoi jusqu'à la fin de février 1906. S'il vous plait de bien remarquer les conditions requises pour obtenir la photographie :

Une photographie sera adressée gratuitement à toute dame qui enverra son adresse complète, avec le nom de son bureau de poste, et quatre des enveloppes contenues dans les TEINTURES DIAMOND de toutes couleurs.

Les enveloppes des autres sortes de paquets de teinture ne seront pas acceptées.

Cette offre sera valide jusqu'à la fin de février 1906.

Envoyez votre adresse immédiatement avec les quatre enveloppes, de façon à ce que vous puissiez vous procurer la photographie sans délai.

WELLS & RICHARDSON Co, Ltd,
200 Mountain st, Montréal, Qué.

Salle à Louer

Magnifique salle à louer au No 52 rue St-Joseph. Possession immédiate. S'adresser à

LAVIGUEUR & HUTCHISON,
54 rue St-Joseph ou 81-83 et 85 rue St-Jean. 19d—3fs

Vive le Porter X X X de Labatt c'est un article brassé avec du malt grellé de choix.
9 d.— m. j.—j.n.o.

Toledo Ry.
250 à 33.
Toronto Ry.
50 à 106.
Banque Hochelaga.
5 à 143.

BOURSE DE QUEBEC

Rapport fourni par MM. Neuville Belleau & Cie 93 rue St-Pierre, Québec.

Emis le 19 Decembre 1905.

	Ve.	Ac.
BANQUES :		
Banque Québec	142½	140
Banque Union	145	142
Banque Nationale	110	108
DIVERS :		
Can. Pac. Ry. Co	175¼	173
Richelieu & Ontario Nav. Co	70	69¼
Mon. H. L. & Power Co	90	89½
Quebec R. L. & Power Co. Com	21	20
do R. L. & Power Co. pfd	114	
Quebec Gas Co		120
Quebec SS. Co		100
Téléphone Bellechasse	120	
Dom. Textile, pfd	104	102½
DEBENTURES :		
Dom. Textile Bonds		96
Montmorency Cotton Co. Bonds		101
Quebec Railway Bonds	99	97
MINES :		
War Eagle	26	
Center Star		
North Star		
Republic		
Payne		
Virtue	3	

AVIS AUX AMATEURS

— DE —

BONNES PATISSERIES

D'ici au 6 janvier 1906 nous mettrons des coupons de notre Farine Préparée dans nos sacs de Farine de 10 livres, Fleur de Lis et Gold Drop, et en addition aux avantages mentionnés dessus, nous donnerons aux porteurs de 50 coupons un joli portefeuille en cuir.

Après le 15 janvier nous ne donnerons plus de portefeuilles.

WILLIAM CARRIER & FILS

Négociants en Gros

Farine, Grains, Foin

108 rue Dalhousie, Québec

LA BOURSE

New-York, 19 déc.

Il va arriver quelque chose au Union Pacific aujourd'hui, croyons-nous. Il n'y aurait rien de surprenant qu'à la clôture il atteigne 150.

Le marché, aujourd'hui a été très fort pendant une heure et certaines valeurs ont monté à un chiffre qui ne s'était pas encore vu cette année.

La fermeture des trois maisons de banque de Chicago n'a pas eu autant d'influence sur le marché qu'on avait raison d'attendre et la plupart des valeurs qui ont subi une baisse bien ont en partie repris ce qu'elles avaient perdues ce matin.

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS	Ouverture 19 Décembre.	Ferm. à 12.30 hr. 19 Décembre
Amalgamated Copper	[illegible]	[illegible]
Atchison		87
Atchison Preferred	51¼	
American Sugar	[illegible]	1[illegible]
American Car & Foundry	[illegible]	[illegible]
American Locomotive	[illegible]	[illegible]
Brooklyn Rapid Transit		[illegible]
Burlington & Quincy		
Baltimore & Ohio	111½	112¼
Canadian Pacific	173	173
New York Central	147	148
Colorado Fuel	[illegible]	57
Chesapeake & Ohio	[illegible]	54
Chicago Great Western	20¾	21
Chicago & Alton		
Chicago Terminal		
Colorado Southern		
Dominion Iron & Steel, Boston	25¼	26
Dominion Coal, Boston		
Delaware & Hudson		
Detroit Southern		
Detroit Southern, Preferred		
Detroit United Rys	93½	94
Erie common	47	47
General Electric		
Louisville & Nashville	151½	155
Manhattan		
Metropolitan	121	122
Missouri Pacific	102	102½
Northern Securities		
Norfolk & Western	84	84
Ontario Western	51	51
Pensylvania	140	141
People's Gas	106	108
Reading	136	137
Rock Island	2[illegible]	28
"Soo" common		
"Soo" Preferred		
St. Paul	177	179
Southern Pacific	66	66
Southern Railway	35	35
Texas Pacific	33	33
Twin City	116	116
Tennessee Coal & Iron	145	146
Union Pacific	143	146
United States Steel	37	38
United States Steel Preferred	104	104
Western Union	93	93
Wabash		
Wabash Preferred		

BOURSE DE MONTREAL

Rapport fourni par MM. Neuville Belleau & Cie., 93, rue St-Pierre, Québec.

Emis à 12.30 p. m.

	ven	ach
Canadian Pacific	174½	173
Minneapolis & St-Paul RR	140	137
Montreal Street Ry	235	[illegible]
Toronto Street Ry	106½	106
Twin City	119	117
Detroit United	95	94
Halifax Tramway Coy		
Toledo Str. Ry	33	32
St-John Ry Coy		
Winnipeg Ry Coy		
West India Ry Coy		
Havana Electric Coy	35	34
" " Pref	79	77
Sao Paulo Ry Coy		
Richelieu & Ontario	71	69
Montreal L. H. & P. Coy	90	89
Dominion Iron & Steel	26	25
Dominion Iron & Steel, preferred	76	74
Dominion Coal	81½	80
Dominion Coal, preferred		
Montreal Steel Works		
" " " pref		
Nova Scotia Steel	68	67
Montreal Telegraph Coy		
Bell Telephone Coy		
Ogilvie Milling Coy		
Ogilvie Milling Coy, preferred		
Mackay Companies	55½	55
" " Pref	73	72
Lake of the Woods Coy		
" " " " Pref		
Laurentide Pulp Coy		
" " Pref		
Montreal Cotton		
Dominion Textile Coy		
" " " Pref		
Duluth SS. & Atlantic Ry		
" " " Pref		

VENTES DE L'APRES-MIDI

(Jusqu'à 3 hrs p. m.)

18 décembre.

Communiquées par MM. Neuville Belleau & Cie., courtiers, No 93, rue St-Pierre, Québec.

Dom. Steel.
8 à 26½ ; 25 à 25¾ ; 260 à 26 ; 100 à 25¾.
Dom. Steel prefered.
50 à 74.
Dom. Steel Bonds.
2,000 à 86.
Montreal Street Ry.
5 à 234.
Twin City.
100 à 117.
Montreal Power.
2 à 89¾ ; 1 à 90 ; 150 à 89¾.
Richelieu & Ontario.
50 à 69¾.
Mackay.
25 à 51½.
Mackay prefered.
5 à 71¾ ; 75 à 72½.
Bell Telephone Coy.
25 à 158.
Detroit United Ry.
50 à 94½.
Toledo Ry.
100 à 33 ; 10 à 32½.
Dom. Coal.
25 à 80.
Montreal Steel Works.
25 à 105¾.
Montreal Cotton.
25 à 130.
Dom. Textile prefered.
25 à 103

VENTES DE CE MATIN

Communiquées par MM. Neuville Belleau & Cie., courtiers, No 93, rue St-Pierre, Québec.

Dom. Steel.
430 à 26.
Dom. Steel prefered.
25 à 74¼.
Dom. Coal.
50 à 81⅛ ; 50 à 81.
Detroit United Ry.
10 à 95 ; 175 à 94¾.
Mackay.
375 à 53 ; 10 à 52¾ ; 50 à 54 ; 100 à 53⅞ ; 100 à 54½ ; 500 à 55 ; 225 à 55⅛ ; 25 à 55⅞ ; 50 à 55¾ ; 25 à 55⅛ ; 225 à 55 ; 50 à 54¾ ; 80 à 55 ; 100 à 55⅛ ; 10 à 55¼.
Mackay prefered.
25 à 72¼.
Montreal Power.
275 à 89¾.
Richelieu & Ontario Nav. Coy.
100 à 69¾.
Montreal Street Ry.
25 à 234.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE

AGENTS.—Nous payons comptant toutes les semaines pour la vente de nos articles de pépinières et graines de toutes sortes, qui se vendent rapidement. Le plus grand choix d'échantillons. Territoire protégé. S'adresser à Capital Nurseries, Ottawa, Ont.

COMMIS—Un commis d'épicerie, tel en recommandé trouvera une position de première classe en s'adressant par lettre à A. V., bureau de Poste St-Roch. 1dec no

DEMANDE D'EMPLOI.—Un jeune homme sobre et actif demande une place comme voyageur de commerce dans le commerce d'épicerie ou ferronnerie. Fournira de références de première classe. Est très bien connu dans la Beauce et les environs. S'adresser par lettre : M. B., bureau du "Soleil". 18—2 fs

FORGERONS.—On demande deux bons forgerons pour le ferrage des chevaux. Hommes mariés préférés. Emploi à l'année. Nous paierons $10.00 par semaine à des personnes compétentes. S'adresser à R. RAMEL, No 1215, rue St-Valier, St-Malo.—14 déc. 6ds.

FERBLANTIER.—On demande un ferblantier, immédiatement. S'adresser par lettre à Arsène Fortier, maître ferblantier, St-Henri, Co. Lévis. 12déc.-1sem.

FILLE DE CHAMBRE.—On demande une bonne fille de chambre. S'adresser à Jos. Cloutier, Hôtel Blanchard. 19—3 fs

GARCON.—On demande un jeune garçon pour faire les commissions et se rendre généralement utile. S'adresser à E. A. Auclair & Cie 35, rue Buade. 3fs 12 déc.

HOMMES DEMANDES.—Hommes de toute confiance dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer nos affiches aux arbres et pallissades, le long des routes et dans tous les endroits en vue ; distribuer aussi nos petites annonces. Salaire $900 par an ou $75 par mois et $3 pour dépenses par jour, emploi permanent pour des hommes capables et de toute confiance. Pas d'expérience nécessaire. Empire Medecine Co., London, Ont. 11sept—n.o.

HANGAR OU CAVE.—On demande à louer un hangar ou cave de moyenne grandeur, aussi près que possible de l'angle des rues St-Joseph et du Pont. S'adresser au No 91 rue St-Joseph. 18 déc—3 fs

HOMMES.— On demande des hommes actifs comme agents spéciaux, travail agréable et profitable ; articles demandés partout, connections établies. Salaire ou commission ou salaire et commission, payé à la semaine. International Nurseries, Montréal.

INSTITUTRICE DEMANDEE.—La Commission scolaire de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, comté de Québec, demande une institutrice pour l'arrondissement No 6, à une lieue de l'église. Salaire, $125.00. Classe d'une moyenne de 20 élèves.

S'adresser à Théop. Pageot, N. P., sec.-très., Ancienne-Lorette. Tél. longue distance : Ancienne-Lorette, No Québec, 1326.

JEUNE FILLE. — On demande une jeune fille au nouveau magasin de vaisselle de F. X. Martel, 211, rue St-Joseph. 19 dec

ON DEMANDE une bonne servante et une femme de journée, au No 912, rue St-Jean. 18—3fs

ON DEMANDE A ACHETER.—On demande à acheter deux résidences privées une située sur les Remparts et l'autre dans le quartier St-Louis, de préférence sur le Cap. S'adresser à J. H. Boivert, N. P. 93 rue St-Pierre. no

ON DEMANDE.— Une bonne d'enfants, dans une petite famille. S'adresser à Madame Antonin Gallpeault, avocat, 717 rue St-Valier. 19—1 sm

POSITION.—On demande une position n'importe laquelle dans le commerce, capacité dans les deux langues, sténographie, tenu des livres, etc. S'adresser à J. H. 23, rue Ste-Catherine st-Sauveur. 14 dec

POSITION DEMANDEE.—Un comptable de plusieurs années d'expérience connaissant l'anglais pour l'écrire et le parler, et pouvant fournir les meilleures recommandations, désire un emploi dans une maison de commerce de gros ou de manufacture. Il se chargerait aussi de tenue de livres le soir, ou tout autre ouvrage de bureau, à bonnes conditions. S'adresser par lettre, A. J., bureau du "Soleil", ou Bureau de Poste, St-Malo, Québec. 2—n.o.

SERVANTE.—On demande pour une famille de 3 personnes, une servante pour faire le service général sachant faire la cuisine, pas de lavage, et de bons gages. S'adresser No 53 Salaberry. 13déc.-1sem.

SERVANTE.—On demande une servante générale. S'adresser au No 25, rue Mont-Carmel—14 déc. 6fs

SERVANTE.—Une bonne servante, trouvera de l'emploi en s'adressant au No. 346, rue de la Reine. 1 sem 15 dec

SERVANTE.—On demande une servante. Bons gages. S'adresser au No 106 rue St-Augustin. 16dec—n o

SERVANTE.—On demande une servante. S'adresser au No 43 rue St-Anne.

SERVANTE.—On demande une servante générale. S'adresser au No 50 rue d'Aiguillon. 18—5 fs

SERVANTE.—On demande une servante générale. S'adresser au No 86, Côte de la Montagne. 18—3 fs

A LOUER

A LOUER.—Cette maison située au No 11, rue Ste-Argèle, sera à louer vers le 15 janvier prochain. S'adresser sur les lieux.—n o

Batisse de l'Assurance de Quebec

Quelques grands et petits bureaux dans cette bâtisse. Loyer modéré. Pour toute information s'adresser au secrétaire, 81 rue St-Pierre. 1 f—n.o

BUREAU A LOUER.—Un beau bureau avec toutes les accommodations, pouvant servir pour médecin, avocat ou notaire. S'adresser au No 462 rue St-Joseph, St-Sauveur. 23 nv—n.o.

MAGASIN—A louer, à compter du premier mai prochain, le magasin actuellement occupé par M. Germain Belanger, No 64, Côte de la Montagne. Très bon poste d'affaire. S'adresser à G. E. Tascherreau, notaire, 105 rue St-Pierre. n.o 9fs.

SALLES. — A louer, pour Sociétés Mutuelles, Ouvrières, Nationales Commerciales, etc. aux Nos. 85 et 87 rue d'Aiguillon, faubourg St-Jean, de très jolies salles bien meublées, avec lumière électrique, téléphone longue distance, chauffée à l'eau chaude, petites tables 7 grandes tables, et mobilier des autres améliorations modernes. Visible tous les mercredis et samedis de 8 à 10 hrs p. m. s'adresser au No. 85, rue D'Aiguillon, Faubourg St-Jean, Québec. 14 aout n o

A LOUER OU A VENDRE.—Une terre située dans la paroisse de Charlesbourg, en la concession Nord-est du Domaine de St-Pierre, contenant deux arpents de largeur sur vingt arpents de profondeur, plus ou moins. Un des plus beaux sites des environs du Couvent de St-Pierre de Charlesbourg. S'adresser au No 30 rue Tessier, St-Sauveur, Québec. 21 a—n.o.—m.j.s

A VENDRE.—Un pianauto en parfait ordre et garanti sous tous les rapports par son fonctionnement parfait, est à vendre. Aussi des morceaux les plus choisis. Le tout vendu à séduction. S'adresser à H. O. Martineau, 170 rue Desfossés, St-Roch, Québec. 18—3f

A VENDRE

SALLE A LOUER.—Magnifique salle à louer au No 52 rue St-Joseph. Possession immédiate. S'adresser à Lavigueur & Hutchison, 81-83 rue St-Jean, ou 54 rue St-Joseph. 18—3 fs

A VENDRE POUR CAUSE DE SANTE.—Un poste pour barbier, bonne clientèle, avec ameublement de première classe, chaise hydraulique massage et Shampoo à l'électricité, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à O. Leclerc, 1 Sault au Matelot. 25—n.o.

HOTEL.— A vendre le magnifique Hotel La Pointe à St-Michel de Bellechasse, terrain de 50 x 100 pieds. Maison spacieuse à 3 étages, avec eau et les améliorations modernes. Bocages, glacière, cuisine d'été, hangar, étable, le tout dans un ordre parfait. Conditions de vente faciles. S'adresser à Médard Lapointe, St-Michel de Bellechasse, ou à Mercier et Mercier, notaires, 125, rue St-Pierre, Québec. 7jus 10 nov

PROPRIETE.—A vendre ou à louer, une magnifique propriété, située au village de Lauzon (St-Joseph de Levis), comprenant un grand terrain de 98 par 95 pieds, avec une excellente maison de brique, de 40 par 30 pieds, très bien construite, comprenant fournaise à eau chaude, eau de l'aqueduc à chaque étage, etc. Possession immédiate. S'adresser à O. A. Lafrance, notaire, 78, rue St-Pierre, Québec. 1 no nov

PROPRIETE A VENDRE.—La maison No 11, rue Ste-Ursule, contenant 10 chambres et un sous-sol, en parfait ordre. S'adresser à C. Tessier, N. P., Union Bank Building. 3nv—n.o.

CARRIOLE. — Une petite carriole, gagnée au tambola des Pères Franciscaines, est à vendre à bonnes conditions. S'adresser à 216 rue d'Aiguillon.

OISEAUX.—Deux perroquets et Serins Rollers à vendre. Adresse A. Droiet, 161, rue St-Olivier 1 sem 16 dec.

Pour cause de santé et d'abandon de commerce, j'offre en vente plusieurs propriétés dans la Côte Davidson, et Labadie, aussi un magnifique poste de commerce, sur la rue Commerciale, en face de la gare de l'Intercolonial, voisin de sa banque de Montréal. Conditions faciles. Pour toutes informations s'adresser à Marc Couture, marchand, St-Michel, comté de Bellechasse, ou à Marc Couture, 135, rue Commerciale, Lévis. 11d éc. 2m

BANDE EN VISON. Perdu une bande en vison pour chapeau de dame, de la rue St-Anselme à la rue St-Joseph, jusque chez Simard, marchand et de là chez Z. Paquet. La personne qui le retournera chez Miller à Lockwell, 16, rue Arago, ou au No. 281 rue Richardson sera récompensée. 16 dec

PERDUE.—Vendredi dernier, une bague en or, portant le nom de J. F. Gaudet. Récompense libérale à celui qui la remettra au Colonel J. F. Gaudet, Parc Artillerie, Québec. 5déc—n.o.

PERDU.—En ville ou sur le chemin St-Louis, un paquet contenant de la soie, de la flanellette, etc. Prière de le rapporter chez Z. Paquet, ou au bureau du messager du Lieutenant-gouverneur. 19—2 fs

ARGENT TROUVE.—La personne qui a perdu une certaine somme d'argent dans le magasin de M. P. P. Gosselin, marchand, pourra la recouvrer en s'adressant au magasin, angle des rues St-Joseph et St-Dominique.

COURS D'EAU ET PLACE DE MOULIN A VENDRE.—A la Rivière Jaune, à un demi mille de la nouvelle église de Notre-Dame des Laurentides, à vendre à bonnes conditions. Il y a déjà eu un moulin sur ce cours d'eau pendant un grand nombre d'années. S'adresser A. JOSEPH FORTIER, Notre-Dame des Laurentides. 18—3 fs

A VENDRE OU A LOUER.—Magnifique poste de commerce, comprenant logement, deux magasins, un bon grand hangar à deux étages, shed pour voitures et bois, écurie contenant 24 places pour chevaux y compris une cour très spacieuse ; le tout en très bon ordre et très bien situé aux numéros 936 et 938 rue St-Valier, à St-Sauveur de Québec, à deux pas du marché St Pierre. Pour être vendu ou loué à de bonnes conditions à un homme sérieux, désirant se placer dans un centre où il peut se faire beaucoup d'affaires. S'adresser à N. DION, jr., banquier, No 832 rue St Valier, St-Sauveur, Québec. 16 déc—n.o.

CES DEUX PROPRIETES sont situées toutes deux près des stations du Québec Central, au meilleur centre d'affaires de chacune de ces deux localités.

Chacune de ces propriétés offertes en vente, est construite en pierre et en briques, du genre le plus moderne, comprenant toutes les améliorations connues aujourd'hui, savoir :—Appareils de chauffage par le système de fournaise, etc.

Le stock de marchandises générales de chacun de ces magasins est estimé, de $25,000 et $30,000 chacun. On les vendra avec les propriétés, ou séparément, suivant le choix de l'acheteur aux meilleurs conditions possibles.

Le stock général des deux magasins à vendre se compose de marchandises générales, telles que marchandises de nouveautés, d'épiceries, de quincailleries, de vaisselle, verreries, de provisions de toutes sortes, grains, farines, provisions, etc., etc. C'est une occasion unique et exceptionnelle pour tout homme entreprenant qui désire s'établir.

Veuillez vous adresser à M. JEAN-BAPTISTE CADRAN, 16 déc—4 sam St-Anselme, P.Q.

ON DEMANDE A ACHETER

Deux résidences privées dont une sur les Remparts et l'autre dans le quartier St-Louis, de préférence sur le Cap.

S'adresser à

J. H. BOISVERT, N. P.

93 rue St-Pierre.

15dec no

AVIS

Le soussigné donne avis qu'il ne sera responsable d'aucune dette faite à son nom, ou le rendant responsable, par son fils Raoul, sans un écrit signé par lui.

ELZ. ST-PIERRE,
Entrepreneur-menuisier,
130 rue des Commissaires.

Téléphone 2265. 18—3 fs

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec
Jean Séguy,
vs
Alphonse Létourneau.

COUR DE CIRCUIT

Demandeur;

Défendeur.

Le vingt-huitième jour de décembre courant 1905 à dix heures de l'avant-midi, au No de la rue des Commissaires, en la cité de Québec, seront vendus en vertu d'un bref de Vendition Exponas les biens, meubles et effets du défendeur saisis en vertu d'un bref de saisie-gagerie Exactement les dits biens, meubles et effets consistant en sofa, chaises, tables, set de chambre à coucher valseilles, verreries, poêle de cuisine, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Quebec, 19 décembre 1905.

LS T. POITRAS, H. C. S.

SUCCESSION VACANTE

DE FEU ALFRED BOUCHARD,
En son vivant de la Baie St-Paul,
Marchand

Avis est par le présent donné qu'une assemblée des parents et intéressés de cette succession aura lieu au bureau du protonotaire, à la Malbaie, samedi, le 23ième jour de décembre 1905 à 10 heures a.m., aux fins de donner leur avis sur la vente de l'immeuble appartenant à la dite succession vacante de feu Alfred Bouchard.

V. E. PARADIS,
Curateur.

Bureau : 44, rue Dalhousie,
Bâtisse de la Cie Richelieu.
Québec, le 19 décembre 1905.

ORRINE

Approuvée publiquement par le surintendant de la grande MISSION DU PEUPLE qui dit qu'il

GUERIT L'INTEMPERANCE

PEOPLE'S MISSION

Washington, D.C., 29 février 1904.
The Orrine Co., Inc., Washington, D. C.
Messieurs,—C'est assurément un acte de gratitude de ma part de rapporter que Orrine a agi pour moi d'une manière très satisfaisante et que c'est un spécifique contre l'intempérance. Un malade qui buvait près d'une chopine de whisky par jour depuis un grand nombre d'années, a été complètement guéri en moins de dix jours à partir du jour où il a pris la première dose de Orrine, et il est maintenant d'une parfaite sobriété. Je vous serai reconnaissant de m'envoyer quelqu'un qui douterait de cet avancé. Je suis convaincu que Orrine est un remède pour la terrible maladie d'ivrognerie. Vous souhaitant beaucoup de succès.

Votre tout dévoué,
W. C. McMICHAEL,
Surintedant de la People's Mission.

Un Simple Traitement à la Maison

$1.00 par BOITE

Pour guérir sans la connaissance du malade, acheter Orrine No 1 ; pour guérir avec son consentement, prendre Orrine No 2.

GUERISON GARANTIE OU ARGENT REMIS

Livret sur l'ivrognerie (cacheté) gratuitement sur demande.

Orrine envoyée par la malle, (cachetée) sur réception de $1.00 par

THE ORRINE CO., INC., Washington, D. C.

Vendue et recommandée par

W. BRUNET & CIE, pharmaciens en gros et en détail. Dépositaires, 139 141 rue St-Joseph.

Lettre de Montréal

Les Japonais viendront à Montréal ; un nouveau débouché pour le trafic canadien

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 18 déc. — On écrit d'Ottawa que le traité canado-japonais sera probablement complété d'ici à un mois. Il paraît que le Mikado y a opposé sa signature et que le document est en route pour l'Angleterre où le roi doit apposer la sienne. Je n'ai pu avoir des détails précis sur ce traité, mais deux ou trois députés très au fait à qui j'en causais hier, ont dit que les dispositions étaient à peu près les mêmes que celles du traité existant entre l'Angleterre et le Japon, depuis 1895. Cela veut dire que le traité ne considérera pas seulement les questions de tarif, mais qu'il pourvoit aussi à la question de la liberté pour chaque pays de laisser librement entrer, voyager ou résider ses sujets dans n'importe quelle partie ou territoire de l'autre pays, et que les dits sujets auront droit à la protection complète et parfaite des lois pour leur personne et leur liberté. Dans les cercles politiques de Montréal, on voit ce traité d'un bon œil et l'on ne partage pas l'opinion de la Colombie Anglaise qui veut rendre impossible l'entrée légale des Japonais au Canada. Les Japonais auront conséquemment le droit de résidence et leur entière liberté de conscience ; nous ne sommes plus à l'heure où il est de mise d'ergoter sur le péril jaune.

"POUR LES ENFANTS"

LE SIROP DU Dr FRED. DEMERS est supérieur à tout autre pour le sommeil, la dentition ; contre les coliques et les diarrhées. En vente partout. Dépôt, 1157 rue St-Laurent, Montréal. no

Si vous voulez faire des belles et bonnes pâtisseries, faites usages de la farine préparée

WILLIAM CARRIER & FILS,
104 à 108 rue Dalhousie, B.-V.
elle est la meilleure.
En vente chez tous les épiciers.
11 2 sem.

Compagnie d'Assurance sur la Vie

L'INDUSTRIELLE, compagnie d'assurance sur la Vie, vient d'ouvrir son bureau principal au No 52 rue Saint-Joseph, Québec, et nous avertissons nos clients de lire l'annonce dans une autre colonne de ce journal.

AVIS DE FAILLITE

COUR SUPERIEURE.
Province de Québec.
District de Rimouski.
Dans l'affaire de
LEVESQUE & Fils, Marchands,
Ste-Flavie Station,
Insolvables

Avis est par le présent donné qu'en vertu d'un ordre de la cour en date du 14 décembre 1905, une assemblée des créanciers des dits insolvables aura lieu au Palais de Justice, à Rimouski, vendredi, le 29ième jour de décembre courant, à 10 heures a.m., pour donner leur avis touchant la nomination d'un curateur et d'un ou plusieurs inspecteurs aux biens de cette succession.

V. E. PARADIS,
Gardien provisoire.

Bureau : 44, rue Dalhousie,
Bâtisse de la Cie Richelieu.
Québec, le 19 décembre 1905.

AVIS DE FAILLITE

COUR SUPERIEURE.
Province de Québec,
District de Québec.
Dans l'affaire de
EUGENE PICHER, Québec,
Insolvable.

Avis est par le présent donné qu'en vertu d'un ordre de la cour en date du 18 décembre 1905, une assemblée des créanciers du dit insolvable aura lieu au Palais de Justice à Québec, vendredi, le 29 décembre courant, à 10 heures a.m., pour donner leur avis touchant la nomination d'un curateur et d'un ou plusieurs inspecteurs aux biens de cette succession.

V. E. PARADIS,
Gardien provisoire.

Bureau : 44, rue Dalhousie,
Bâtisse de la Cie Richelieu
Québec, le 19 décembre 1905.

AVIS CONCERNANT LA CITE DE QUEBEC.

Les soussignés Albert Jobin, écr., médecin, Charles Eugène Côté, écr., médecin, et John C. Kaine, tous trois de la cité de Québec, et députés à l'assemblée législative de la province de Québec, donnent, par les présentes, avis qu'ils s'adresseront à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour en obtenir l'adoption d'un acte ayant pour objet : 1o l'établissement de l'élection du maire par le peuple ; 2o l'extension du droit de suffrage à tous les propriétaires, ayant ou non payé leurs taxes municipales ; 3o l'abolition de la qualification foncière pour tout échevin qui occupera le siège No 3, et, par conséquent, la révocation et l'amendement des actes concernant la Charte de la cité de Québec, en autant qu'il est nécessaire pour donner effet aux présentes.

ALBERT JOBIN,
CHS E. CÔTÉ, M. D.
JOHN C. KAINE.

Québec, 7 décembre 1905.
nov déc—1 mois

Les désastres maritimes

SUR LE SAINT-LAURENT

Pas une seule perte de vie

Une brève analyse des accidents

Sur la liste des accidents maritimes survenus au cours de la dernière saison de navigation (1905) dans le fleuve Saint-Laurent, on constate qu'il y a eu trois échouements au moment où les navires quittaient leurs quais dans le port de Montréal, et trois collisions. Dans tout cela pas une seule perte de vie.

Il y a eu en outre l'accident du "Victorian". La cour d'enquête n'a pas encore rendue sa décision sur la cause. La preuve des officiers et du pilote du "Victorian" et de l'équipage du "Cap Breton" est de nature à laisser entendre que le chenal, quoique assez large et assez profond pour un seul gros navire, n'était pas assez large dans cette partie où l'accident est survenu, pour que deux gros paquebots puissent s'y rencontrer dans les circonstances qui prévalurent alors. Il y a un sémaphore à l'entrée de cette section du chenal qui indique la profondeur d'eau, marée par marée, et ceux qui ont charge de gros navires en sont par là prévenus. Le "Victorian" avait approché le "Cap Breton" au moment où un brouillard tellement épais fit que le "Victorian" descendit lentement. Il ne pouvait jeter l'ancre, il n'avait pas le temps d'arrêter et n'avait pas d'autre alternative que d'aborder délibérément le "Cap Breton" ou d'aller en dehors du chenal à eau profonde afin d'essayer à passer.

Dans le cas du "Virginian" de la ligne Leyland l'accident est arrivé en bas de Québec, et d'après la preuve donnée à l'enquête, le pilote Pouliot dit que ça ne dépend ni du chenal ni des lumières dans cette partie du fleuve près de l'Ile aux Grues, où le navire s'est échoué, mais que la véritable cause est que le "Virginian" n'obéissait pas assez vite à son gouvernail.

Quant à l'accident du "Bavarian", la cour d'enquête a attribué l'erreur coupable au pilote dont elle a suspendu le certificat pour une période de six-huit mois.

On attribue l'échouement du "Tampican" de la ligne Leyland, au mois de juin, près de la Longue-Pointe à l'absence de bouée pour signaler le danger.

Une semaine plus tard, le charbonnier "Agnar" s'échouait à peu près au même endroit. Il fut prouvé qu'il y eut alors manque de prudence. Le pilote avait fait une manœuvre contraire aux règlements de la route fluviale du Saint-Laurent.

Le 27 juin, le "Corinthian" de la ligne Allan fut à la dérive à l'Ile Ronde près Montréal, par la force du courant, après avoir rompu le câble qui servait à le remorquer.

La collision entre l'"Hosanna" et l'"Empire", le 5 septembre fut un cas de faute grossière de la part du capitaine de l'"Empire" dont on annula le certificat.

L'enquête au sujet de la collision entre le navire "Universe" qui montait et le "Bay State" qui descendait n'est pas encore terminée. Il est clair cependant que la largeur et la profondeur du chenal n'y sont pour rien.

Il en est de même pour la collision survenue au large du cap Saint-Antoine, le 23 octobre entre l'"Euphemia" et le "Tordenskjold".

Il y a encore l'échouement du "Wastwater" à la baie Ellis, près de l'Ile Anticosti. L'enquête a prouvé que le navigateur en était responsable.

L'armateur, le capitaine et le pilote qui sont intéressés dans la navigation depuis Rimouski jusqu'à Montréal, connaissent exactement les difficultés à surmonter ; ils connaissent le tirant d'eau de leur navire et les variations dans la profondeur et la largeur du chenal à tous les points dangereux qu'ils ont à franchir, ils connaissent jusqu'à quel point ils doivent compter avec les conditions de la marée ; ils savent que les bouées à gaz ne doivent pas compter pour plus que des "aides" dans la navigation.

Quant à l'avenir, les armateurs de Montréal sont encore confiants. Les améliorations qu'on apporte au chenal assurent la sécurité dans la navigation. Il suffit de signaler comme preuve le fait qu'en 1906, la compagnie du Pacifique Canadien aura deux paquebots de 14,500 tonnes, soit un jaugeage plus considérable que ceux de tous les navires qui voyagent dans le Saint-Laurent. Ils auront de plus que les autres une longueur d'environ cinquante pieds. En outre de cela, il y a la compagnie Allan qui est à faire préparer des plans pour la construction de deux vaisseaux à turbines pour le service des malles sur le Saint-Laurent. Ils auront un jaugeage de 3000 tonnes de plus que le "Victorian" et le "Virginian". Ils devront être prêts pour la saison de 1907.

Ces compagnies ne dépenseraient pas ainsi des capitaux d'environ dix millions de piastres pour la construction de tels vaisseaux avec l'intention de les faire voyager dans la voie du Saint-Laurent si elles avaient le moindre doute quant à la sécurité de cette voie fluviale.

Sur les dix accidents maritimes enregistrés dans le cours de la dernière saison de navigation, sept sont arrivés entre Montréal et Québec et trois entre Québec et l'Ile d'Anticosti, c'est-à-dire un dans le golfe St-Laurent.

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.

Calendrier pour 1906

Nos remerciements à M. Abel Turcotte, épicier, 135, rue St-Jean, pour l'envoi d'un joli calendrier de bureau.

POILS FOLLETS

Enlevés par le Nouveau Principe

De Miracle

L'Electrolyse, les Rayons X ou les dépilatoires vous sont offerts sur la simple parole des opérateurs et des fabricants.

DE MIRACLE ne l'est pas. C'est la seule méthode qui soit appuyée par les médecins, les chirurgiens, les dermatologistes, les journaux médicaux et les revues savantes.

Notre livret vous sera envoyé gratis sous enveloppe cachetée. Votre argent vous sera remis si il n'accomplit pas tout ce que nous en disons.

DE MIRACLE sera envoyé par la poste, sous enveloppe cachetée, sur réception de $1.00. Ecrivez aujourd'hui à DE MIRACLE CHEMICAL CO., 23 rue Queen Ouest, Toronto, Ont.

En vente chez tous les bons pharmaciens. Dépositaires pour Québec : W. Brunet & Cie.

NOUVELLES de LEVIS

Le tramway et la Chambre de Commerce — Est-ce le coup de grâce ?—Les vacances au Conseil—Sortie de l'hôpital.

(De notre correspondant régulier)

La Chambre de Commerce de Lévis, convoquée spécialement, pour étudier la question du tramway électrique, qui comme on sait, annonce qu'il fera cesser la circulation de ses voitures le 23 décembre courant, a discuté longuement la situation hier soir. Le fait que près d'une centaine de ses membres avaient répondu à l'appel, indique quel intérêt on prend à la situation.

La proposition devant la Chambre de Commerce était celle-ci :

"Que la Chambre de Commerce de Lévis est d'opinion que le Conseil de ville ne peut, dans les circonstances s'engager pour 20 ans avec les propriétaires du tramway électrique dans les conditions proposées par eux ;

"Que la Chambre de Commerce espère que les propriétaires du tramway reviendront sur leur décision et qu'ils feront de nouvelles propositions au Conseil."

Comme je vous l'ai dit précédemment M. le Maire de Lévis, à la séance de la Chambre de Commerce de vendredi dernier, avait défendu la position prise par la ville, estimant que la ville était allée assez loin dans ses offres, et qu'il était sage d'attendre que la compagnie ait obtenu sa charte de la Législature pour prendre avec elle un engagement à long terme et par conséquent refusait de s'engager pour une période de vingt ans à payer les deux tiers du coût de l'enlèvement de la neige dans les rues parcourues par le tramway, la compagnie payant l'autre tiers. La corporation de Lévis veut faire une expérience cet hiver et c'est sur cela un peu qu'elle semble baser son refus immédiat de lier la ville pour un si long terme sur de simples suppositions.

Le tramway, qui par ses franchises actuelles, que la ville lui conteste cependant devant les tribunaux, n'est pas obligé de payer un seul centin, consent, ou plutôt, offre de payer le tiers des dépenses d'entretien des chemins d'hiver, mais il exige pour cela un engagement de vingt ans de la corporation, afin de pouvoir être en mesure de se présenter devant les actionnaires et leur montrer comme garantie, en échange d'espèces sonnantes, d'autres choses que des promesses toutes mirobolantes soient-elles.

Les débuts de la compagnie ont été difficiles, la compagnie de M. Holman a perdu son nom et sa charte et a été finalement vendue par le shérif ; elle n'a donc pas fait fortune. Les porteurs de "gold bonds" ont été obligés d'acheter et de souscrire du nouveau capital ; ils traversent une période de réorganisation et voudraient ne pas perdre l'argent qu'ils y ont mis.

D'un autre côté c'est de l'intérêt de la ville que les chars marchent, tous les marchands présents hier soir en ont témoigné hautement, mais si les chars font de l'argent l'été il est indéniable qu'ils en défont l'hiver. La question est de savoir s'ils en font assez l'été pour compenser leur perte d'hiver et payer un intérêt quelconque sur l'argent investi.

Si la Cour confirme la compagnie dans ses privilèges la corporation devra tout payer et de plus entretenir les rues en bon état ; si la ville refuse la demande de la compagnie du tramway, le tramway suspendra son service samedi prochain et près d'une centaine d'hommes pour la plupart chefs de famille seront jetés sur le pavé.

L'assemblée d'hier avait pour but de demander à la corporation et à la compagnie de s'entendre.

La proposition de la Chambre de Commerce a été adoptée sur division. C'était la mort du tramway pour cet hiver que l'on votait ; nous comprenons ces hésitations.

On espère toujours que tout s'arrangera pour le mieux d'ici au 23 courant.

—Les conseillers sortant de charge cette année à Lévis sont M. le Maire Eusèbe Belleau, MM. Ls Bégin, J. Nap. Lainé et Georges Perreault.

Les vertus civiques dont ont fait preuve ces messieurs ne manqueront pas de leur valoir un renouvellement de confiance de la part des contribuables.

—On a renvoyé chez lui la semaine dernière Gilbert l'infortuné serrefrein qui s'était fait si affreusement mutiler il y a quelques semaines en accouplant un train à Saint-Henri Jonction. Il est en convalescence.

Chemin de fer Intercolonial

Avis spécial est donné que le "Champlain" ayant discontinué ses voyages entre Murray Bay et le quai St-Denis, à partir du 4 décembre, pour cause de réparations, il n'y aura pas de train entre la station de la Rivière Ouelle et le quai de la Rivière Ouelle. On s'attend à ce que ce service soit repris dans quelques jours.

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

FEU ! FEU !

Marchandises Sacrifiées

GRANDE OUVERTURE

Jeudi, 21 Décembre

$22,000.00

DE

MARCHANDISES ENDOMMAGEES

PAR LE FEU ET L'EAU

AU

No 238 rue St-Jean

JOS. DUSSAULT

Ne manquez pas cet avantage.

Herteaux a fait, au groupe radicaux-socialiste, une conférence sur les choses militaires. Quelqu'un disait dans le groupe :

—Tiens ! il a l'air de s'être mis au courant depuis sa démission !

Dans le cabinet d'un ministre :

—Vous êtes un socialiste irréductible, mais si le gouvernement vous offrait un poste de 20,000 francs ?

—Jamais.... il me faut 30,000 au moins.

LA BOISSON DES FETES

Le bouquet délicat du vin BYRRH se mêle bien au parfum des bonnes choses et vous met en état d'en jouir. C'est le meilleur amer des meilleures occasions. Buvez-en et offrez-en à vos invités.

Hudon Hebert & Cie, Montréal,

Violet Frères, Propriétaires.

Seuls agents au Canada. Thuir, France.

ASSURANCE SUR LA VIE

L'INDUSTRIELLE

Compagnie d'Assurance sur la vie

Dont le bureau-chef est au No 52 RUE ST-JOSEPH, Québec, vient de commencer ses opérations. Ses agents sont à faire la visite des familles ; ils offrent les plans les plus nouveaux avec des taux et des polices qui défient toutes compétitions par les compagnies étrangères.

Attendez nos agents pour assurer vos enfants, ou adressez à

E. J. PAYETTE, Gerant-general

No 52 rue St-Joseph, Québec

TELEPHONE - - - - - - - 2548

GRANDE REDUCTION

Pour les Fêtes de Noel et du Jour de l'An

A l'Epicerie

J. A. MOISAN

341 rue St-Jean - Maison fondée en 1871

Raisins de Valence à 5 cents, 6 cents, et 7½ cents la livre.
" Corinthe à 6 cents et 7½ cents la livre.
" " nettoyés, 2 paquets pour 5 cents.
" Sultans sans pepin à 10 cents et 12 cents la livre.
" " nettoyé à 10 cents le paquet d'une livre.
" de table en boîte de 5½ livres pour 75 cents.
" à 20 cents, 25 cents et 30 cents la livre.
Vin St-Georges à 40 cents le gallon.
" Canadien à 60 cents, 80 cents et $1.00 le gallon.
" Oporto et Sherry sec de 50 cents à $1.00 la bouteille.
Brandy à 50 cts, 60 cts, 75 cts, $1.00, $1.25 et $2.00 la bouteille.
Whiskey Ecossais (Scotch) à 60 cents la bouteille.
" " " à 80 cents le flacon d'une pinte Impériale.
Oranges de Valence 3 douzaines pour 25 cents.
" " " grosses à 15 cents la douzaine.
" de Jamaïque, Floride et de Californie.
Aussi Avelines, Amandes, Noix de Grenoble, Noix de Brésil, Noix de Pécan, etc., etc., etc.

UNE VISITE EST SOLLICITEE

TEMPERATURE

Observatoire de Toronto, 19 décembre 1905

PRONOSTICS.—Aujourd'hui et demain, temps beau et modérement froid.

Moqueur

M. Taillon s'est assez bien moqué les délégués conservateurs, à la convention du 13, qu'il a comparés à autant de Diogène, cherchant, en plein midi, un homme avec une lanterne.

Aux facteurs

Plusieurs fois déjà on a attiré notre attention sur le fait que MM. les facteurs, en distribuant la malle, brisent ou déchirent—faute de précaution—les lettres, paquets, cartes postales, etc. Nous croyons qu'il suffira de leur signaler ces plaintes, pour en faire disparaître la cause.

Au Parlement

Demain il y aura un conseil des ministres de la province.

* * *

Tous les ministres étaient à leurs bureaux ce matin, à l'exception de l'hon. M. Allard attendu cette après midi à Québec.

* * *

Les ministres et un grand nombre d'employés sont allés ce matin présenter leurs souhaits à l'hon. M. Turgeon à l'occasion de l'anniversaire de ses quarante-deux ans.

Le "Soleil" souhaite à l'hon. M. Turgeon "multos annos."

La démonstration de ce soir

Comme on peut le voir par le programme que nous publions ailleurs, c'est ce soir qu'aura lieu la grande démonstration en l'honneur de M. Gouin. L'organisation est complète et tout fait prévoir un succès extraordinaire.

A propos nous devons faire remarquer que la saison rigoureuse de l'hiver a été pour quelque chose dans le choix du parcours de la procession, parcours qu'on a dû raccourcir.

Ainsi, au grand regret des organisateurs, on n'a pu inclure le faubourg St-Jean-Baptiste. Les résidents de Québec-Centre auront cependant leur part, car on défilera par les rues du Fort, Buade, Fabrique, St-Jean et du Palais.

Les citoyens assisteront en foule.

La "Libre Parole"

M. Huard adressait samedi dernier, ses adieux à la "Libre Parole". Pour des raisons personnelles et de famille, dit-il, il se dessaisit de sa propriété, et laisse à d'autres le soin de continuer son œuvre. La nouvelle société, d'après ce que dit M. Huard, continuera le programme actuel, et les collaborateurs restent les mêmes. Nous nous sommes rarement accordés avec la "Libre Parole", mais elle avait d'excellents articles, de bonnes phrases, nous l'avons toujours reconnu. Dans son dernier numéro, M. Huard publie un excellent article sur la question des subsides aux provinces. Nous avons déjà dit ce que nous pensons sur cette importante question et notre attitude ne variera pas. Nous sommes heureux de voir que la presse des deux partis s'en occupe avec beaucoup d'intérêt, ce qui ne peut manquer d'aider à sa solution définitive.

Patinoir Q. A. A. A.

Il y aura musique ce soir, à ce patinoir ; la glace est en parfait état.

Cour du Recorder

Une fillette de 19 ans, arrêtée pour avoir déserté le foyer paternel, refusant d'aller comme pensionnaire au Bon Pasteur, a été envoyée en prison pour sept mois.

—Un nommé Twine, d'Angleterre, arrêté pour ivresse, a été acquitté sur promesse de quitter la ville sans retard.

Cigarettes Egyptiennes MOGUL

Bouts en Liège 15C la boite

A nos correspondants

Un correspondant qui n'appartient pas heureusement à notre personnel, nous a adressé recemment d'une de nos places d'eau des nouvelles qui, nous l'avons constaté depuis, ne sont qu'un tissu de faussetés fabriquées dans un but évident de malice.

Nos lecteurs comprendront combien il est difficile quelquefois de contrôler de nos bureaux à Québec les nouvelles qui nous arrivent ainsi de toutes les parties de la province.

Aussi désirons-nous protester contre ceux qui profitent de ce fait pour nous faire subir ces ennuis partagés du reste par d'autres journaux.

Nous sommes décidés à nous protéger à l'avenir et à sévir contre ceux qui tenteraient de se servir de nos colonnes pour leurs fins personnelles ou pour induire le public en erreur.

Nous serons sans pitié.

Nous prions en conséquence nos correspondants de ne nous adresser que des nouvelles vraies, d'intérêt général et absolument contrôlées.

Pas satisfait

Le rédacteur littérateur du "Chronicle" est difficile à satisfaire ; et de ce temps-ci surtout, nous ne savons trop à quoi attribuer son humeur maussade. Non seulement il n'est pas satisfait lui-même, mais encore il prétend que personne ne devrait l'être. Hier, c'était ses amis les bleus qu'il tombait, au sujet de leur piteuse convention à Montréal, et il avait bien raison cette fois. Cette fois !...

Ce matin, il veut que ni le Directeur du "Soleil", ni M. Parent ne soient satisfaits des événements de vendredi dernier. Il fait des efforts pour le faire croire, surtout en ce qui regarde notre directeur.

Mon Dieu, pourquoi tant dépenser de littérature et de poésie,—l'écrivain du "Chronicle" connaît la littérature française, ce dont nous le félicitons—mais pourquoi tant de littérature dans le but de démontrer que nous avons tort d'être satisfaits quand nous le sommes.

L'humoristique rédacteur du "Chronicle" maugrée contre lui-même, contre ses amis les bleus et même contre le "Soleil". Nous ne nous en portons pas plus mal, et s'il s'en porte bien lui-même, tant mieux : c'est tout le mal que nous lui souhaitons.

Seulement nous lui répétons : "Vous ne croyez pas ce que vous écrivez, et nous, nous le croyons encore moins que vous.

Satisfait, notre directeur l'est, malgré le "Chronicle". Si c'est là une cause de dépit pour le confrère, nous n'y pouvons rien.

Avis important

Nos abonnés qui ont des arrérages avec l'administration sont priés de prendre note de l'avis important suivant.

Depuis quelques semaines, nous avons publié des avis dans le journal engageant les abonnés retardataires à se mettre en règle avec le bureau. Nous avons de plus adressé des comptes à tous nos abonnés personnellement pour les prier de régler avant le 1er janvier 1906, date à laquelle nous désirons fermer nos livres.

Un très grand nombre ont compris notre légitime désir et se sont empressés d'y faire droit, ce dont nous les remercions de tout coeur.

Malheureusement, d'autres se sont rendus coupables de négligence, et nous constatons que plusieurs d'entre eux ont des arrérages considérables.

C'est avec regret que nous disons de nouveau que nous retrancherons le journal à tous ceux, sans exception, qui n'auront pas payé au 1er janvier, et que nous mettrons ensuite leur compte en collection. Nous serons intransigeants sur ce point.

Il est évident qu'il y a chez ceux qui retardent ainsi plus de négligence qu'autre chose. Mais dans certains cas, la négligence devient une injustice.

Nous avons fait cette année de grandes dépenses pour renouveler notre matériel, améliorer notre établissement et agrandir notre journal dont nous avons presque doublé le format. Nous servons au public un journal qui peut rivaliser avec les plus grands du pays. Il n'est que juste que ceux à qui nous l'adressons paient leur abonnement.

Nous le répétons donc, "Le Soleil" sera retranché le 1er janvier 1906 à tous les retardataires, et un collecteur spécial se chargera de percevoir le montant de leurs arrérages.

Nous publierons cet avis une couple de fois d'ici au 1er janvier.

COUPON DU "SOLEIL"

Pour photographies CHEZ M. L. ROUSSEL, No. 351, rue St-Jean

No. 5

19 DECEMBRE 1905

Nouvelles de Montreal

Pour le pénitencier — Mme Couture est acquittée — Conseil de ville

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 19 déc.— Condamnations au pénitencier, ce matin, par le juge Desnoyers. Tous pour vol. Geo. Brown, 3 ans ; Jos. Lemieux, 3 ans ; Chas Piché, 3 ans, Art. Gunvalle, 3 ans ; Albert Giroux alias Bounivard, 6 ans ; Wm. Whiteford, 2 ans ; Ph. Lavigne, 3 ans ; Camille Tumas, 2 ans.

—Mme Couture, accusée ces jours derniers du crime d'incendie, a été libérée ce matin à l'enquête préliminaire.

—Notre conseil de ville fait de la belle besogne. Les crédits qu'il vient de voter à chaque département, il va les recommencer parce qu'il avait compté sur une somme de $80,000 dépensée et dont il ne se souvenait plus. Il va y avoir des têtes coupées et des diminutions de salaires.

Le Rév. M. Polycarpe Dassylva, ancien curé de St-Isidore, décédé ce matin à l'hospice Saint-Antoine de St-Roch, à l'âge de 74 ans, était membre de la Caisse ecclésiastique St-Joseph, de la Congrégation du Seminaire de Québec, et de la société d'une messe (section diocésaine).

Chs BEAULIEU, Ptre,
Ass.-sec.

Archevêché de Québec,
19 décembre 1905.

Un libera sera chanté, à St-Roch, jeudi matin, à 6.45 heures ; service à Saint-Isidore, vendredi, à 9 h. 30.

Edouard Dethier

Kubelik, Henri Martan, Edouard Dethier, trois merveilleux violonistes, visiteront le Canada dans le cours de cet hiver.

Nous avons déjà eu le plaisir d'annoncer que Marteau donnera un concert à Québec.

En constatant avec bonheur que les grands artistes ne négligent plus de venir en notre petite ville, nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs la bonne nouvelle de la venue prochaine d'Edouard Dethier à l'Auditorium.

Edouard Dethier est né à Liège en 1885. A dix ans il entrait au Conservatoire de sa ville natale et cinq ans plus tard, remportait le premier prix d'un concours auquel 36 élèves prenaient part. L'année suivante il était couronné au Conservatoire de Bruxelles, avec très grande distinction.

Retenu au Conservatoire comme professeur de violon, il y devint célèbre par ses talents innés, non-seulement pour la virtuosité mais encore pour son merveilleux enseignement. Joachim l'entendit et lui prédit un vibrant avenir. Ysaye l'appela un prodige.

Dethier jouera à Québec le 12 janvier prochain. Il sera accompagné d'un excellent pianiste, Arthur Rosenstein, qui a fait plusieurs grandes tournées artistiques et accompagné les meilleurs artistes de l'Opéra de New-York.

Cette bonne aubaine nous sera d'autant plus agréable que mademoiselle Bender, notre sympathique compatriote, prêtera le concours de sa voix charmeresse à ses confrères en virtuosité.

Mademoiselle Blanche Verret, une des pianistes les plus capables et les mieux appréciées de notre club "Lady's Morning Musical," prêtera aussi son précieux concours.

La venue en notre ville de ces artistes renommés sera, en même temps qu'une fête de l'art, un événement mondain, Lady Jetté ayant décidé de donner une réception en leur honneur.

C'est à mademoiselle Ducharme, fille d'un artiste canadien regretté, que nous devrons la bonne fortune d'entendre Dethier.

Après cela il ne nous restera plus qu'à souhaiter la visite de Kubelik.

Voici la liste des dames patronnesses de ce concert : Lady Casault, mesdames Routhier, Choquette, Andrew Joseph, Dunn, Weir, Macpherson, Sharples, Jules Tessier, Sewell, Benyon, Turgeon, F. Langelier, Price, Wilson, Lavergne, Pelletier, Gaudet, Blanchet, Forsyth, Robitaille, Nielson, Garneau, Geggie, C. Tessier, Gilmour, L. Taschereau, L. Burroughs, Lavery, Major, V. S. Roy, Hone, E. Lefebvre, Coolse, N. Legendre, Rousseau, Lantier, Gagnon, L. Lemieux, E. Tessier, A. Letendre, Lavoie, Dobell, Goodday, Whitehead, Stevenson, Grondin, A. LaRue ; mesdemoiselles Jetté, Bossé, Charlebois, Le Sage, Burstall.

Boîte de Chocolat

Rien de plus convenable à présenter qu'une jolie boîte de chocolat ; le choix est considérable à l'épicerie J. Savard. Tél. 1288.

Cour de Police

Cette après-midi, en Cour de police, l'on a commencé l'enquête dans l'affaire du jeune Clément, accusé d'assaut sur deux chinois et du vol d'une somme de $25.00.

—Les détectives doivent opérer demain l'arrestation de plusieurs jeunes gens de St-Sauveur, qui ont acheté des bagues, joncs, etc., des voleurs arrêtés à la fin de la semaine dernière. Si les objets, cependant sont remis, il n'y aura pas d'arrestation.

Les Pianos par Excellence

Il faut que nos musiciens, nos couvents et nos premières familles aient d'excellentes raisons pour acheter leurs pianos de la MAISON LAVIGUEUR & HUTCHISON. C'est qu'ils y trouvent le plus grand choix à Québec, à des prix et conditions défiant toute compétition.

LAVIGUEUR & HUTCHISON,

Seuls agents des célèbres pianos Heintzman & Cie, Mendelssohn, Karn et autres. 19d—3fs

Le magasin le plus animé et le plus brillant sur la rue la plus fréquentée.—Seifert.

Une lettre de M. Ernest Roy, M. P. P.

Québec, 19 décembre 1905.

A M. le Directeur du journal "Le Soleil", Québec.

M. le Directeur,

Je vous prie de vouloir bien publier dans votre journal la note suivante :

Depuis quelque temps j'entends dire que l'on me prête la paternité de plusieurs écrits, publiés dans le courant des derniers mois, dans le journal "Le Courrier de Montmagny".

Je connais combien les auteurs sont d'ordinaire fort chatouilleux quant à ce qui concerne leur propriété littéraire, et je ne veux en aucune manière me laisser attribuer les oeuvres d'autrui, je déclare donc immédiatement que, depuis près d'un an, je n'ai publié aucun écrit dans le "Courrier de Montmagny".

Je ne fais plus maintenant que de la littérature judiciaire, qui, bien que moins passionnante a aussi ses charmes.

Je vous prie de me croire,

Monsieur le Directeur,

Votre bien dévoué,

ERNEST ROY.

AUX ZOUAVES DE QUEBEC

Il y aura une assemblée générale ce soir, mardi, à 8 h. 30. Les Zouaves recevront alors des communications importantes sur le pèlerinage de dimanche soir à Ste-Anne de Beaupré.

COURS DE DICTION

Université Laval

Il n'y aura pas de cours de diction cette semaine, à l'Université.

M. Rivard reprendra ses leçons après les vacances du jour de l'An.

19d—2fs

L'habit ne fait pas l'homme

Mais un pardessus qui s'ajuste à la perfection, fait d'étoffe pesante, préserve l'homme contre les rigueurs de la température et le conserve plus longtemps.

MARCEAU & CIE,
155 rue St-Joseph.

19 23 27 30

CHEVAUX

M. Hilaire Delisle, commerçant de chevaux, vient d'arriver de Montréal avec un char de magnifiques chevaux qui sont à vendre ou à changer à de bonnes conditions. Aussi chevaux et voitures à louer. S'adresser à H. Delisle, rue St-Olivier, No 266, faubourg Saint-Jean, Québec. 19 4fs

Au No 35, rue St-Jean

Voilà le magasin où vous trouverez l'assortiment le mieux choisi de de toutes les bonnes choses recherchées pour le temps de Noël. Toutes les marchandises sont fraîches et de la plus haute qualité chez

J. SAVARD,
Tél. 1288.

Réunion des Vétérans

Hier soir au Manège Militaire

Une réunion des vétérans de 1865, 1866 et 1870, du 7me district militaire, a eu lieu hier soir, au Manège Militaire sous la présidence de M. Jas. Ellis. Cinquante vétérans étaient présents.

Il a été décidé d'organiser des délégations dans chaque division électorale du district de Québec pour obtenir, par l'entremise des députés du gouvernement provincial, un bonus en argent ou sous forme de terre, comme dans la province d'Ontario.

Voici les noms des personnes qui forment les différentes délégations :

Québec-Centre : MM. C. E. Rouleau, C. Lacasse, Thos O'Neil, Le Fleury, etc.

Québec-Est : MM. Jos. Robitaille, J. Larose, J. Desrosiers et Jos. Gauthier.

Québec-Ouest : MM. Jas Murphy, Nap. Fricot, P. Frawley et R. Swindell.

St-Sauveur—MM. Jos. Thérien, Ls. Bérubé, Tél. Hervieux, N. Dorion, Ed. Trudel.

Lévis : MM. R. G. Bourget, Alf. Lemieux et Alf. Lefrançois.

Les élections d'officiers ont donné le résultat suivant :

Président—M. Jas Ellis.

Vice-présidents—MM. C. E. Rouleau et C. Lacasse.

Trésorier—M. Robert Smith.

Secrétaires conjoints—MM. D. Morgan et Alf. Lefrançois.

Comité—Lt-Col. F. W. Gray, E. Genest, T. O'Neil, Jas Murphy, T. Hervieux, J. Thérien, Chas Knoyles et N. Fiset.

LES ENCANS SONT FINIS

CHEZ GAGNON

La vente se continuera à grande réduction, tout le stock devant être écoulé durant janvier chez

GAGNON,
300 rue St-Joseph.

Pianos Heintzman & Co.

La grande popularité toujours croissante des pianos Heintzman & Cie, fait de plus en plus le désespoir de nos concurrents. Tout acheteur qui a examiné le piano Heintzman & Cie, le seul piano artistique du Canada, et le plus ancien, n'en achète jamais d'autre que le piano Heintzman & Cie.

Venez examiner les pianos Heintzman & Cie et faites-vous les expliquer.

Tout en étant pas connaisseur, vous trouverez une différence si grande, que vous ne pourrez pas faire autrement que de le remarquer.

Prix raisonnables et termes de paiement faciles.

Magasins ouverts tous les soirs.

LAVIGUEUR & HUTCHISON,

81, 83 et 85 rue St-Jean. Succursale, 54 rue St-Joseph.

19d—3fs

Faites mettre vos achats dans une boîte de "Merry Christmas de Seifert.

NAISSANCES

BELANGER.—Le 16 du courant, Mme L. Alphonse Bélanger, une fille.

Parrain et marraine, M. Wilfrid Grenier et Mlle Anna Beaudoin.

LAVOIE.—M. et Mme J. B. Lavoie font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, le 16 du courant, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Jeanne Mathilde.

Parrain et marraine, M. et Mme Chs Lavoie, grands parents de l'enfant.

COUILLARD.—M. et Mme H. P. Couillard, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 17 décembre 1905 et qui a reçu au baptême les noms de Marie Louise Julie Régina.

Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Couillard, grands-parents de l'enfant.

DECES

FORTIN.—Le 18 décembre 1905, est décédé à l'âge de 83 ans et 9 mois, Sieur J. B. Fortin, veuf de dame Louise Bois.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez son fils, Alphonse Fortin, No 115 rue Desprairies, à 8.45 hrs pour l'église St Roch et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE.—Décédée au Faubourg St-Jean Baptiste, à l'âge de 6 ans et 6 mois, Marie Alvina Yvonne, enfant de Joseph Lajeunesse, contre-maître chez T. Duchaine.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 20, à 3 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 154, rue Latourelle, à 2.45 hrs pour l'église St-Jean Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS.—Est décédé, le 19 du courant Sieur Michel Denis, ancien charretier, à l'âge de 71 ans et 10 mois.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 du courant, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire No 151 rue d'Aiguillon, à 7.45 hrs, pour l'église St-Jean Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN.—En cette ville, le 18 du courant, est décédée à l'âge de 9 mois, Marie Alma, enfant bien-aimée de Jos. L. Fortin, marchand.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 décembre.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, 15 rue Burton, à 2.45 hrs pour l'église St-Jean Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARPENTIER.—En cette ville, le 16 décembre 1905, à l'âge de 73 ans et 7 mois, est décédée Dame Marie Thérèse Julien, épouse de Guillaume Carpentier, ancien commerçant.

Elle sera inhumée mercredi matin, le 20 du courant, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 22 rue Ste-Claire, à 5.45 hrs pour l'église St-Jean Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Elle était de la confrérie des Dames de Ste Anne et de l'Apostolat de la prière.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD.—Est décédée le 18 du courant, à l'âge de 35 ans et 5 mois, dame Mary Simard, épouse de Ernest Simard.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8 hrs.

Départ de la maison mortuaire, rue Grant, à 7.45 hrs pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCIS.—A St-Sauveur, le 19 décembre 1905, à l'âge de 2 ans et 4 mois, Félix Zéphirin, enfant bien-aimé de Félix Marcis, pressier à l'"Evénement".

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

SERVICE ANNIVERSAIRE

MARTINEAU.—Mercredi matin, le 20 décembre, sera chanté à l'église St-Roch, à 7 heures, le service anniversaire de feue Mlle Sophie Martineau, fille de feu Michel Martineau.

Parents et amis sont priés d'y assister.

La Population Française mange toujours la Gelatine Charlotte.

MM. C. C. RICHARDS & Co.

Messieurs,—Après avoir souffert durant sept ans de rhumatisme inflammatoire, à tel point que j'ai été onze mois confiné à ma chambre, et durant deux ans incapable de m'habiller sans aide, votre agent m'a offert une bouteille de LINIMENT MINARD en mai 1899 et m'a demandé d'en faire usage, ce que j'ai fait et j'ai été si satisfait des résultats que j'en ai acheté d'autre. Cinq bouteilles m'ont guéri complètement et je n'ai pas eu de retour de la maladie ni des douleurs depuis dix-huit mois. Les faits ci-dessus sont bien connus de tout le monde dans ce village et les environs.

A. DAIRT

St-Timothé, Qué., 16 mai 1898.

LES MUSES

N'allez pas passer outre
Nous avons de la belle loutre.

PAS Fréchette

C'est plus ou moins poétique, mais ce n'en est pas moins vrai. Il faut suivre les exigences de la mode ; un beau collet en loutre, taillé et posé sur votre pardessus par Bédard & Papillon est ce qu'il y a de plus élégant. Donnez votre commande de suite, nous garantissons l'ouvrage.

18d—j-n-o

ELZEAR TURCOTTE

Jambons 8 à 12 livres, préparés au sucre. Saindoux de panne pure en plats de 2 1-2 lbs, 35c, plat compris. Nos vieux vins à 75c, $1.00 et $1.50 la bouteille. Brandy Gold Cup à 50c la grande bouteille. Demandez nos bons.

Ce soir dernière des "Petites Mains" à la Salle Loyola.

POUR CADEAUX

Voulez-vous avoir un choix judicieux de cadeaux pour Noël et le Jour de l'An, allez chez H. Beautey, 22 rue la Fabrique. On vient de recevoir un grand choix de bonbonnières françaises sous forme de paniers bien décorés et embaumés, bouteilles de champagne, etc. Allons faire visite à ce magasin. C'est le bon temps. Voir l'annonce.

AUDITORIUM

AUJOURD'HUI MATINEE ET DEMAIN SOIR

NUIT D'OCTOBRE

Par Alfred De Musset

LA ROSE DE St-FLOUR

Jeudi, Vend., Samedi,

MATINEES Jeudi et Samedi

Les 28 Jours de Clairette

PRIX POPULAIRES

Soirs : 15, 25, 35, 50 et 75 cents
Matinée : 15, 25 et 35 cents.

"LORSQUE LES ENFANTS REVENT--ET S'EVEILLENT"

Faguy, Lepinay & Frère,

262-264 RUE ST-JEAN